La Conférence canadienne des Arts
UNE RENCONTRE "TRÈS SPÉCIALE"

pages 21-22-23

semaine
du 16 au 24
février

QUÉBEC-PRESSE

Livré à domicile: 30c 5e année No 7 Partout au Québec: 25c

Yvon Dupuis

somme de se rétracter!

page 3

photo René Derome

mini-loto TIRAGE: VENDREDI 16 JANVIER

23 Séries émises—
Possibilité de :

16534 — 23 gagnants de **$5,000.**
6534 — 184 gagnants de **$500.**
534 — 1863 gagnants de **$100.**

LOTO PERFECTA

28e course, le 15 février 1973

ORDRE: **$1887.40** (76 PRIX)
DÉSORDRE: **$71.30** (2010 PRIX)
VENTES TOTALES: $597,698.00

RÉSULTAT			
A	B	C	D
10	5	7	1

LE STADE OLYMPIQUE de Munich, construit d'après les plans de l'architecte Günter Behnisch, après un concours international d'architecture auquel plus de 100 architectes avaient participé.

Contrairement à ceux de Montréal

Les plans du stade de Munich ont été choisis DÉMOCRATIQUEMENT

par Gérald Godin

C'est à la suite d'un concours international d'architecture que le COJO de Munich a choisi le 13 octobre 1967 les plans du stade pour les Jeux olympiques de 1972.

Plus de cent architectes du monde entier ont soumis des projets à la Société des constructions olympiques de l'Allemagne fédérale, et c'est à la suite d'une analyse poussée de toutes les données contenues dans les divers projets que cette Société a retenu les services d'un architecte allemand, Günter Behnisch et associés, pour construire le stade olympique.

A Montréal

A Montréal, Me Jean Drapeau, le maire de la ville, a décidé seul que l'architecte - ingénieur français Roger Taillibert serait désigné par lui seul pour faire les plans et devis du stade olympique.

De plus, à ce jour, M. Roger Taillibert n'a pas encore demandé de permis temporaire à la Corporation des ingénieurs du Québec. Il a demandé un permis temporaire à l'Association des architectes du Québec, il y a deux mois, mais il ne l'a pas encore obtenu parce qu'il ne remplit pas encore certaines exigences de l'Association. **"Quand toutes les exigences seront remplies, nous a dit un porte-parole de l'Association, nous verrons."**

A Munich

A Munich, la décision de procéder par voie de concours ainsi que de choisir le projet Behnisch parmi cent autres a été prise par un comité multipartite au sein duquel siégeaient des représentants de la ville de Munich, de la Bavière (équivalent d'une province canadienne) ainsi que du gouvernement fédéral, sans compter des représentants du monde du sport ainsi que des représentants de la totalité des "lande" ou provinces allemandes.

A Montréal, rappelons-le, toutes les décisions qui touchent au stade ont été prises par un seul homme.

JEAN DRAPEAU, Roi de Montréal

ROGER TAILLIBERT, architecte "désigné" par Jean Drapeau, sans concours, sans rien, pour faire les plans du stade olympique de Montréal-1976.

$100,000 pour casser un syndicat

par Louis Fournier

L'Association canadienne des radiodiffuseurs de langue française est prête à investir $100,000 pour casser le petit syndicat qui représente les 48 employés des postes de radio et de télévision CKRS, à Jonquière, victime d'un lock-out depuis le 19 janvier. C'est ce que révèle la Fédération nationale des communications (CSN), qui dit tenir cette information de sources aussi fiables que diverses.

La fédération note que CKRS appartient à l'un des petits empires de la radio-télévision au Québec, le groupe Baribeau-Pratte - Lepage, notamment propriétaire de Télé-4 à Québec. "La lutte qui mènent les lockoutés, selon la fédération, risque d'être fort longue et de changer radicalement les conditions de travail des employés de la radio-télévision privée dans tout le Québec". La moyenne de salaires à CKRS est de $85 par semaine.

En panne...

Le poste de radio ne diffuse plus mais la station de télévision poursuit vaille que vaille ses émissions, bien qu'un de ses quatre relais soit en panne à Chicoutimi.

Un enquêteur nommé par le ministère canadien du Travail a jugé CKRS coupable, récemment, sous cinq chefs d'accusation de "pratiques déloyales": la direction avait changé les conditions de travail dans le cours des négociations. Par ailleurs, l'ex-conciliateur dans le conflit, le recteur André Desgagné de l'université du Québec à Chicoutimi, s'est dit "dégoûté de l'attitude patronale plus désireuse de casser les reins du syndicat que de régler le conflit".

La pression monte au Journal de Montréal

La conciliation vient d'être demandée par le personnel de la rédaction et les employés de bureau du Journal de Montréal, dont les syndicats forment un front commun contre le propriétaire du quotidien, M. Pierre Péladeau. Les deux groupes, affiliés à la CSN, considèrent que les négociations traînent en longueur. Les journalistes ont décidé d'obtenir coûte que coûte, cette fois-ci, des améliorations à la qualité de l'information. Ils demandent notamment une réforme des structures de la rédaction, une définition des tâches et la création de postes pour couvrir, entre autres, les affaires sociales et municipales.

Québec renie sa parole!

(L.F.) - "On a un avant-goût de ce qui nous attend avec le bill 89 s'il est voté! On n'a aucun moyen de pression face au gouvernement qui a signé une entente avec nous et qui revient maintenant sur ce qu'il a signé".

Jean-Guy Rodrigue, président de la Fédération des ingénieurs et cadres (CSN), explique que Québec ne respecte pas le mémoire d'entente signé, le 15 octobre, avec trois syndicats qui représentent près de 4,000 professionnels à son emploi, ce qui empêche la conclusion définitive des conventions collectives. Résultat: plusieurs syndiqués ne sont pas classifiés comme ils devraient l'être, d'autres ne reçoivent pas encore l'augmentation de salaire négociée et aucun n'a reçu la rétroactivité à laquelle il a droit.

Appui du PQ

"Nous avons demandé, poursuit Rodrigue, que le ministre Cournoyer convoque la commission parlementaire du travail à ce sujet. Il ne s'est pas encore engagé à le faire et c'est pourtant le seul recours légal qui nous reste. La loi 19 nous a tout enlevé à part ça!" Le PQ a appuyé cette demande syndicale.

A cause du retournement imprévu du gouvernement, trois syndicats du secteur public et parapublic n'ont pas encore de convention: les professionnels de l'Etat, les comptables agréés et les professionnels des affaires sociales. "Ils n'ont pas respecté les règles du jeu, conclut Jean-Guy Rodrigue, ils doivent dire pourquoi à l'Assemblée nationale".

QUEBEC-PRESSE

est publié par l'Association coopérative des publications populaires, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Directeur de l'information: Gérald Godin.

Comité de rédaction: Virginie Boulanger, Jacques Elliott, Michel Elliott, Louis Fournier, Gérald Godin, Jacques Keable, Micheline Lachance, Robert Lévesque, Michel Servant, Michel Sabourin.

Rédaction: 381-8684.

Sport: Pierre Terroux, directeur, Yvan Poupart, photographe.

Publicité: Michel Servant, Gérald L'Italien, Paul de Grandmont. 381-1385.

Distribution et abonnements: Guy Ouimet, 381-9936.

Administration: Gilbert Rambo, 381-4775.

Composé et imprimé par Journal Offset Inc., Montréal. 331-9721.

Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2314. Port de retour garanti à Montréal, 9670 Péloquin, Montréal 358.

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

Le gouvernement remet l'étude du projet de loi 89 à l'automne

par Louis Fournier

Le gouvernement Bourassa a finalement consenti à reporter à l'automne l'étude du triste bill 89 qui abolit, à toutes fins utiles, le droit de grève dans les services publics. Et ce, à la suite de la levée de boucliers que ce projet de loi a provoqué dans le mouvement ouvrier et ailleurs.

C'est ce que QUEBEC-PRESSE a appris à la suite de la réunion du Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre qui s'est tenue à Montréal, jeudi dernier. Lors de cette rencontre, le ministre Jean Cournoyer a donné des précisions sur son projet de loi.

Le ministre du Travail avait dévoilé le contenu du bill le 15 décembre, en précisant alors que la commission parlementaire du travail serait appelée à l'étudier dès février. Selon nos sources, l'étude en a été reportée à septembre prochain, au plus tôt.

La décision du gouvernement ne signifie pas pour autant qu'il s'apprête à retirer le bill 89. C'est pourquoi le mouvement ouvrier reste sur un pied de guerre et fourbit ses armes en prévision d'un combat qui n'est que retardé.

Québec-Presse somme Dupuis de se rétracter

QUEBEC - PRESSE somme Yvon Dupuis de se rétracter, par suite des propos qu'il a tenus dimanche dernier à l'émission Politique atout contre le journal.

On se souviendra que Yvon Dupuis avait dit: "Québec-Presse, c'est pire que le PQ, Québec-Presse, c'est FLQ".

La sommation a été remise par huissier à M. Dupuis samedi matin à sa résidence de St-Jean d'Iberville. En voici le texte intégral. Voir notre reportage en pages 8 et 9.

La sommation

L'Association coopérative des publications populaires éditrice de l'hebdomadaire Québec-Presse, s'estime lésée par les propos totalement faux et erronnés que vous avez tenus dimanche soir dernier contre Québec-Presse.

Ces propos ont été prononcés lors de l'émission Politique atout diffusée sur les ondes de Radio-Canada dimanche soir le 11 février entre 18 heures et 18h30.

L'Association coopérative des publications populaires vous somme par la présente de vous rétracter par les mêmes moyens que vous avez utilisés.

L'Association coopérative des publications populaires vous somme de faire cette rétractation d'ici une semaine au maximum, soit dans sept jours à compter de la date de livraison du présent avis, sinon l'Association coopérative des publications populaires vous signifiera une action en dommages-intérêts sans autre avis ni délai.

Me Claude Béland
avocat

Maison nette au projet Visible!

par Robert Lévesque

Douze travailleurs d'un projet Initiatives Locales viennent d'être congédiés sans plus d'avis. Le directeur du projet (le projet Visible qui consistait à enregistrer des livres pour les aveugles), Jean-Yves Poirier, est le fils du responsable des centres de Main-d'oeuvre à Montréal, M. Raymond J. Poirier. C'est lui qui, par un papier collé dans la vitre du lieu de travail, a signifié aux travailleurs qu'ils ne travaillaient plus "pour lui". Et le centre de Main-d'oeuvre a fourni à M. Poirier fils douze autres employés.

Pas de réponse

Dans une lettre de deux pages qu'ils ont fait parvenir à Québec-Presse, "les douze chômeurs injustement renvoyés" analysent cette situation qu'ils qualifient de scandaleuse et révoltante. "La premiere évidence, expliquent-ils, c'est que les travailleurs aux différents projets Initiatives Locales n'ont aucun droit." Ils avouent avoir frappé à toutes les portes, depuis la secrétaire à la réception au 505 Dorchester (bureaux du PIL) jusqu'au ministère à Ottawa. Réponse? Aucune, et tout le monde se défile derrière la non-responsabilité.

"La bureaucratie est totale et efficace, commentent-ils, on a même aménagé au 505 Dorchester une petite salle reculée qui sert pour les sit-in." Vingt - et - une personnes faisaient partie de ce projet soumis par M. Poirier qui, incidemment, avait d'abord été congédié de son poste d'analyste à Initiaves Locales. Dès le début du travail, l'attitude du "boss-Poirier" aurait été bizarre. Il procéda, avec une régularité déconcertante, à des congédiements, puis à des ré-embauchages. Une même personne fût congédiée deux fois puis ré-engagée deux fois au cours de la même fin de semaine.

Négociateurs

Face à cela, le groupe des travailleurs s'était réuni pour proposer à Poirier "de négocier de façon solidaire avec lui en tout ce qui regarde les conditions de travail et les renvois." La réponse de Poirier fut "non". Le groupe fit "un sit-in dans la salle des sit-in", ce qui ne donna rien, évidemment. Quand ils retournèrent au local, ils se frappèrent sur une porte barrée, et dans la vitre le "boss' avait collé un papier leur signifiant leur renvoi. Et la police était sur les lieux.

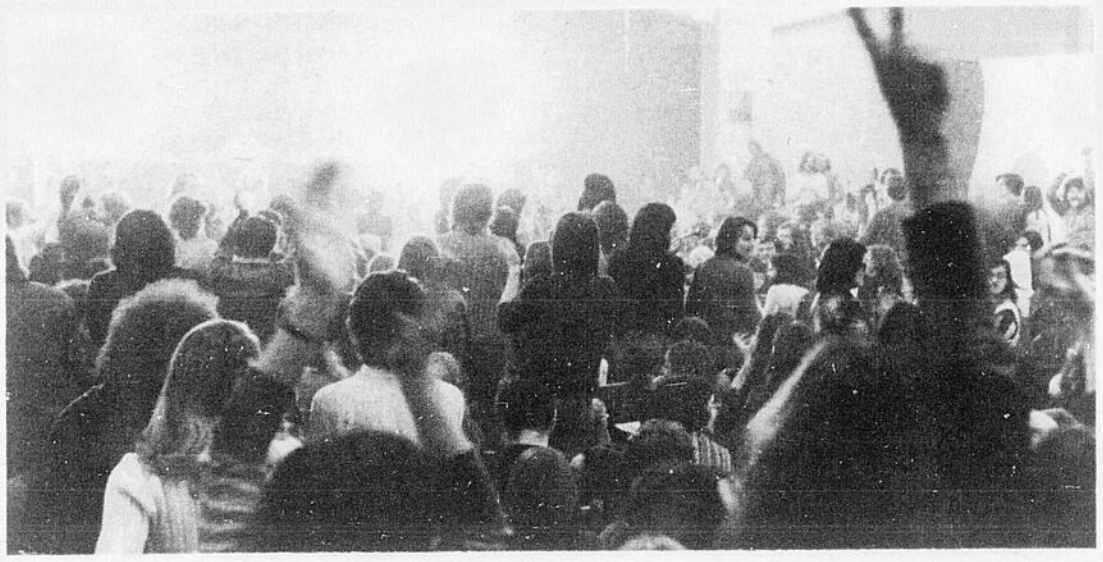

LES SYNDICATS et les professeurs ont manifesté leur appui jeudi soir au cours d'une assemblée qui a réuni plus de 1000 personnes. photo Michel Elliott

UQAM: les étudiants veulent NEGOCIER

par Michel Sabourin

Le Comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQAM a enjoint par un télégramme envoyé hier l'administration de l'université de procéder à des négociations intensives au cours de la fin de semaine en vue d'en arriver à un règlement du conflit qui sévit depuis bientôt un mois dans cette institution. Au moment de mettre sous presses, les étudiants n'avaient reçu aucune réponse.

Le conflit a, d'autre part, eu un nouveau rebondissement vendredi matin alors que l'administration a décidé un lock-out poli, camouflé en période de réflexion. Au cours de cette période, aucun employé ou étudiants ne pourra franchir les portes de l'université, bien que les travailleurs de l'institution continueront d'être payés. "Manière, disent les étudiants, de rendre désuet le piquetage et de rendre inopérante la solidarité étudiante qui jouait sur les lignes."

Ce lock-out est survenu quelques heures seulement après la fin de la grande assemblée qui a réuni jeudi soir quelque 1,200 étudiants, professeurs et syndicalistes de Montréal. Tous les groupes présents, dont la CEQ, le SCFP et le Conseil central de Montréal, de la CSN ont été unanimes à accorder leur appui aux étudiants et à relier la lutte étudiante aux actuelles offensives que mène le gouvernement dans différents milieux dont celui du travail.

De leur côté, les étudiants dénoncent le refus de l'université de négocier. "Il n'y a eu que deux rencontres au cours de la semaine, et elles sont venues après la déclaration hypocrite du ministre de l'Education, dans laquelle il suspendait le protocole des recteurs des universités.

Nous tentons de négocier sur une base nouvelle: le paiement des frais de scolarité à partir de la troisième année après l'entrée des étudiants sur le marché du travail. Mais l'administration ne veut rien savoir, de même qu'elle refuse de négocier sur les autres points: amendes pour le retard dans le paiement et les dates d'échéance. L'université tient à nous faire accepter comme solution la négociation individuelle de chaque cas". Pour les étudiants, cette formule équivaut à continuer de privilégier ceux qui ont les moyens d'en venir à une entente. Ceux qui, par exemple, peuvent apporter des garanties. "Et nous savons fort bien que les conditions seraient fixées unilatéralement par l'université. Qu'arriverait-il aux étudiants qui n'ont pas les moyens de faire cette entente?"

Les étudiants de l'université du Québec font savoir d'autre part qu'une assemblée générale se tiendra lundi soir, à l'auditorium central de l'université de Montréal.

Les électriciens veulent dégonfler "un gros ballon"

Réunis en assemblée générale, les électriciens membres de la FTQ ont décidé que leur principale revendication, lors des négociations dans la construction, sera la réduction de la semaine de travail de 40 à 35 heures, avec pleine compensation, et non pas le salaire annuel garanti comme le propose André Desjardins, directeur du Conseil des métiers de la construction. M. Roland Fiset, "gérant d'affaires" des électriciens, a déclaré à QUEBEC-PRESSE que le salaire annuel garanti n'était encore qu'un "gros ballon" et que pour obtenir la sécurité d'emploi et combattre le chômage dans le métier, il fallait d'abord diminuer les heures de travail sans perte de salaire.

Dehors, les caméras

Après une grève de plus de trois semaines, des travailleurs de Saint-Jérôme ont réussi à forcer leur compagnie à retirer tout l'équipement de surveillance électronique (caméras de TV) installé dans l'usine pour surveiller la production des employés. Il s'agit des syndiqués de la compagnie Liberty Smelting, membres des Travailleurs unis de l'auto (FTQ). Les grévistes obtiennent également un nouvau contrat de trvail qu'ils ont approuvé à 90%.

Notez bien

Nos lecteurs sont priés de notr que désormais, les bureux de la rédaction de QUEBEC-PRESSE ne seront plus ouverts le samedi mais qu'ils seront accessibles dès le lundi matin. L'heure de tombée (échéance pour la remise des textes) est maintenant fixée à vendredi 17 heures. Le jour de parution de QUEBEC-PRESSE demeure le dimanche.

éditorial

Le cirque est en ville

Déguisé en rapport scientifique, fardé de statistiques comme une danseuse à gogo, cuirassé de références juridiques, le rapport Gendron n'est pas autre chose qu'une immense patente qui consacre le statu quo.

Ainsi, le microscope de nos hommes de science aura coûté fort cher: $2.3 millions. Le microscope aura permis de vérifier des chiffres déjà compris dans le coûteux rapport Laurendeau-Gagnon-Dunton. On y réadditionne les mêmes chiffres, on y remontre les mêmes réalités. Le cirque est revenu en ville, tout comme "The Greater Racine Show" de notre jeunesse. Sous les tentes des spectacles, rien de nouveau.

On y revoit un Québec menacé dans sa langue et sa culture, même si le rapport dit non. Posons la question: un pays où 43% de la main d'oeuvre travaille en anglais totalement ou partiellement est-il encore un pays français? Nous répondons "de moins en moins". Le rapport Gendron, rassurant comme un mauvais médecin qui s'adresse à un cancéreux, affirme pourtant: "le français n'est pas menacé"...

Le premier cancer, il est sur les lieux de travail. Pour le guérir, le rapport Gendron recommande d'y aller prudemment, à coups de dix ans... On sera tous morts comme francophones avant ça, mais ça ne fait rien: il ne faut pas brusquer messieurs les Anglais de la minorité possédante, dirigeante et contrôlante. On verra pourquoi tout à l'heure.

Le deuxième cancer, c'est l'école. Le rapport Gendron regrette de n'avoir pu poser son microscope là-dessus. Le cancer se manifeste là par le bill 63, d'infâme mémoire. Déjà, l'immense majorité des immigrants vont à l'école anglaise. Ils y apprennent un peu de français, mais ce seront des anglophones... Dans le même temps, la Commission scolaire de Montréal ferme des écoles françaises sous-peuplées et laisse ouvertes des écoles anglaises également sous-peuplées, comme si les planificateurs de la CECM savaient déjà que ces écoles anglaises ne seront pas sous-peuplées longtemps. Comme si, quelque part dans les coulisses du pouvoir, on savait déjà que ces écoles-là, elles ont un avenir qui leur viendra des immigrants anglicisés et des francophones qui ont découvert qu'au Québec, pour travailler comme du monde, il faut savoir l'anglais.

De ce deuxième cancer, le rapport Gendron ne dit rien sauf ceci: "attendons voir les effets de cette loi 63".

Donc, là où la vérité saute aux yeux, là où ça pète dans la face des gens, la commission Gendron ferme pudiquement les yeux.

Et quand elle ne ferme pas les yeux comme par exemple dans le cas de la langue de travail, elle propose des traitements en douceur, avec du su-sucre...

Pourquoi du su-sucre? Pourquoi le maintien du bill 63? Pourquoi une régie de défense du français, dans un pays où 85% de la population est francophone? Tout simplement parce que le régime libéral n'a pas voulu toucher aux privilèges des anglophones. On y découvre avec effarement que la majorité des anglophones sont unilingues. Ils sont dans leur ghetto et n'en veulent pas sortir. Ils n'en sortent que pour parler de fuite des capitaux quand ils ont peur. Il n'en sortent que pour donner de l'argent aux caisses électorales des partis qui assurent le maintien de leurs privilèges. On a parlé de Rhodésie, au sujet du Québec. Le rapport Gendron en fait la preuve. Le petit Québécois francophone qui cherche du travail et se cogne le nez sur un "Do you speak English", il se fait bousculer, lui. On le laisse en chômage sans sucreries. On l'humilie sans sucreries ni douceurs. C'est le petit, le crotté, le sans-grades. Il est là pour recevoir des coups. Il n'a aucun pouvoir et il n'a pas une cenne. Il est barouetté d'un bureau d'assurance-chômage à l'autre. Il est barouetté d'un projet Initiatives locales à du tettage de député pour avoir une extension de subvention. Il n'est rien ni personne. Il n'a aucun poids. Au Québec, ils sont 250,000 comme lui.

De l'autre côté, il y a les unilingues anglais, les "boss". Ils sont moins nombreux que les chômeurs du Québec: on n'en compte pas 250,000. Mais ils ont la force pour eux. Ils contrôlent le crédit et les emprunts que peut faire le Québec. Ils contrôlent le développement industriel. Ils contrôlent les banques. Eux, ils ont du poids. Et c'est eux que le gouvernement du Québec a toujours écoutés. Et c'est eux qui pèsent de tout leur poids sur les recommandations Gendron d'une part et sur sa myopie d'autre part. C'est eux qui empêchent la commission Gendront de voir le bill 63 tel qu'il est. Ils font écran, comme on dit.

Il fallait être naïf pour attendre du régime libéral un rapport différent de celui qu'on a aujourd'hui en mains. Mais il faut en retenir une leçon: n'importe quel rapport sur la réalité québécoise et n'importe quelles recommandations sur la réalité québécoise ne seront vraiment objectives et libératrices que le jour où le Québec sera un pays libre. En attendant ce jour, tout ne sera jamais que visites annuelles du "Racine Greater Show": avec des bouffons en quantité.

Le comité de rédaction

point de vue

Au président de Télé-Métropole Corporation

M. ROLAND GIGUERE, président-directeur général de Télé-Métropole Corporation.

Au président de Télé-Métropole Corporation.

Le président-directeur général de Télé-Métropole Corporation (notez l'anglicisme) donnait le mardi 30 janvier, devant ses admirateurs de la Chambre de commerce (2 millions de profits nets sur un chiffre d'affaires de 17 millions, c'est une raison suffisante pour attirer au canal 10 la sympathie aveugle des hommes d'affaires), une causerie portant sur la communication et l'entreprise privée intitulée "Le canal 10: une présence nécessaire". Québec-Presse n'en a pas parlé. Avec raison, parce que les dîners d'hommes d'affaires offrent peu d'intérêt social. A tort, parce que les hommes d'affaires qui s'intéressent aux communications électroniques, tout en contrevenant le plus souvent aux intérêts du peuple, ont auprès de la population passive qui constitue leur auditoire l'influence la plus directe et la plus efficace. Qu'on me permette donc deux réflexions.

Quand le président-directeur général du canal 10 se réclame d'une "philosophie des masses" et "de sérieux sondages" pour justifier sa programmation, je suis troublé. Quant aux sérieux sondages il est vrai qu'un sociologue a été employé pendant quelques mois et qu'il avait même son bureau à l'étage de la direction. Le poste a été supprimé depuis. Il constituait peut-être une charge inutile au budget. Le sondage perpétuel sur lequel on se fonde pour retenir une émission est constitué de deux choses. Mes quatre années d'expérience me l'ont appris. Il y a bien sûr la sacro-sainte cote d'écoute d'une part, et d'autre part les commentaires téléphoniques d'auditeurs dont on sait qu'ils sont aussi représentatifs de la population que le public de "Madame est servie".

Quant à la "philosophie de masse"... monsieur Giguère serait-il un marxiste qui s'ignore? Sûrement non! Quelque membre débrouillard et chatouilleux de la Chambre de commerce en aurait passé la remarque. Alors quoi? Serait-il l'auteur d'une philosophie nouvelle, mieux adaptée aux réalités modernes... c'est à voir.

En tout cas il se donne des airs de prendre au sérieux cette vocation puisqu'il renvoie sans cérémonie les critiques du canal 10 qui, dit-il, sont imbus de doctrines européennes et fréquentent des chapelles closes. Faut-il inclure dans cette catégorie les commissaires du CRTC qui, il y a quelques semaines, ne renouvelaient que pour trois ans au lieu de cinq le permis de monsieur Giguère et lui rappelaient la nécessité de surveiller la correction du français parlé sur ses ondes et celle de faire écho de façon plus cohérente à l'actualité internationale et nationale.

Pauvre monsieur Giguère et brave Chambre de commerce! Reprenez le flambeau de l'entreprise privée au service des masses et dépêchez-vous de faire patenter la philosophie correspondante auprès d'un organisme autorisé! Dépêchez-vous! Même le gouvernement fédéral et ses organismes sont infiltrés de dangereux socialistes formés à l'européenne qui osent mettre en doute l'efficacité sans défaillances de l'entreprise privée au service des masses. Mais j'exagère peut-être. On chuchote dans les couloirs de Télé-Métropole que la décision téméraire du CRTC n'a pas ému outre mesure les administrateurs de la culture populaire. En effet, le jour même (m'a-t-on dit) où l'état-major de la rue Alexandre-Desève prenait connaissance de la missive fédérale, un immense camion déposait au garage de la rue Champlain une immense plaque de cuivre offerte par un nouvel organisme, le MOMAN (Mouvement orienté vers un meilleur amusement national), qui compterait près de 6 millions de membres. La plaque porterait, je le dis sous toute réserve, l'inscription suivante: Au canal 10 éternellement, le bon peuple reconnaissant. On espère que cette fois les intellectuels n'y trouveront pas à redire.

C'était un message non commandité.

Michel Lacombe, journaliste

quoi de neuf?

Le **Conseil fédéral** de la **Fédération nationale des enseignants québécois** (FNEQ) s'est penché en fin semaine sur la **régionalisation de l'enseignement collégial,** le **projet de loi 89** et le **rapport Gendron.** Le décret imposé aux enseignants des cégeps et des collèges privés a été aussi vivement débattu. La FNEQ, qui est affiliée à la CSN, est le plus important syndicat de professeurs de cégep au Québec.

•••

Le **"Ralph Nader français",** M. François **Custot,** directeur du laboratoire coopératif de Paris, prononcera une conférence demain, à 20 heures 30, à **l'auditorium de la polyvalente Emile-Nelligan, 4750 rue Henri-Julien (angle Villeneuve).** M. Custot est l'invité de l'Institut de promotion des intérêts du consommateur (IPIC) qui publie l'excellente revue intitulée **"Le réveil du consommateur".** Le titre de sa conférence: **"Je dénonce les scandales".**

•••

La semaine dernière, nous avons écrit que le journal **"Forum"** de l'université de Montréal était imprimé dans un atelier non syndiqué. Un typographe de l'imprimerie Dumont (qui appartient à Pierre Péladeau) nous a signalé que nous avions fait erreur puisque **"Forum" est imprimé dans cet atelier qui est bel et bien syndiqué.** Il ne manque plus qu'à apposer l'étiquette syndicale sur le journal et tout sera parfait.

•••

Le parc des Princes à Paris, construit par l'architecte du maire Drapeau, **M. Roger Thallibert,** est loin d'enchanter les Parisiens. **Les fauteuils** de ce stade de 50,000 places **sont tellement étroits** qu'une personne un peu corpulente s'assoit presque sur son voisin. **Le terrain de stationnement ne compte que 4,000 places** pour un stade qui peut contenir 50,000 personnes. Le coût prévu pour la construction de cet éléphant blanc a presque doublé en cours de travaux. Finalement, une fois le stade construit, M. Tallibert a admis qu'il aurait gagné à être plus modeste car, aujourd'hui, les gens regardent surtout les sports à la télévision!

•••

Gérard Picard, après avoir consacré 36 ans de sa

GERARD PICARD, 36 ans à la CSN

vie à la CSN et à son ancêtre, la Cofédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), **vient d'être nommé commissaire à la Commission canadienne des relations de travail (CCRT),** à Ottawa, M. Picard, qui fut président de la CTCC-CSN de 1946 à 1958, entend continuer au sein d'un organisme fédéral le travail a accompli dans le mouvement ouvrier. **"Je n'aurais jamais accepté d'être directeur de la compagnie Bell",** dit-il en riant. On pourra lire une longue entrevue avec Gérard Picard dans le dernier numéro du journal Le Travail, organe officiel de la CSN.

•••

L'enquête du coroner sur la tragédie du Mont Wright aura enfin lieu! Elle se tiendra mardi et mercredi, à Sept-Iles, sous la direction du coroner **Alban Flamand.** C'est le 17 novembre dernier que sept ouvriers de la construction ont perdu la vie au chantier de la compagnie minière Québec Cartier, au Mont Wright. Ces syndiqués de la FTQ, employés de la firme Mannix Construction de l'Alberta, sont morts dans l'effondrement d'une hauteur de 85 pieds, d'une plate-forme qu'ils étaient en train de démonter au sommet d'un silo en béton. **Un verdict de négligence criminelle de l'employeur ne serait pas surprenant...**

•••

Les Montréalais d'origine italienne organisent une **manifestation** qui aura lieu dimanche prochain, **le 25 février.** Ils entendent ainsi protester contre une "taxe d'église" que veulent leur imposer les paroisses de Notre-Dame de la Consolata et Madona di Pompéi afin d'éponger leurs dettes. Réunis en assemblée générale le 11 février, plus de 1,500 Italiens de Montréal ont décidé de ne pas payer cette "taxe". **La manifestation du 25 a comme point de départ l'école John-Kennedy, angle Villeray et Saint-Michel, à 14 heures 30. Pour renseigements: Mouvement progressiste italo-québécois, Antonio Ranellucci, 274-2321.**

•••

Le chef fédéral du Nouveau parti démocratique (NPD), **M. David Lewis,** a profité de son passage à Québec, vendredi, pour rencontrer **les grévistes du magasin à rayons Pollack** et ceux de **Seven Up.** Les premiers sont "dehors" depuis le 23 septembre et chez Seven Up, la grève dure depuis le 14 août.

•••

Voulez-vous déménager à très bas prix? Pour ce faire, une seule adresse à Montréal: la Coopérative des déménagements du premier mai, **3459 rue Saint-Hubert. Téléphone: 522-1872.** La Coop, la seule du genre au Québec, vient d'obtenir son permis de la Régie des transports. Ses prix sont plus bas que tous les autres services de déménagement connus.

•••

Paul Cliche, ancien directeur général de QUEBEC-PRESSE, vient de quitter son poste au Secrétariat d'action politique de la CSN pour devenir **permanent au Conseil central de Montréal** (CSN) à titre de responsable de l'action politique. Deux autres nouveaux permanents au Conseil central: **André Racicot,** du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, et **Michel Marion,** de la CTCUM. Le prochain congrès annuel du Conseil central, que préside **Michel Chartrand,** aura lieu au cégep de Rosemont du 9 au 13 mai. Entre-temps, on organise en commun un colloque régional des syndicats et des groupes populaires, un congrès spécial sur la restructuration scolaire de l'île de Montréal et un teach-in sur la condition de la femme (ce dernier, les 9 et 10 mars). **Pour renseignements: Fernand Foisy à 842-3181.**

•••

Le troisième numéro du journal **"Québécoises deboutte"** vient de paraître. Publié par le Centre de femmes, ce journal se veut l'expression du "féminisme révolutionnaire" au Québec. Un thème qui revient souvent: "Faire de la libération des femmes une revendication de la classe ouvrière". **On peut recevoir "Québécoises deboutte" en s'adressant au Centre des femmes, 3908 rue Mentana, Montréal. Téléphone: 523-3260 ou 522-8730.**

•••

Nous apprenons le décès de **M. Lucien Trempe,** 58 ans, chef du service de la papeterie à la Fédération des caisses d'économie du Québec (FCEQ). Avant de diriger ce service, **M. Trempe était propriétaire de l'imprimerie Lucien Trempe Inc.,** acquise par la Fédération. L'assemblée générale annuelle de la FCEQ, qui compte 150,000 membres répartis dans plus de 150 caisses, aura lieu à Montréal le 24 mars.

•••

Les gens aisés disent que le golf est un véritable tonique, qu'il est nécessaire pour se garder en forme. Quand le monde ordinaire pourra-t-il utiliser sa carte de l'assurance-maladie pour entrer sur les terrains de golf?

Pour l'abolition de la peine de mort

Le comité d'action pour l'abolition totale et définitive de la peine de mort, formé récemment à Montréal, fait circuler une pétition au moment où le Parlement du Canada s'apprête à se prononcer sur cette question pour le moins "capitale". Le comité est dirigé notamment par l'aumonier de la prison de Bordeaux, le père Patry, ainsi que par l'animatrice Lizette Gervais. QUEBEC-PRESSE partageant les buts du Comité, nous reproduisons le texte de la pétition en invitant nos lecteurs à faire leur part dans cette lutte.

"Nous, soussignés, demandons l'abolition de la peine capitale. Nous estimons barbare et inhumaine cette pratique de vengeance moyennageuse. Notre respect de la vie d'autrui nous incite à dénoncer toute tuerie sous quelque forme qu'elle soit mais plus particulièrement quand il s'agit d'un acte raisonné et commis de sang froid par une collectivité qui se targue d'humanisme".

Nom. . . . . . .
Adresse. . . . . . .

On adresse le tout à la secrétaire du Comité, Jocelyne Drolet, 83 rue Desmarteaux, à Laval-des-Rapides. Téléphone (Monique Jones): 669-5054.

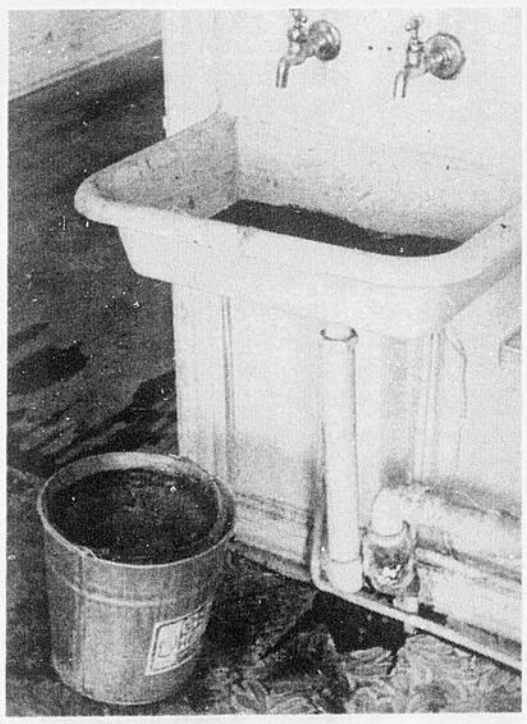

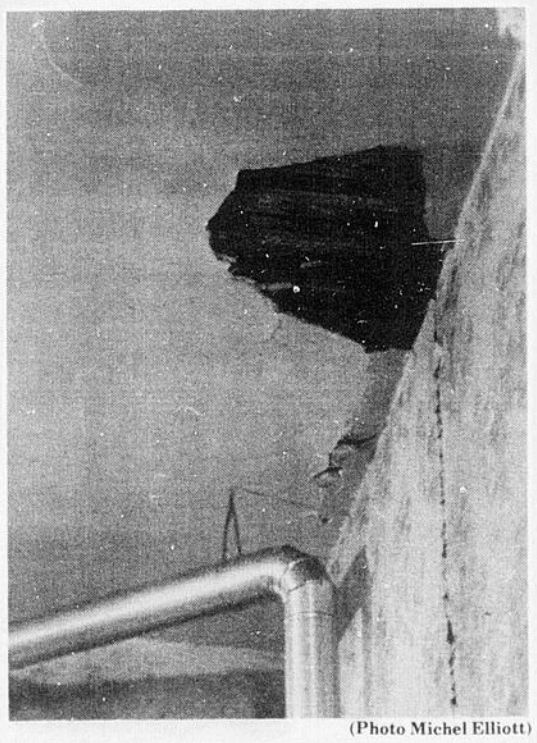

(Photo Michel Elliott)

IL Y A DES FUITES dans la tuyauterie du logement de Mme Séguin du 3770 boulevard LaSalle à Verdun. Le plafond risque continuellement de tomber sur la tête de sa petite famille. Elle a avisé son propriétaire qui ne veut rien faire. Elle a porté plainte auprès de la ville, de la régie des Loyers, de la ligue des locataires, etc. et tout ce monde ne peut rien faire. En désespoir de cause elle s'est adressée à nous en espérant que son propriétaire se décide enfin. Sur notre photo de droite on voit le plafond de son logement qui menace de s'effondrer à tout moment et, sur l'autre photo, un seau qui sert à recueillir l'eau qui s'échappe de la tuyauterie dans l'appartement au-dessus du sien.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

ADMISSION POUR LA SESSION D'AUTOMNE 1973

Nonobstant la situation qui prévaut à l'UQAM, les formulaires de demande d'admission sont disponibles au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
C.P. 8888
Montréal 101

ou en téléphonant à 876-3161.

Toute demande d'admission doit parvenir au bureau du registraire avant le 1er mars 1973.

ROBERT PRONCE
PROP.
TEL.: 861-7793

Restaurant La Bonne Table

CUISINE FRANCAISE
CUISINE POUR NATURISTES
ALIMENTATION NATURELLE

1145, DE BULLION
COIN DORCHESTER
MONTREAL

POUR MONTRÉAL

DEVENEZ CRIEUR

pour

QUÉBEC-PRESSE

En 2 ou 3 heures un gars débrouillard se fait une commission substantielle.

ET POURQUOI PAS UNE FILLE?

Crieurs aussi demandés tôt le dimanche pour les coins de rue achalandés ou aux portes des églises partout à Montréal.

Tél.: Micheline Venne, 381-9936

QUÉBEC-PRESSE

Les annonces classées

Pour une annonce de 30 mots avec un maximum de 35: $2.00.

LOGEMENT DEMANDÉ

A la recherche d'un logement de huit pièces, à prix raisonnable. Tél.: Guy Colin, 524-9761

"LIBERTE SOCIALISTE OU ESCLAVAGE CAPITALISTE? Une brochure gratuite de 32 pages démontrant l'impossibilité de la paix et de la prospérité sous le captalisme. Ecrire au Parti ouvrier socialiste (SLP), C.P. 321 Montréal 101."

LA LIBERATION DU SEXE...
nous permet maintenant de vous apporter des photos et revues correspondants à vos désirs. Demandez notre catalogue illustré en envoyant $1.00 à: S.D.E., C.P. 7013, Ottawa, Ont. K1L 8E2. (Disponible en anglais seulement).

LIBRAIRIE PANTOUTE INC. 1117½ rue Saint-Jean à Québec (dans la cour). Vente et achat de livres usagés. Livres neufs: science fiction, fantastique, bandes dessinées, Québécois, politique, Gay Lib, Women lib, écologie, underground, etc... Ouvert de 11 heures a.m. à 10 heures p.m. Tous les jours. Venez faire un tour!

AMASO
Service de rencontres, 525 est, Sherbrooke
Marthe Gaudette, b.o., b. ped., b. phil., lic. es lettres.
Service sérieux pour personnes seules, intéressées à des relations durables. Informations et entrevue gratuites. Cotisation raisonnable. Dépliant sur demande. 288-2332.

A ceux qui aiment correspondre, hommes ou femmes, jeune ou moins jeune, peu ou pas instruits, écrivez-moi. But: échange d'idées. Promet réponse à tous. Case postale 673, Saint-Césaire de Rouville.

Ayant quelques brèves petites notions de la **Flûte traversière** (2 octaves ½), j'aimerais me perfectionner, à un coût raisonnable, hein! Tél.: 524-4685.

Couple cherche maison ou bas de duplex, 5½ et plus, cave, cour, ensoleillé, propre, chauffé, Rosemount, Ahuntsic, Outremont, facile d'accès, bail 2 ans, prix: $115 maximum. 844-8919.

Fatigués de fréquenter de grands restaurants anonymes et droids? Changez de décor, venez essayer nos crêpes bretonnes et nos sandwiches français. . .
Vos y reviendrez: restaurant LE CHOUAN, 1682, rue Saint-Denis, juste au sud de la bibliothèque nationale du Québec.

Magnétophone de poche de marque Philipps avec étui, quasi neuf, $60.
Tél.: 381-4775.

Dunkoffs
STEAKS marque rougé
SHISK-KEBAB
A PRIX POPULAIRE
COCKTAIL LOUNGE
Nous acceptons les principales cartes de crédit
Ouvert 24 heures par jour
1446 rue Peel 849-1141

Le projet Ro-Bar à Québec

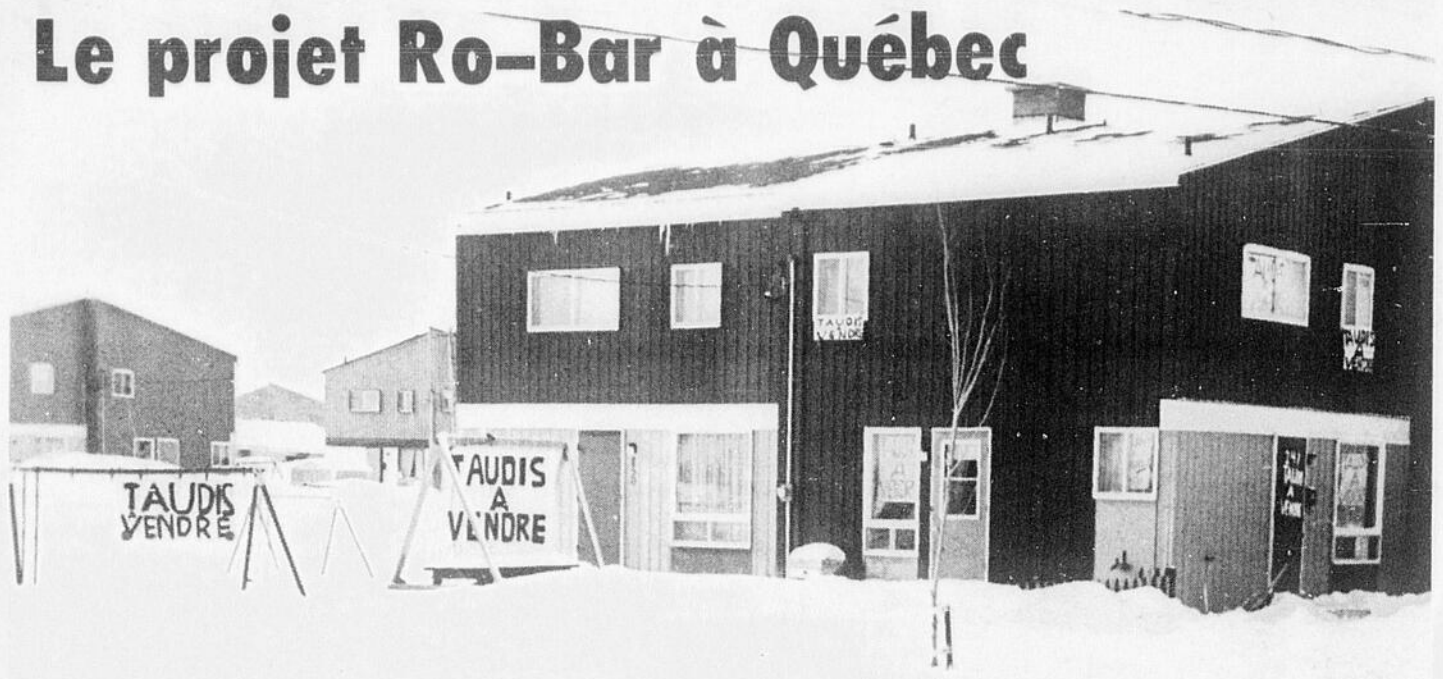

Le 14e projet-citron de la SCHL

RO-BAR CONSTRUCTION a fait interdire par la cour supérieure l'utilisation des pancartes "Taudis à vendre", que des propriétaires mécontents avaient affichées, à Neufchâtel, en banlieue de Québec.

par Gérald Godin

Un groupe de propriétaire de Neufchâtel, en banlieue de Québec, sont forts mécontents.

1) Ils sont poignés avec de véritables citrons (tenez-vous bien, ils ont été financés aussi par la Société centrale d'hypothèques et de logement).

2) Ils sont tellement mécontents qu'ils ont mis leur maison en vente en y apposant des affiches du genre "Taudis à vendre", "Cabane à vendre" etc. Un des propriétaires a même taillé en forme de citron son affiche portant la mention "maison à vendre".

3) Le constructeur des citrons, Ro-Bar Construction, n'a pas aimé cette mauvaise publicité. Il a obtenu de la cour que les propriétaires enlevent les affiches sous prétexte que ça nuit à ses affaires. Certains propriétaires de la Place de la Promenade (c'est le nom du projet) croient que, si les maisons étaient bien construites, il n'y aurait pas de mauvaise publicité.

4) Ro-Bar Construction a menacé de poursuites L'Action et Le Soleil de Québec si ces deux journaux ne se rétractaient pas. Les journaux ont rapporté les propos des propriétaires mécontents et ont publié des photos illustrant les défauts des maisons.

5) Le député du comté, le créditiste Roland Godin, a promis qu'il se servirait de son immunité parlementaire aux Communes, à Ottawa, pour attirer l'attention du gouvernement sur ce nouveau scandale de la SCHL.

6) Les propriétaires ont rencontré lundi soir le maire Gilles Lamontagne qui leur a dit être venu pour s'informer et non pas pour juger. A une dame qui lui disait que ces maisons seraient les prochains taudis de la ville de Québec, le maire a répondu: "Non ça ne se fera pas".

7) Le Conseil central de Québec de la CSN appuie les propriétaires mécontents, leur prête des locaux et leur a fourni des ouvriers spécialisés dans la construction qui ont fait des expertises et ont déterminé les vices de construction et les moyens d'y remédier.

8) Le préposé aux plans et devis de l'hôtel de ville de Neufchâtel, maintenant rattaché à la Communauté urbaine de Québec, a déclaré à Québec-Presse qu'il n'avait jamais tenté de cacher les plans et devis déposés par le constructeur à Neufchâtel, aux propriétaires qui voulaient les voir. Les propriétaires affirmaient le contraire. Enfin, en s'adressant à la Communauté urbaine de Québec, les propriétaires ont en main leurs plans et devis et les comparent aux maisons qu'on leur a vendues. Ils s'apprêtent à se battre preuves en main contre Ro-Bar.

9) Ro-Bar Construction a fait disparaître son nom sur l'affiche des maisons modèles de la Place de la Promenade. D'autre part, il y a d'autres projets de Ro-Bar dans la région de Québec et ces projets-là souffrent énormément de la mauvaise publicité faite à Neufchâtel.

10) La Place de la Promenade compte environ 160 maisons dont 46 ne sont pas habitées et dont une trentaine sont à vendre. Un contracteur de la région de Québec a évalué à $7,700 le coût des réparations à une des maisons du projet.

5 proprios suspendent leurs paiements à la SCHL

Cinq propriétaires de maisons construites par Ro-Bar Construction à Neufchâtel ont décidé de suspendre leurs paiements mensuels à la Société centrale d'hypothèque et de logement.

Ils en ont avisé officiellement par télégramme le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, samedi dernier, le 11 février.

Ils ne recommenceront à payer la SCHL que le jour où les maisons seront réparées à leur satisfaction.

Rappelons que ces maisons sont sensées avoir été inspectées au moins trois fois par des spécialistes de la SCHL. Rappelons que le cas Place de la Promenade est le 14e projet-citron de la SCHL dénombré par Québec-Presse au Québec jusqu'à ce jour.

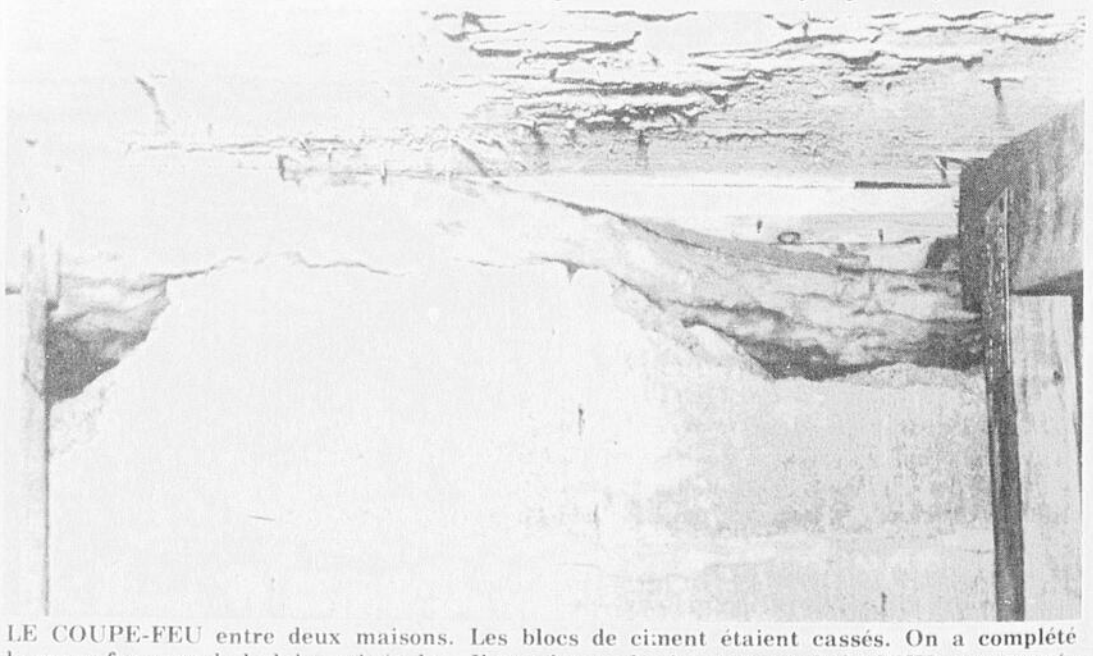

LE COUPE-FEU entre deux maisons. Les blocs de ciment étaient cassés. On a complété le coupe-feu avec de la laine minérale... Il parait que des inspecteurs de la SCHL sont passés par là...

Faut-il supprimer les commissions d'enquête?

Parizeau en liberté

Il n'y a vraiment pas de raison de s'opposer aux conclusions du rapport Gendron. On ne se met pas en colère contre la niaiserie. On la constate.

Alors que le bill 63 a été accompagné de remous graves chez les Québécois, a provoqué des manifestations sinon des émeutes, a entraîné de profonds examens de conscience dans toutes espèces de milieux, fédéralistes et indépendantistes, de droite ou de gauche (et surtout d'extrême centre), la Commission Gendron nous propose une formule supérieurement intelligente: on laissera faire pour trois ou cinq ans, puis on procédera à une autre étude pour voir s'il y a lieu de changer, d'abolir ou de garder le bill 63.

Deux langues dans le vinaigre

Tout le reste est à l'avenant. Une langue officielle et deux langues nationales! Pourquoi par une langue sacramentelle, une langue de jurons, ou comme dit Rufiange dans le Journal de Montréal, deux langues dans le vinaigre!

La commission suggère que les francophones occupent davantage de postes de gérance dans le secteur privé d'ici dix ans. Fort bien. Mais elle divise les postes de gérance par tranches de revenus. D'ici dix ans, par exemple, les francophones devraient occuper dix pour cent de plus des postes rémunérés de 10,000 à 15,000 dollars. Mais comme l'ouvrier d'usine gagne actuellement environ $6,900 en moyenne au Québec, que son salaire monte de 6 à 7 pour cent par an, d'ici dix ans il gagnera $12,000 ou $13,000. Dans ces conditions il vaudrait peut-être mieux éviter de définir des objectifs de recrutement en fonction des salaires d'aujourd'hui. On pourrait avoir des surprises.

La vraie surprise, cependant, c'est d'apprendre que le gouvernement de Québec devrait fonctionner en français! Dans quelle langue la commission s'imagine-t-elle qu'il fonctionne? En espéranto?

Tout cela est au mieux charmant, au pire niais. Niaiserie qui est, comme toujours, un compromis entre des braves gens d'opinions contraires, mais qui ont compris que chez les canadiens français de toujours, il vaut mieux s'entendre tous autour d'un compromis bête, que d'appuyer une idée intelligente qui ne fait pas l'unanimité.

Ce n'est pas la première fois qu'on voit, au Canada ou au Québec, des commissions d'enquête s'écraser, n'aboutir à rien, ou aboutir tellement tard que leurs conclusions sont déjà dépassées.

Désamorcer les crises

Depuis toujours, nos gouvernements savent que l'on désamorce une crise en nommant une commission et en priant le ciel qu'elle n'aboutisse à rien de précis ou qu'elle n'aboutisse que pendant le règne du gouvernement suivant.

Souvent ces commissions sont peuplés de gens qui ne peuvent ni ne veulent abandonner leur emploi. Ils avancent donc lentement. On équilibre les commissions en y nommant des commissaires d'opinions ou d'origines différentes (mais toujours de la meilleure société) qui s'entourent immédiatement d'universitaires qui, par définition, ne sont pas pressés.

Tout ce beau monde placotte, coupe les cheveux en huit dans le sens de la longueur, voyage en Europe (pour se renseigner), se retire pour réfléchir... et le temps passe, les crises disparaissent, les tensions s'adoucissent, les gouvernements changent.

Être président

Deux, trois ou quatre ans plus tard, le rapport sort, alors que le contexte, les problèmes et les hommes ne sont plus les mêmes. Mais un président de commission a laissé son nom à l'histoire (les autres commissaires tombent vite dans l'obscurité) et des universitaires ont mis du beurre sur les épinards tout en faisant travailler des bataillons d'assitants.

LES COMMISSIONS d'enquête coûtent cher, terriblement cher, pour ce qu'elles valent.

Souvent ce qui arrive, c'est qu'une commission tombe sur une idée pas bête. Elle sera, ou ne sera pas appliquée. Elle restera, en tous cas, comme un beau fleuron au front de son président, même si elle n'est pas de lui. Soit dit en passant, l'idée la plus originale du rapport Parizeau (parce que j'ai aussi parmi mes titres de "notable" celui d'avoir dirigé une commission d'enquête) vient de Robert Despré, aujourd'hui président de la régie de l'Assurance-maladie. Mais dans les conférences auxquelles on continue de me convier, c'est moi qui en profite...

Même les commissions les plus prestigieuses n'ont pas toujours joué le rôle qu'on leur assigne.

Le rapport Parent est indiscutablement devenu dans notre société une sorte de vache sacrée. Mais l'origine de la réforme scolaire est-elle vraiment là? Ou plutôt dans le rapport du comité d'études sur l'enseignement technique qui est sorti bien avant le rapport Parent et a servi de point de départ à l'action du véritable artisan de la réforme scolaire au Québec, c'est-à-dire Arthur Tremblay.

Une mouche dans un bol de lait

Une commission peut aussi servir de paravant à une décision déjà prise, mais que l'on veut entourer de toutes les apparences d'une consultation. Elle joue alors le rôle d'une grosse mouche dans un bol de lait: attirer l'attention, provoquer la discussion... et flotter.

Et toutes ces commissions coûtent cher, terriblement cher, pour ce qu'elles valent. Ici d'ailleurs, je plaide non coupable. J'ai décidé que la mienne n'irait pas en Europe et j'ai trouvé un directeur de recherche capable de remplir une table de calculs sans mobiliser la moitié d'un département d'une université. Alleluia! Une fois n'est pas coutume.

Il reste qu'il est temps de faire cesser ce genre de blague.

Un gouvernement est fait pour gouverner. Pas pour renvoyer les problèmes embêtants aux calendes grecques.

Que l'on ait de temps à autre à approfondir des études, c'est bien possible. Encore qu'il ne faut pas en abuser. Les services gouvernementaux n'en finissent plus d'étudier, de rechercher, de monter des modèles, des schémas et des projets.

Admettons, cependant, que de temps à autre des études approfondies doivent être poursuivies et que par souci d'objectivité le gouvernement veuille ne pas en être responsable de peur d'être accusé de partialité.

C'était là l'origine des commissions d'enquête. On voit finalement ce que cela a donné.

Les commissions parlementaires

Peut-on alors se débrouiller autrement? Probablement. Les commissions parlementaires formées de députés de tous les partis représentés à l'Assemblée nationale ont accru nettement leur importance depuis quelques années. Des députés qui ne peuvent jouer à l'Assemblée aucun rôle vraiment significatif, ont trouvé dans les commissions parlementaires un champ où ils pouvaient être efficaces.

Il existe de ces commissions dans presque tous les domaines de l'activité parlementaire.

Pourquoi ne pas leur demander de se charger des études dont le gouvernement sent le besoin? Elles tiendraient des audiences publiques, délibéreraient, pourraient s'adjoindre tous les experts ou universitaires qu'elles veulent. L'Assemblée, par ses questions et ses pressions, hâteraient l'accouchement.

Et dans la mesure où les députés arrivent à s'entendre sur des recommandations, il y aurait davantage de chances que ces recommandations soient adaptées rapidement par le gouvernement et par l'Assemblée nationale.

Décidément, il faut abolir les commissions d'enquête...

Vient de paraître

en vente partout $3.50

LA DERNIERE BATAILLE

par Reggie Chartrand

une autobiographie émouvante et sincère

parti pris

SI VOUS NE SYNTONISEZ PAS RADIO·QUÉBEC VOUS LE REGRETTEREZ!

RADIO·QUÉBEC RADIO·QUÉBEC RADIO·QUÉBEC RADIO·QUÉBEC RADIO·QUÉBEC

MTL: CANAL 9

VENDREDI À 19h30 : "CLIC"

QUÉ.: CANAL 11 TCQ

MÉDECIN DEMANDÉ

Pour travailler au Service des citoyens du quartier de Saint-Louis.

- Travail d'équipe avec des médecins, des travailleurs para-médicaux et des travailleurs communautaires.
- Compréhension des problèmes sociaux du Québec.
- Intérêt pour la médecine communautaire.

Prière de faire parvenir son offre d'emploi à la:

Clinique communautaire centre-ville
a/s G. Lehman ou J. Martin
3611, rue Saint-Denis
Montréal 130
844-1056

SCRIBEC

45 est, rue Jarry Montréal 351
387-2486
publie ses
NOUVEAUX TARIFS

PHOTOCOPIE XEROX

4		9c
5-10		8c
11-16	copies du même original	7c
17-30		6c
31-49		5c
50-70		4c

la copie

Format légal et papier couleur: 10% en sus
Réduction à partir de 14" x 18"

OFFSET

Copies	8½ x 11	8½ x 14
100	3.00	3.50
200	4.00	5.00
300	5.00	6.00
400	6.00	7.75
500	7.00	8.50
600	7.75	9.50
700	8.25	10.00
800	8.75	10.75
900	9.25	11.25
1000	10.00	11.75
2000	17.75	21.75
3000	26.00	32.00
4000	34.00	42.00
5000	42.00	52.00

Fonds de Soutien de Sogefor

- Sogefor est rentable.
- Sogefor appartient aux Québécois.
- Sogefor ne doit pas être vendu à des intérêts étrangers.

AIDONS LES TRAVAILLEURS et les **PRODUCTEURS DE BOIS** de la région de Mont-Laurier à devenir PROPRIÉTAIRES de L'USINE.

- Campagne de souscription pour défrayer les coûts d'une étude de rentabilité.

OBJECTIF: $2,500.00

Les "gars de Sogefor" te demandent un petit "coup de main" en faisant parvenir ta contribution, si modeste soit-elle au nom et à l'adresse suivante:

FONDS DE SOUTIEN DE SOGEFOR
C.P. 30
Mont-Laurier, P.Q.

Je joins ma contribution, pour aider les "gars de Sogefor"

au montant de

NOM:. . . . . .

ADRESSE:. . . . . .

LOCALITE (ville):. . . . . .

Deux questions à Yvon

Yvon Dupuis, le nouveau chef du Ralliement créditiste, n'a pas répondu de façon satisfaisante aux questions que soulèvent les faits relatés dans six quotidiens de Montréal et Toronto, au lendemain du congrès qui l'a élu chef il y a deux semaines.

Les faits

Les faits sont les suivantes: un journaliste a trouvé dimanche après-midi devant témoin une vingtaine de cartes de délégués officiels par terre dans le kiosque du candidat Yvon Dupuis. La plupart de ces cartes étaient déchirées. Sept d'entre elles ne l'étaient pas. Parmi ces sept cartes, il y en avait cinq qui étaient utilisables, portant soit des noms incomplets faciles à compléter avec n'importe quelle machine à écrire, ou portant des noms complets, sans indication du comté.

Les cartes

Le journaliste en question, reporter à Québec-Presse, a distribué ces cartes à ses collègues journalistes, y compris M. André Payette de Radio-Canada, en

Des accusations télévisées

Transcription du passage de l'émission Politique Atout diffusée sur les ondes de Radio-Canada, le 11 février 1973, qui porte sur le journal Québec-Presse. L'invité d'André Payette à l'émission était Yvon Dupuis, chef du Ralliement créditiste.

A. Payette: Non, mais on a vu par exemple dans La Presse de vendredi (9-2-73) un journaliste qui a soi-disant voté trois ou quatre fois...

Y. Dupuis: Un journaliste? ... Québec-Presse, monsieur, voyons. Vous savez ce que ça veut dire, voyons...

A.P.: Si un journaliste a voté...

Y.D.: Soyez sérieux, monsieur Payette, Québec-Presse, voyons...

A.P.: Si un journaliste a voté plusieurs fois...

Y.D.: C'est pas un journaliste, ça, Québec-Presse, monsieur, voyons, allons donc.

A.P.: Oui, mais c'est un journal.

Y.D.: Allons donc, voyons donc, c'est pas, c'est plus que péquiste, c'est révolutionnaire, c'est F.L.Q., voyons donc, soyez sérieux.

A.P.: Vous portez des graves accusations.

Y.D.: Oui, des graves accusations, des accusations sérieuses. On a louangé le F.L.Q. dans Québec-Presse. Je vais vous dire une chose, moi. Quand un gars de Québec-Presse dit: "Moi, j'ai pris deux cartes puis je suis allé voter deux fois", ça prouve qu'il n'est pas honnête. Un gars qui va voter deux fois, il est pas honnête.

A.P.: Non, mais il voulait démontrer qu'il y a bien des choses qui se passaient...

Y.D.: Il voulait démontrer? Il n'a rien démontré, puis je défie Québec-Presse, puis je défie n'importe qui de venir dire que dans l'organisation Dupuis, il y a eu de la malhonnêteté. Moi je suis un gars honnête, puis c'est pas Québec-Presse avec ses petites caricatures de fou, puis avec ses petites...

A.P.: La vous répondez a une accusation qu'on ne vous porte pas...

Y.D.: Et je suis très détendu, vous savez, je suis de bonne humeur. Attendez que je sois de mauvaise humeur.

Quand il était au bord de la faillite...

En 1963, un gros libéral demandait à Jean Lesage de dépanner financièrement Yvon Dupuis, qui était au bord de la faillite.

Ce libéral se nommait Réal Rousseau. Sa lettre est datée du 29 octobre 1963. Le Journal de Montréal l'a rendue publique le mardi 13 février. Pour que nos lecteurs puissent en prendre connaissance, nous la reproduisons intégralement.

Pointe du Moulin, Vaudreuil, P.Q.
Ce 29 octobre 1963.

L'honorable Jean Lesage
Premier ministre,
Québec, Etat du Québec,

Mon cher Jean,

Yvon Dupuis et sa faillite imminente. Il y a quinze jours, Gérin-Lajoie me disait: "Réal, je te donne carte blanche, vois le Premier, fais-moi donner des instructions et je règlerai l'affaire."

Cette marque de confiance ne me procure pas l'essentiel: les fonds requis. On peut ergoter longtemps pour toujours atteindre le même point: ou bien on fournit à Gérin-Lajoie l'argent nécessaire ou bien Dupuis tombe en faillite au grand dam des libéraux. Comme tu es l'autorité suprême, je te soumets quelques faits:

1) Dupuis a lutté le plus âprement, et avec le plus de succès, contre Caouette aux dernières élections, et ceci en dépit de cette épée de Damoclès.

2) Plus il perd pied à Ottawa – ce que personne ne nie – plus Caouette va vouloir s'implanter dans son habitat, Québec, où il t'attaquera. Dupuis peut faire un bouledogue épatant et attaquer Caouette tout le temps.

3) Avec tous les courants d'opinion, toutes les teintes de séparatisme et de rébellion, avec le malaise que réflètent les cris des "habitants" qui menacent de ne plus payer de taxes, on a une situation idéale pour un démagogue.

4) Tu ne peux t'abaisser à des débats publics, à répondre du tac au tac à Caouette ou à Grégoire qui vont continuer leur campagne télévisée.

5) Dupuis est l'homme du moment. Il a donné des preuves. On l'aide et on n'a pas besoin d'exiger son concours car il ne sera que trop heureux de l'offrir.

Ses créanciers sont actuellement à la gorge de Dupuis. Sans soutien, un scandale éclate et Johnson, voulant se venger de l'enquête Salvas, alimentera le feu qu'allumera Caouette. Remarque bien que je n'ai aucun intérêt personnel dans cette affaire. Inkel m'a envoyé Dupuis que je ne connaissais nullement. Une fois de plus je fais le boy-scout!

Sincèrement,

C'est signé RR (Réal Rousseau) et à la main il y a cette note de Jean L. (Lesage) à Paul (Gérin-Lajoie): "Mon cher Paul. N'y aurait-il pas moyen à même ton budget de régler ce problème que nous avons sur les bras depuis deux ans! Merci."

Dupuis

leur disant d'où elles provenaient: soit du kiosque de M. Yvon Dupuis.

Il vote 2 fois

Poussant la démonstration plus loin, le même journaliste, accompagné du photographe Jean-Yves Létourneau de La Presse, a voté deux fois au deuxième tour de scrutin. Une des deux photos a été publiée par La Presse du vendredi suivant, soit le 9 février dernier.

Voilà les faits.

Des accusations

Interrogé là-dessus, M. Yvon Dupuis a répondu par des accusations graves contre QUEBEC-PRESSE. Jusqu'à ce jour, il n'a toujours pas donné de réponse satisfaisante aux questions qui découlent de ces faits:

2 questions

1ère question: Comment Yvon Dupuis explique-t-il la présence de cartes de délégués officiels à son kiosque de candidat le dimanche après-midi, alors que les inscriptions sont terminées?

2ème question: Comment Yvon Dupuis explique-t-il qu'il se trouve là des cartes de délégués qui attendent d'être remplies et d'autres qui le sont en partie?

Il y a peut-être des réponses à ces questions, qui jetteraient la lumière. Si M. Dupuis les a, pourquoi ne les donne-t-il pas?

Tant que nous n'obtiendrons pas de réponses, nous poserons les mêmes questions à M. Dupuis, quelles que soient les accusations qu'il portera contre Québec-Prese.

Choquette poursuivra-t-il 2 compagnies responsables de la MORT d'un ouvrier?

Dans une lettre adressée au ministre de la Justice, Jérôme Choquette, la Fédération des syndicats du bâtiment et du bois (CSN) demande au ministère d'intenter des poursuites, rapidement, contre les compagnies Pétrofina et Foster Wheeler, tenues responsables de la mort d'un ouvrier de la construction survenue en octobre sur le chantier de la Pétrofina, à Pointe-aux-Trembles.

Négligence

Le coroner Alban Flamand, de Montréal, a tenu les deux compagnies criminellement responsables de la mort de M. Jules Bonneau, de Longueuil, décédé des suites de brûlures qu'il avait subies au cours de la construction d'une immense chaudière à vapeur. Il a été mis en preuve que la victime travaillait au chalumeau sous une toile de lin inflammable, signe de négligence évident de la part des compagnies.

Pas le choix

Le nouveau président de la Fédération du bâtiment, Michel Bourdon, déclare que le ministre de la Justice n'a pas le choix: il doit poursuivre les compagnies en vertu du Code criminel et, si le Code ne le permet pas, il doit l'amender au plus vite.

la presse

Une purge appréhendée chez les créditistes

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le nouveau chef du Ralliement créditiste, M. Yvon Dupuis, procédera probablement à une purge au sein de son parti par suite des accusations de l'ex-chef intérimaire du parti, M. Armand Bois, touchant la présence de certaines figures bien connues de la pègre au congrès de la fin de semaine dernière.

C'est du moins ce qui ressort des propos tenus hier par le président du comité d'organisation de ce congrès, M. Antoine Drolet, au cours d'une conversation téléphonique et dans un communiqué publié à Québec.

D'après M. Drolet, les affirmations de M. Bois seraient attribuables aux manigances d'un petit groupe d'organisateurs mécontents qui voudraient détruire le parti.

"Seul un candidat du dernier congrès est encore manipulé par des fossoyeurs professionnels", a dit M. Drolet en faisant allusion à M. Bois et ses organisateurs, Yves Germain et Fernand Ouellet.

"Il est malheureux, a ajouté M. Drolet, que M. Bois se laisse "couler" par quatre personnes dont seulement cinq cartes (sur mille) qui veulent le détruire comme ils ont détruit bien des créditistes de 1962 à 1966. Que ce soit certains hommes d'affaires de Québec ou de supposés organisateurs vierges, leurs jours sont maintenant comptés dans les rangs d'un parti appelé à diriger le Québec sous peu.

"Nous n'avons pas de temps à perdre avec des chercheurs de troubles et des profiteurs expérimentés".

M. Yvon Dupuis, nouveau chef créditiste, a sommé de son côté Armand Bois de fournir des preuves ou de se rétracter publiquement concernant l'infiltration possible de la pègre au congrès de la fin de semaine.

M. Dupuis, qui a demandé à son avocat d'étudier cette affaire, invite M. Bois à retirer au plus tôt ses propos libelleux, s'il n'a aucune preuve à apporter ou aucun nom à citer.

"Pour identifier des membres de la mafia, ajoute le chef nouvellement élu, il faut bien les connaître. Quand à moi, je n'en connais aucun. Si M. Bois a été induit en erreur par son entourage, qu'il ait le courage de les exposer, pour cela agi en irresponsable".

Journalistes incompétents

M. Drolet a profité de sa déclaration pour dénoncer l'incompétence de six journalistes qui, à son

Voir PURGE, page A 4

La preuve

Le président du comité du congrès du Ralliement créditiste, M. Antoine Drolet a mis en doute, hier, la compétence des journalistes qui ont rapporté que des irrégularités se sont produites à l'occasion de ce congrès. Au cours d'une conversation téléphonique, M. Drolet a même accusé certains photographes d'avoir fait "un montage" avec des cartes de délégués pour prouver qu'il y aurait eu irrégularités. "On a dit qu'un journaliste avait voté deux fois au congrès, a dit M. Drolet sur un ton furieux à des journalistes. Apportez-moi donc la preuve. On a dit qu'il y avait eu des photographies de prises. Montrez-les moi!". Monsieur Drolet en voici une de ces photographies. Elle a été prise au moment où le journaliste Gérald Godin de l'hebdomadaire Québec-Presse votait pour la deuxième fois au deuxième tour de scrutin. M. Godin n'est pas membre du Ralliement créditiste. Comme d'autres il avait pu mettre la main sur des cartes de délégués. Et pour prouver qu'il était facile de voter, il a voté. N'est-ce pas là une irrégularité?

La Presse du 9 février reproduisait cette photo montrant notre reporter, Gérald Godin, votant pour la deuxième fois au deuxième tour de scrutin.

un plan épargne-retraite ça s'impose... pour payer moins d'impôt

Avez-vous déjà pensé à ce que vous ferez quand vous serez à la retraite . . . oui, quand vous serez à la retraite? Ça dépendra en grande partie du revenu dont vous pourrez disposer à ce moment-là. Préparez-vous en conséquence . . . adhérez dès maintenant au *Fonds Desjardins hypothèques*, lequel peut être enregistré comme plan d'épargne-retraite par la Fiducie du Québec.

Tout en vous assurant une sécurité aujourd'hui et demain, vos contributions à un plan d'épargne-retraite enregistré vous permettent de déduire jusqu'à *$4,000* de votre revenu gagné, pour fins d'impôt, dans certains cas. C'est la loi.

Attention: Il est important que votre plan d'épargne-retraite soit enregistré avant le 28 février pour être déductible de votre revenu de l'année précédente.

Selon l'expérience des trois dernières années, le rendement moyen est de 8.3% annuellement.

Fiducie du Québec

Montréal
Québec
Sherbrooke
Trois-Rivières
Rimouski
Chicoutimi

Adressez-vous à votre Caisse populaire ou à votre homme d'affaires . . .

FIDUCIE DU QUEBEC
511, place d'Armes, Montréal, 284-6767
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

J'aimerais obtenir plus de renseignements concernant vos plans d'épargne-retraite.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Téléphone: _____

O.P. 18.2-73

Le parti Québécois: un congrès

Par Michel Sabourin

"Congrès de consolidation et d'enracinement", dit M. René Lévesque en parlant du congrès de son parti qui se tiendra la fin de semaine prochaine au centre sportif Laval sous le thème "Québécois, le temps presse".

C'est en fait à un congrès sans histoires que nous convie le PQ. Sans histoires, mais combien important! Le programme du parti sera entièrement repris, corrigé et amélioré. Plein de voeux pieux qu'il était bien souvent, surtout en ce qui concerne l'aspect économique, le programme du parti en sortira concrétisé, rajeuni et réajusté à la réalité.

Les deux tendances

Le débat de ce qui est dorénavant convenu d'appeler "les deux tendances" au sein de l'exécutif, et qui s'est manifesté un moment par la démission de Pierre Marois et de Jacques Genest et l'arrivée de la candidature de Claude Charron, risque de ne pas avoir lieu. On peut cependant s'attendre à ce que Pierre Marois fasse, à l'ouverture du congrès, une sorte de rapport moral où il exposera les raisons de son départ, mais là, fort probablement, s'arrêtera l'espèce d'auto-critique qui s'était amorcée.

Quant à Charron, il fera la lutte au poste de conseiller à Guy Joron et Marcel Léger. Cette partie devrait être relativement intéressante puisque Guy Joron est aussi considéré comme de la tendance "participationiste". Il fut entre autres, avec Pierre Marois, la source du fameux manifeste publié au début de l'année dernière par l'exécutif du parti. Il sera donc intéressant de voir si les délégués voudront porter à l'exécutif deux députés s'identifiant à la tendance nouvelle, ou bien s'ils choisiront entre Charron et Joron pour accompagner Marcel Léger considéré comme l'organisateur du parti.

L'économique

Mais le véritable centre d'intérêt du congrès sera vraisemblablement l'étude par les délégués des propositions d'ordre économique tirées du manifeste de l'exécutif, et qui, si elles sont adoptées, modifieront considérablement l'allure idéologique du programme du PQ. Ces propositions reprennent entièrement l'aspect économique du programme, le précisent grandement et tracent à peu de chose près un profil assez net de ce que pourrait être la société québécoise si le Parti Québécois était porté au pouvoir.

- Développement du secteur coopératif.
- Mécanisme de cogestion ouvrière dans les entreprises.
- Un code d'investissement obligeant toute entreprise au Québec à être la propriété des Québécois dans une proportion d'au moins 75%.
- Mécanisme d'élaboration et contenu d'un plan de développement économique.

Et la liste pourrait être fort longue de toutes les propositions originales qui seront soumises aux délégués. Il est d'ailleurs à remarquer que, dans beaucoup de cas, les membres du parti vont plus loin que l'exécutif dans son manifeste, puisque les amendements qui seront soumis aux ateliers économiques vont souvent dans le sens d'une radicalisation de ces propositions, notamment en ce qui concerne la propriété étrangère des entreprises.

Social et culture

D'autre part, les aspects sociaux et culturels du programme feront aussi l'objet d'une étude attentive. Une fois de plus, la question de la langue devrait retenir l'attention des délégués, surtout après la publication de la dernière tranche du rapport Gendron.

Somme toute, un congrès qui sera sans doute peu fertile en événements mais certainement fort dense et riche pour tous ceux qui font passer le contenu avant les éclats de voix...

Guy Joron: "Ceux qui restent doivent aller plus loin"

Guy Joron. A peine 30 ans, et cependant l'un des députés qui s'est le plus imposés à l'Assemblée nationale depuis les dernières élections par la qualité de ses interventions.

Dans l'exécutif du parti depuis deux ans, il s'est vu souvent associé à Pierre Marois par son travail, ses préoccupations et son style. Avec Marois, il est notamment la source du manifeste "Quand nous serons vraiment chez nous", manifeste qui servira au congrès à la présentation par l'exécutif d'une série de propositions qui, si elles sont adoptées, transformeront sensiblement la pensée et le programme du parti.

Il a appris le départ de Pierre Marois à son retour de vacances la semaine dernière. Il arrivait ainsi à la fin d'un débat qui le concernait profondément, sans qu'il ait pu y participer.

"Ce départ m'affecte énormément. Mais je le comprends. Je pense qu'il a des raisons personnelles bien légitimes. Quand Marois a pris la présidence de l'exécutif, il n'avait pas la tâche facile. Les finances étaient à terre, et tout le parti était, après les élections, dans un "down" général. C'est normal qu'aujourd'hui il soit épuisé et peut-être aussi qu'il trouve que ça ne va pas assez vite.

"Mais ceux qui restent doivent aller plus loin. Pour la première fois, il se dessine un projet original, un projet d'une société nouvelle. Pour la première fois, nous nous préparons aussi à nous pencher sur le détail de ce projet, au prochain congrès...

- Ce projet, dans votre esprit, est-il plus important que les moyens que le PQ doit prendre pour le faire accepter de la population?

- Moi, à partir de là, je ne veux pas qu'on se tape sur la bedaine et qu'on se dise "regardez notre beau programme." Je ne veux pas non plus qu'on aille le vendre comme n'importe quel savon. Trop de monde, chez nous, se demande: quels trucs employer, quels artifices peut-on prendre pour gagner. Pour moi, ce n'est pas une quête de votes que je veux faire, comme tous les autres partis, avec n'importe quelle flatterie ou promesse en l'air. Sois certain que le jour où je penserai que le parti en est là, je ne solliciterai pas de poste de direction. Mais je pense qu'actuellement le choix des moyens n'est pas encore complété. En tout cas, je veux être bien sûr que les thèmes et l'action du parti seront les prolongements de notre projet social. C'est pour cela que je sollicite un renouvellement de mon mandat à l'exécutif, c'est pour cela même que je tiens absolument à y rester.

- Mais quels seront justement ces moyens?

- En 70 le PQ n'a pas agi en vieux parti. Il s'est adressé à l'intelligence. Je veux qu'on continue de le faire. Il ne faut pas être anti-Bourassa, anti-

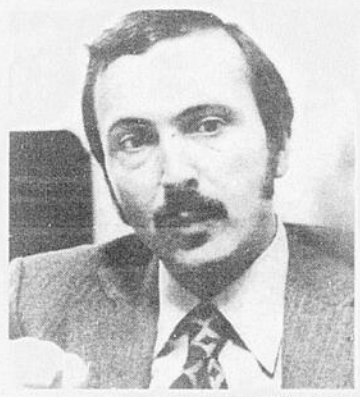

(photo Michel Elliott)

GUY JORON. "Pour la première fois il se dessine un projet original, un projet d'une société nouvelle."

ci ou anti-ça. Notre meilleure arme c'est notre programme, l'assurance d'une société meilleure, et notre façon d'impliquer les gens et nos membres dans l'action politique directe. Pour une fois, un parti n'était pas seulement un parti de belles déclarations d'un leader mais un parti de nombreux travailleurs et citoyens bourdonnants dans toutes les directions. C'est cela notre recette, et il faut continuer en ce sens. Le prochain exécutif aura à choisir, la direction de cette participation, à lui donner un cadre, mais il devra toujours penser à compter sur elle.

- Nombreux sont ceux qui pourraient vous dire avoir entendu cent fois ces belles paroles, mais n'avoir jamais vu les dirigeants du PQ essayer de trouver des façons nouvelles de faire cela et même de permettre cela pour la prochaine campagne.

- C'est vrai, sans l'être. On n'a pas été aussi loin qu'on le voulait. C'est du moins l'avis de Marois, Genest et moi-même, et je ne crains pas de dire que nous en avons discuté rationellement, calmement à l'exécutif, et que ce sera là l'une des priorités du prochain. Je pense entre autre à l'éducation des militants, sans laquelle il ne sera jamais possible de faire comprendre à toute la population le vrai sens de notre projet. Mais je pense aussi qu'on a fait un bout de chemin. En un an, nous avons publié 14 brochures. Ca c'est de l'éducation populaire. Autre exemple, l'organisation de colloques. C'est une façon de sortir de nous-mêmes, de rencontrer des gens qui seront essentiels...

- Mais vous vous en tenez à une petite élite...

- C'est certain que la vraie formule d'un parti populaire reste à inventer. Mais le jour où nous comprendrons vraiment que notre originalité c'est la participation de nos membres, le jour où nous comprendrons vraiment l'importance d'une bonne organisation technique au service de nos idées et pour encadrer nos militants, ce jour-là nous serons rendus loin, et je pense, en tout cas si je regarde le dernier exécutif, que nous n'en sommes pas très éloignés.

- Niez-vous qu'il y ait à l'exécutif certains tiraillements, cependant, quant au choix d'un style d'action.

- Non, et je souhaite que le tiraillement continue, car c'est lui qui est générateur. C'est d'ailleurs pour cela que Marois et Genest partis, je tiens à continuer à être présent à l'exécutif, plus que jamais. Je ne parlerais même pas de tiraillements. C'est une vision ou une approche différente comme c'est normal, puisque il n'y a pas deux hommes semblables. Mais ce n'est pas une division. Bien au contraire. Si vous saviez comme le climat a été sain et créateur durant ces deux années...

Le MDPPQ

A toujours besoin de votre aide.

Faites parvenir votre contribution à:

MDPPQ 113, rue Saint-Denis, Montréal 129

Achetez les articles ci-dessous:

Drapeau des Patriotes 27x54
Drapeau des Patriotes 6x12
Tuques des Patriotes
Foulard des Patriotes $4.00

Livre des "Patriotes 1830-1839" $3.00
Ed. Libération

Commande postale
(Frais 25c)
4122, rue du Parc Lafontaine

Le MDPPQ remercie son bienfaiteur du 22 janvier.

Partir d'ici...

Jeune homme, 29 ans, B.A., Bacc. Sp. Sc. Pol., publicitaire à Québec-Presse pendant 2 ans, et ex-professeur de français, recherche emploi en publicité, relation publique ou dans le domaine du spectacle.

Unilingues anglophones s'abstenir.

Tel. 279-3976 et 381-1385

... pour ailleurs.

sans histoires...en apparence

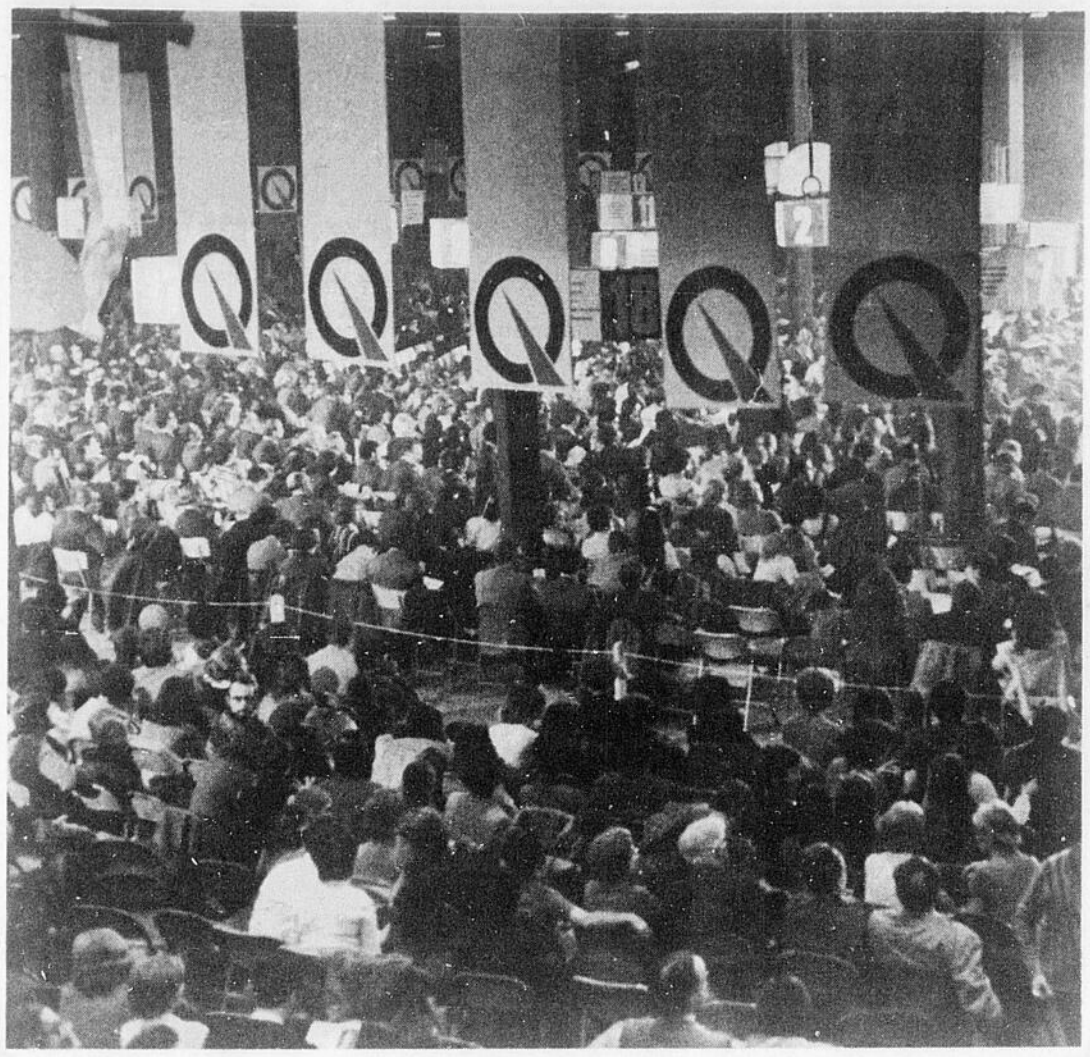

LES DELEGUES sont démocratiquement élus par l'assemblée générale de chaque comté.

Un vrai congrès, de vrais délégués

Si par hasard un témoin du dernier congrès créditiste met les pieds au prochain congrès du Parti Québécois, qui se tiendra la fin de semaine prochaine au centre sportif Laval, il sera au moins frappé par une différence: ce seront de vrais délégués, en chair et en os, membres du parti depuis au moins 6 mois et démocratiquement élus par l'assemblée générale de chaque comté, qui formeront l'assemblée.

Cahier de propositions

Et des délégués qui prennent leur rôle au sérieux. En moyenne, ils auront pris une trentaine d'heures, avant le congrès, pour étudier au niveau de chaque délégation de comté (ils sont treize délégués par comté) le volumineux cahier de propositions (162 pages) qui leur est parvenu depuis quelques mois déjà.

Ce n'est pas tout. Avant d'en arriver à cette étape, ils avaient déjà participé à deux congrès préparatoires. Le mini-congrès de leur comté, et le congrès régional où se sont élaborées et étudiées la majeure partie des propositions qui seront débattues au congrès national.

C'est donc dire que chaque délégué a consacré approximativement une soixantaine d'heures à la préparation du congrès qui s'ouvrira vendredi.

1,400 délégués

Il y aura 1,400 délégués au congrès. On arrive ainsi à l'astronomique total de 84,000 heures de préparation, au cours desquelles près de 2,000 propositions auront été étudiées. Et chacune de ces propositions a une histoire qui mérite d'être racontée.

Elle commence souvent dans la tête d'un membre qui désire corriger tel ou tel point du programme. Il amène sa proposition au mini-congrès de comté où elle est étudiée. Si elle est retenue, elle est ensuite acheminée au congrès régional où à nouveau elle sera débattue, amendée et rédigée dans sa forme définitive.

Le conseiller au programme

L'ensemble des propositions des congrès régionaux est ensuite acheminé vers le secrétariat national. Evidemment beaucoup se recoupent ou même se contredisent. Il appartient alors au conseiller au programme de rédiger un premier cahier-synthèse où il respectera l'esprit de chaque proposition tout en réunissant celles qui se ressemblent et en opposant celles qui se contredisent. Travail de titan qui se termine par un premier cahier-synthèse, retourné dans chaque comté où il peut à nouveau être amendé.

1,000 propositions

Un tel sérieux comporte évidemment des inconvénients. C'est ainsi que le prochain congrès risque d'être un peu terne au niveau politique. Pas de grands débats de fond, ou de courses au leadership qui marquent généralement ces événements. L'assemblée sera plutôt préoccupée par la nécessité de passer au travers des quelque 1,000 propositions qui seront devant elle. Mais quelle richesse sur le plan de la réflexion sur l'avenir du Québec et quelle leçon de démocratie dans la démarche.

Quand les délégués sortiront dimanche soir du centre Laval, le PQ aura un programme nouveau où ceux qui se préoccupent d'élaborer un nouveau projet de société auront revu et corrigé le modèle qu'ils entendent bientôt proposer à l'électorat québécois.

Si on s'y mettait....

- **AGENCES DE VOYAGES**
  Travelaide.
- **RESTAURANTS**
  La Bonne Table.
  Dankoff's.
- **DIVERS**
  Export "A"
  Scribec
  Laine Paul Grenier Enrg. Montréal
  Molson
- **COOP**
  Fédération des Magasins Coop
- **LIVRES**
  Udel
  BD
  Editions du jour
  Editions de l'étincelle
  Presses de l'Université de Montréal
  Revue Prêtres et Laïcs
  Librairie Tranquille
  Parti Pris
  Cinéma Québec
  Martinsart

Confiants dans la perspicacité de nos lecteurs, nous publierons chaque semaine par périodes de trois mois, les noms des entreprises commerciales qui annoncent dans notre journal. Nous croyons qu'une telle initiative s'avérera utile à nos lecteurs, à nos annonceurs ainsi qu'à Québec-Presse.

Voici Gallia

nouvelle! douce! étonnante!

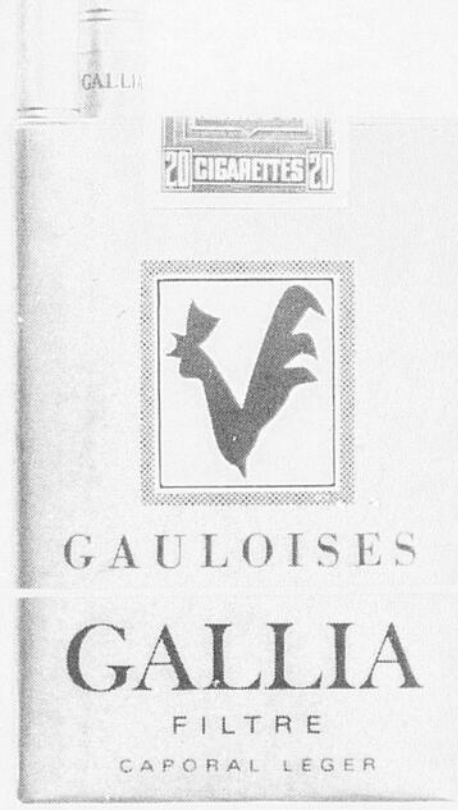

Enfin, douceur et saveur se trouvent réunies dans une cigarette de conception radicalement nouvelle. Essayez-la. Elle est bonne à fumer.

Des midinettes ACCUSENT la CSD de les laisser tomber!

par Louis Fournier

La nouvelle centrale des syndicats démocratiques (CSD), née en juin dernier d'une scission au sein de la CSN, vient d'être durement attaquée, pour la première fois, par un de ses propres syndicats.

L'offensive vient de la section locale qui représente environ 110 ouvrières du vêtement de la manufacture Susan Van Heusen (du groupe Canadian converters), située rue Sainte-Catherine dans l'ouest de Montréal, en plein quartier des midinettes. L'atelier où l'on fabrique des blouses fermera ses portes à compter du mardi 20 février, jetant à la rue des femmes qui, en bonne partie, ont de 20 à 30 ans de métier. Les installations de la compagnie seront déménagées à Shawinigan, grâce à une belle subvention de $44,000 du ministère de l'Expansion économique régionale.

Dalpé-Godin

Mme Pierrette Troie, présidente du syndicat, accuse le président de la CSD, Paul-Emile Dalpé, ainsi que le grand manitou de la Fédération du vêtement (CSD), Jean-Noel Godin, de n'avoir pas levé le petit doigt pour aider 125 ouvrières à lutter contre la perte de leur gagne-pain et à obtenir, pour le moins, des indemnités de licenciement équitables. Les syndiquées ont dû s'organiser seules et ont même déclenché deux arrêts de travail spontanés pour qu'on s'aperçoive de leur existence...

On ne peut plus guère empêcher la fermeture de l'atelier mais tout indique que grâce à leur détermination, les ouvrières de Susan Van Heusen vont réussir à arracher des indemnités de licenciement plus copieuses que celles qu'avaient "négociées" secrètement les grands boss de leur syndicat, MM. Godin et Lucien Laforest: une prime de separation moyenne de $57.40! Belle compensation pour des femmes qui gagnent environ $92 par semaine et qui ont jusqu'à 40 ans de métier en certains cas...

Et la loi?

Me Troie, l'âme dirigeante du petit syndicat, rappelle qu'en vertu des lois du travail elles-mêmes, le patron doit verser, en cas de fermeture de l'usine, des indemnités correspondant à deux jours de salaire par année de services jusqu'à un maximum de 20 ans.

D'après le dossier rédigé par les futures chômeuses, le genre de "syndicalisme" pratiqué par la Fédération du vêtement et son grand patron Jean-Noël Godin avec la bénédiction du président de la CSD Paul-Emile Dalpé est un syndicalisme qui n'a pas grand-chose à voir avec la défense des travailleurs. On ne manque d'ailleurs pas de rappeler que M. Godin a lui-même des intérêts dans les manufactures de vêtements et qu'il ne s'est jamais gêné pour avouer qu'il était "millionnaire".

"La CSD, conclut Pierrette Troie, accepte les fermetures et les mises à pied comme normales. Elle accepte aussi que des travailleuses qu'on jette dehors de leur usine ne reçoivent, comme tout dédommagement, que $57.40."

La fin des coopératives d'habitation au Québec?

(L.F.) - Le gouvernement québécois n'accorde plus de charte pour la formation de coopératives d'habitation!

Cette décision suit de peu la "dissolution" de la Fédération Coop-Habitat du Québec, qui groupait depuis 1968 une bonne douzaine de coopératives locales comprenant plus de 1,500 logements. Ces "locales" continuent d'exister pour le moment, mais la Société d'Habitation du Québec (SHQ), prêteur pour la construction des logements, s'apprête à prendre le contrôle de toutes les coops, l'une après l'autre, en vue de les transformer en habitations à loyer modique (HLM).

On se dirige donc vers la disparition - temporaire? - de l'habitation coopérative au Québec. La Fédération Coop-Habitat a dû cesser ses activités peu après que le Mouvement des caisses populaires Desjardins eut décidé de "prendre ses distances" vis-à-vis de cette expérience. Le Mouvement gérait la Fédération - en tutelle - par l'entremise de la Société de Fiducie du Québec.

NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE-EXÉCUTIF

au Conseil du Travail de Montréal

(FTQ-CTC)

Tous ceux et celles qui sont intéressés à poser leur candidature au poste de secrétaire-exécutif, devront donner leur nom et curriculum vitae au secrétariat, 1290 rue Saint-Denis, suite 86, avant le 28 février 1973.

GRATUIT

Cours: macramé, yoga, guitare, flûte, etc...

Pour informations après 1 heure p.m.: 387-1498

POURQUOI L'UNIVERSITE DE MONTREAL?

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Etudes anciennes et modernes · Etudes anglaises · Etudes françaises · Géographie · Histoire · Linguistique et philologie · Philosophie · Anthropologie · Biochimie · Biologie · Chimie · Criminologie · Géologie · Informatique · Mathématiques · Physique · Relations industrielles · Sciences économiques · Science politique · Service social · Sociologie · Psychologie · Psycho-éducation · Traduction.

Conditions d'admission : diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent (satisfaire également aux conditions d'admission particulières à chacun des programmes).

Durée normale des cours : 3 années.

Renseignements : 343-7076

Les formulaires de demande d'admission doivent parvenir, dûment remplis, chez le registraire de l'Université de Montréal AVANT LE 1er MARS.

PARCE QUE C'EST L'UNIVERSITE DE MONTREAL!

VOUS MANGEZ DE LA...

pénicilline dans le lait,

des pesticides dans les carottes,

des germes dans les crèmes glacées.

du plomb dans les tasses à café...

CONFERENCE COOPRIX-I.P.I.C.

FRANÇOIS CUSTOT

directeur du laboratoire coopératif de Paris

"je dénonce des scandales"

SALLE EMILE NELLIGAN 4750. HENRI-JULIEN MONTREAL

26 février 1973 (lundi) 20:30 heures

DOSSIER

L'emprisonnement des "trois": une avalanche de silences!

par Michel Sabourin
et Louis Fournier

Le Québec est sûrement le seul pays au monde qui ait emprisonné, en même temps, les présidents des trois grandes centrales syndicales. Et ce, presque dans l'indifférence générale.

Mais voilà, il semble que le Québec soit un coin de terre différent. Nous n'en sommes pas à un précédent près: il y a bien eu la Loi des mesures de guerre. L'état de guerre pour répondre à l'enlèvement d'un diplomate et d'un ministre.

"Dans une société libre, déclarait ces jours-ci l'exécutif de la CSN, un président de centrale doit pouvoir remplir ses activités syndicales comme un homme libre. S'il ne peut pas le faire, comme c'est le cas actuellement, il est temps que les responsables de cette répression soient identifiés et remplacés, avant qu'ils ne transforment le Québec en une immense prison".

Mais voilà, le Québec n'est pas une société libre. Le gouvernement, qui pourrait libérer MM. Pépin, Laberge et Charbonneau demain matin s'il le voulait, n'a pas levé le petit doigt contre leur incarcération. Sous prétexte qu'ils ont été condamnés par des juges et que la politique ne s'ingère pas dans le judiciaire. Or, tout le monde commence à savoir que les tribunaux sont à la solde des politiciens et des puissances financières qui soutiennent les politiciens.

Il était de bonne guerre, pour les présidents de centrales, d'être fidèles à eux-mêmes et aux travailleurs qu'ils défendent, en recommandant la poursuite de la grève du Front commun malgré les injonctions. Mais quand on est de l'autre côté du pouvoir, il n'est pas permis d'être de bonne guerre. Car aussitôt que cette guerre menace réellement le pouvoir, il réagit par la répression.

Tout le monde est estomaqué mais presque personne ne prend la parole pour ramener le pouvoir à une plus juste vision des choses. Nos soi-disant libéraux se taisent; nos démocrates qui, hier encore, parlaient de l'avenir de la démocratie, se taisent eux aussi. Nous publions ci-contre les témoignages de quelques hommes politiques qui on bien voulu commenter l'événement. Mais, sans doute plus révélateur que ces témoignages, le silence des autres que nous avons contactés. Le silence de nos grands démocrates et libéraux.

Lorsque le comité de rédaction de Québec-Presse a conçu l'idée de ce dossier, il a aligné les noms de tous ceux de qui il était possible d'espérer une réaction, peu importe le sens de cette réaction. Notre projet était d'interroger des représentants des trois grands partis canadiens: David Lewis du NPD, Jean Marchand des Libéraux (parce qu'il a lui-même déjà été président de la CSN) et Claude Wagner des Conservateurs. Les chefs de partis québécois aussi: MM. Dupuis, Lévesque et Loubier. Et nous voulions, de plus, avoir des chefs des gouvernements NPD de l'Ouest canadien, ceux du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie Britannique. Nous publions les témoignages de tout ce monde. . .Il y a des silences plus révélateurs que les paroles.

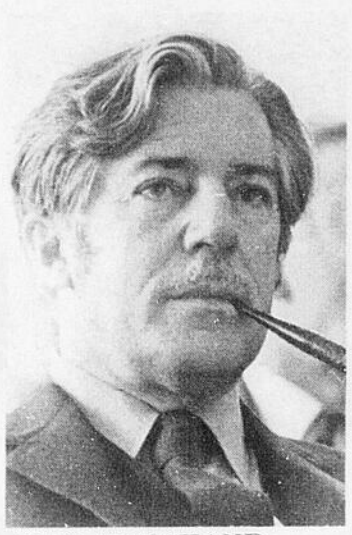

JEAN MARCHAND

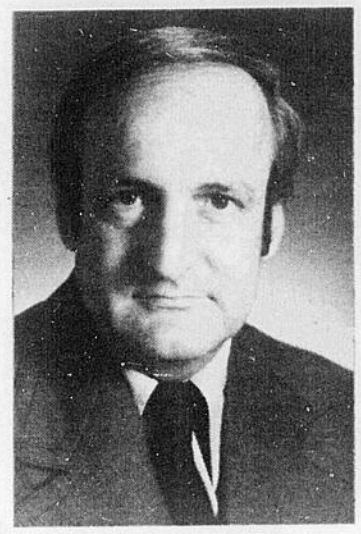

GABRIEL LOUBIER

CLAUDE WAGNER

Des silences qui viennent de haut

Jean Marchand

C'est le chef de cabinet de M. Marchand qui nous répond. Une femme, qui semble devenir méfiante au nom de Québec-Presse. "Vous savez, répond-elle je ne pense pas que M. Marchand puisse faire de déclarations sur ce sujet.

- Même en tant qu'ancien président de centrale?

- Non, je ne pense pas que M. Marchand veuille faire de déclaration.

- Ecoutez, nous ne voulons pas qu'il commente l'aspect légal de l'affaire. Mais, il peut sans doute donner un commentaire sur l'aspect social.

- Je ne pense pas, de toute façon laissez votre numéro et M. Marchand vous rappellera.

Il n'y eut jamais de réponse.

Claude Wagner

Dans le clan Wagner, c'est le bon ententisme, la simplicité qui règnent.

C'est une secrétaire très gentille qui répond et qui n'hésite pas à me parler comme si j'étais un ami de longue date. "Ecoute, M. Wagner est absent, mais son secrétaire de presse est actuellement en chambre pour assister au débat. Je vais lui faire parvenir un mot immédiatement, et il va te rappeler."

Et effectivement, quelques instants plus tard, j'ai au bout du fil l'attaché de presse de Claude Wagner.

Nous nous parlons en gens polis et civilisés. "Non M. Wagner n'a pas encore fait de déclaration sur le sujet. Ca me surprendrait qu'il veuille commenter l'aspect juridique de l'affaire mais je pense qu'il est peut-être possible qu'il fasse une déclaration sur l'aspect social de l'emprisonnement des trois chefs. Je lui en parle, et nous te rappelons demain".

Et le lendemain, effectivement l'attaché de presse rappela, mais pour dire que finalement, c'était bien malheureux, mais M. Wagner préférait s'abstenir...

Loubier

En quatre jours d'appels incessants, après avoir parlé au moins trois fois avec l'attaché de presse de M. Loubier, après s'être fait dire que M. Loubier aurait certainement un commentaire à faire, il n'y a toujours pas eu, au moment de mettre sous presse, de déclarations de M. Loubier. Paix aux hommes de bonne volonté...

Camil Samson

Premier appel à Camil Samson, nouveau chef parlementaire du Ralliement créditiste. "Ce n'est plus à moi de faire des déclarations, c'est au chef, M. Dupuis."

- Même en tant que chef parlementaire, vous ne voulez pas faire de commentaires?

- C'est à M. Dupuis qu'il faut vous adresser".

- Même en votre nom personnel.

- "C'est à M. Dupuis qu'il faut vous adresser."

Yvon Dupuis

C'est avec la paix et la sérénité du journaliste qui accomplit son devoir que nous téléphonons à M. Dupuis. Nous le rejoindrons à son journal "Défi".

La voix, à l'autre bout du fil, est sèche, légèrement impatiente mais polie. M. Dupuis a certainement le respect de notre journal...

- Je n'ai pas de commentaires à faire là-dessus pour le moment.

- Est-ce que cette situation vous préoccupe?

- Nous ferons nos commentaires en temps et lieux. Laissez-moi le temps de m'installer, et d'avoir un caucus des députés.

-Vous nous promettez donc un commentaire pour bientôt?

- Nous verrons, s'il y a lieu...

La CSD et la FCAI

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD), née d'une scission au sein de la CSN en juin dernier, n'a pas cru bon d'émettre de commentaires sur l'emprisonnement des "trois".

Même position à la Fédération canadienne des associations indépendantes (FCAI).

Le patronat

Le président du Conseil du patronat du Québec, Charles Perrault, invité à commenter l'emprisonnement des trois chefs, a répondu laconiquement à La Presse: "Ca peut vous paraître étrange, mais pour la deuxième fois peut-être en quatre ans, je n'ai aucun commentaire à faire".

Non, ça ne nous semble pas du tout étrange...

YVON DUPUIS

PAUL-EMILE DALPE

CAMIL SAMSON

...et quelques commentaires

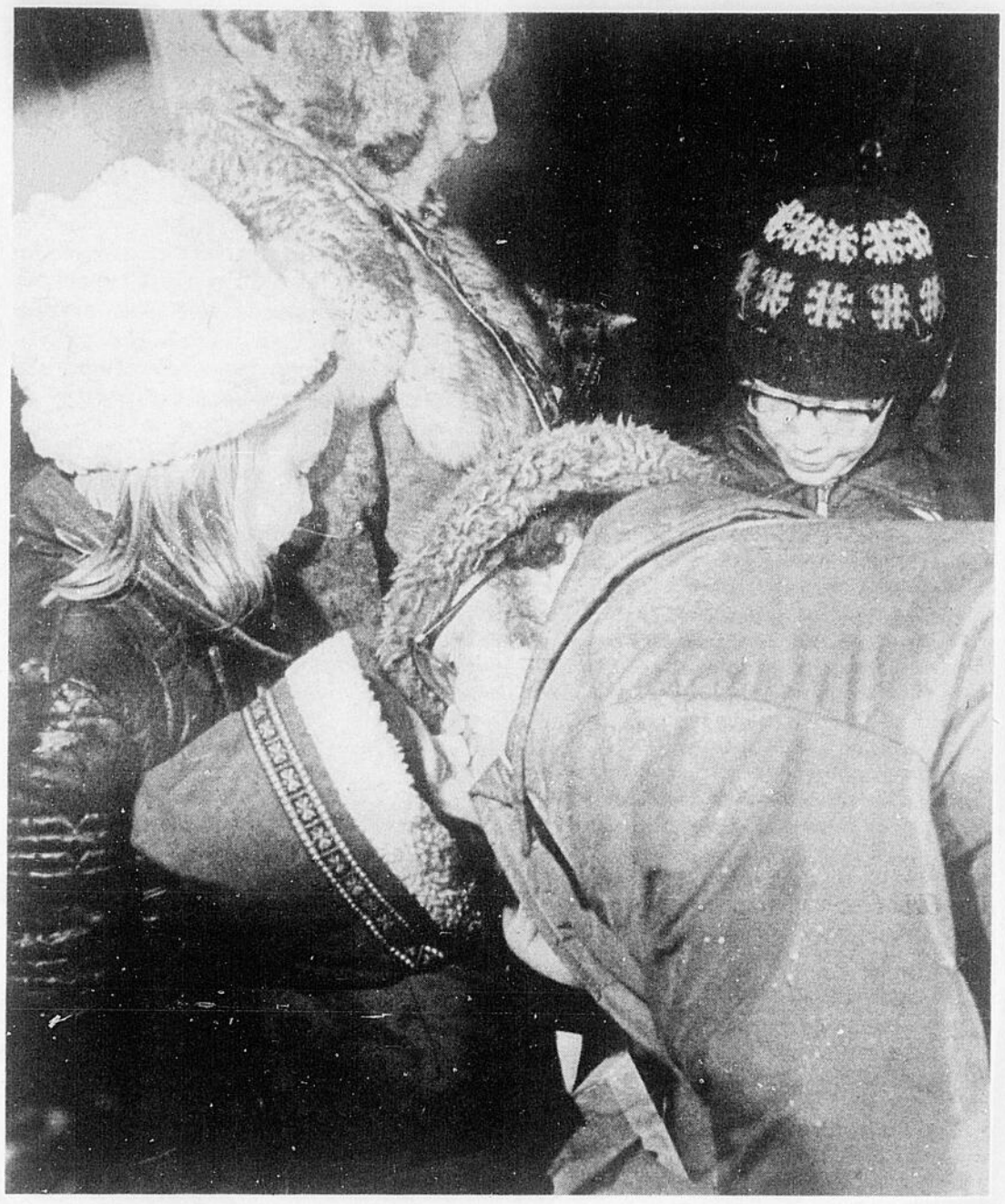

YVON CHARBONNEAU, quelques instants avant qu'il franchisse les grilles de la prison d'Orsainville et qu'il se sépare des siens....
photo René Derome

Marcel Masse

"C'est quand même choquant qu'on en soit arrivé là. Le moins que je puisse dire, c'est que c'est pas normal".

Devant l'emprisonnement des présidents des trois grandes centrales, c'est ainsi que réagit le député indépendant de Montcalm et ancien ministre (unioniste) de la Fonction publique, M. Marcel Masse.

"L'emprisonnement des trois chefs, dit-il, c'est la conséquence de tout un ensemble qui s'appelle la structure et le fonctionnement des négociations dans les secteurs public et parapublic. Et cet ensemble-là, il n'est pas comme il devrait être, en partie à cause du gouvernement, en partie aussi à cause des syndicats.

"Ce qui a le plus contribué à pourrir tout le climat, à mon avis, c'est l'absence de définition des services essentiels. On s'aperçoit que les parties ne peuvent pas définir ces services-là en plein conflit, à chaud. Il faudrait que ça se fasse avant, quand le climat est plus "cool". Il y a longtemps que j'interviens en ce sens.

"Cà serait au Parlement de faire ça, pas au gouvernement comme on le propose maintenant avec le bill 89. C'est pas ça qu'il nous faut!"

"Autre chose: le gouvernement a changé les règles du jeu en pleine négociation et ça, c'est mauvais. Il a retiré des droits aux syndicats et aux travailleurs.

"Je ne trouve pas normal l'emprisonnement des trois chefs mais c'est l'aboutissement à peu près inévitable de tout un ensemble que je viens de décrire."

Raymond Laliberté

L'aile québécoise du Nouveau parti démocratique (NPD) n'a pas mis de temps à réagir à l'emprisonnement des trois.

Le président du NPD-Québec, M. Raymond Laliberté, lui-même ancien président de la CEQ, a réclamé lui aussi la commutation de peine des "trois". Il a accusé la cour suprême du Canada d'avoir porté "un coup bas auquel s'attendait, toutefois, la foule organisée des travailleurs syndiqués, habitués à être bafoués depuis toujours par les tenants du pouvoir".

M. Laliberté conclut que "pour de vils crimes, la justice peut reporter d'année en année une sentence", mais que "vis-à-vis des chefs syndicaux, elle se montre d'une froide intransigeance".

René Lévesque

Le Parti Québécois est le seul parti politique provincial à demander purement et simplement la commutation de la peine d'emprisonnement infligée aux "trois".

Dans une déclaration conjointe, MM. René Lévesque, président du parti et Camille Laurin, leader parlementaire du PQ, écrivent que "le retour en prison des trois chefs syndicaux ne peut que compromettre le climat de détente dont tout le Québec a vitalement besoin". La déclaration du PQ, émise le jour même de la condamnation finale des "trois", se termine ainsi: "Nous faisons donc appel au premier ministre pour qu'il utilise immédiatement les pouvoirs de commutation que la loi confère à l'exécutif. Si M. Bourassa est sincère lorsqu'il affirme vouloir la paix sociale au Québec, c'est le moment de montrer qu'il est prêt à agir avec la sagesse aussi bien que la promptitude que requièrent les circonstances".

Un peu plus tard, parlant à Sainte-Thérèse, M. René Lévesque devait affirmer carrément: "Ce fut une folie furieuse de les mettre en prison!"

David Lewis

"Dès la condamnation des trois chefs en mai dernier, j'ai exprimé tout mon étonnement devant la rigueur du juge. J'ai qualifié ce jugement de sauvage et j'ai dit qu'il ne tenait pas compte des conditions sociales d'alors".

"Je regrette beaucoup que la cour supérieure ait refusé d'entendre l'appel. J'avais espéré que cette cour ferait preuve de plus de sensibilité à la dimension sociale de la question. Il semble maintenant que c'est au gouvernement provincial d'agir. J'espère qu'il aura le bon sens, dans l'intérêt de la paix sociale, de faciliter le pardon de MM. Pepin, Laberge et Charbonneau".

No comments...

Colombie Britannique: no. . .

Un gouvernement social-démocrate, élu grâce à l'appui des centrales syndicales. Nous téléphonons au cabinet du premier ministre. Son secrétaire de presse nous répond. Très gentil. "Oui, bien sûr, que nous connaissons la situation au Québec. C'est incroyable. Si le "Premier" Barret veut commenter? Fort probablement. Je vous rappelle à ce sujet."

Et le mardi passe, le mercredi passe sans qu'il y ait de réponses. De guerre lasse, nous rappelons le jeudi. Toujours le même secrétaire de presse à l'autre bout du fil. "Non, non, nous ne vous avons pas oubliés. Well, well, je ne pense pas que ce soit possible, non le premier ministre n'est pas assez au courant des faits. Et puis il est bien occupé. Ce sera pour une prochaine fois, d'accord. . ."

Manitoba: no. . .

Une surprise nous attend. Le secrétaire de presse du "Premier" est un jeune homme qui s'exprime dans un parfait français. Là aussi, on est bien gentil. "Québec-Presse, mais oui, nous connaissons. Une déclaration sur l'emprisonnement des leaders syndicaux? J'en parle aujourd'hui même au premier ministre."

Deux jours passent. Pas de réponse. Nous rappelons. "Well, je pense que le premier ministre aime mieux s'abstenir de tout commentaire." Et là on est un peu plus franc qu'ailleurs. "Voyez-vous, ça concerne les affaires intérieures du gouvernement du Québec. Nous aimons mieux nous abstenir. . ."

Saskatchewan: no. . .

Après maintes démarches, nous aboutissons finalement entre les mains d'un secrétaire du premier ministre. Là aussi c'est un gouvernement social-démocrate. Mais la réponse est la même. Le "Premier" est bien occupé. Il aurait bien voulu vous rendre une réponse, mais ce n'est pas possible pour cette fois-ci." Ah, la politesse anglo-saxonne. . .

RAYMOND LALIBERTE

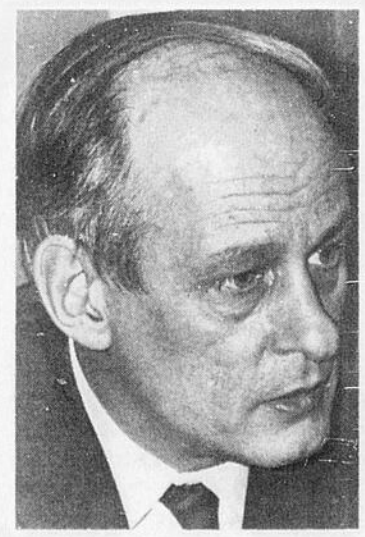

RENE LEVESQUE

MARCEL MASSE

Rimouski

Le Conseil régional de développement vient de demander $100,000 supplémentaires pour son exercice financier 73-74 à l'Entente Canada-Québec. Son budget sera ainsi haussé à un demi-million de dollars. On peut se demander si ce n'est pas exagéré par rapport au travail que fournit ce CRD. Premier des CRD à voir le jour, son action a été jusqu'ici considérée comme un échec. Jamais les gouvernements n'ont vraiment tenu compte de ces avis d'"interlocuteur privilégié". Le ministre Tessier a même déclaré, lorsqu'il était ministre responsable de l'ODEQ, que le CRD devrait disparaître. Le CRD n'a pas disparu, mais les hommes qui le formaient ont, eux, disparu. Les démissions et les départs se sont suivis. Aujourd'hui, les observateurs considèrent que l'action du CRD de l'Est du Québec est inutile.

Jonquière

"Aide-toi, le ciel t'aidera": avec cette belle maxime que l'on cite en éditorial, "Le Réveil" du Saguenay se réjouit de l'arrivée d'Yvon Dupuis en politique. Le signataire, Henri Vaillancourt, lève les yeux sur les irrégularités: "Un journaliste nous a raconté que Dupuis avait réservé 12 motels (entiers) et nolisé 27 autobus. Ce ne sont pas là des irrégularités." L'éditorialiste du "Réveil" affirme que le "jeu des cartes n'a pu changer le résultat final", et le congrès a été "un succès très intéressant". Et il conclut ainsi: "Dupuis sait où il va! Aujourd'hui c'est populaire". Eh! bien, M. Dupuis compte des appuis chez un éditorialiste. Ils ne sont donc pas tous péquistes!

Hauterive

L'ex - directeur de l'Hôtel-Dieu de Hauterive, M. Roland Martel, a accusé, dans une lettre ouverte, l'ex - premier ministre du Québec, Jean Lesage, d'avoir trempé dans la décision qui a été prise de faire de l'hôpital de Baie-Comeau, et non de celui de Hauterive, l'hôpital régional. En effet, M. Lesage, maintenant à la tête de bien des compagnies, siège dans le conseil d'administration de l'hôpital de Baie-Comeau. Celui-ci n'a que 70 lits, alors que celui de Hauterive en a 169. La construction de l'hôpital de Baie-Comeau a été consentie par M. Lesage à la demande des compagnies internationales établies à Baie-Comeau. M. Martel accuse M. Castonguay, dans cette affaire, d'avoir plié sous les pressions politiques. Le tout a ravivé les oppositions entre habitants de Hauterive et habitants de Baie-Comeau.

Chibougamau

On peut voler bien des choses, mais des drapeaux, c'est plutôt rare. Depuis quelque temps, à Chapais et à Chibougamau, la police a noté plusieurs vols de drapeaux, à l'hôtel de ville et dans les bureaux des ministères. Drapeaux québécois surtout. La police n'arrive pas à trouver les auteurs de ces "drôles de vols". Elle a fait savoir à la population du coin que, dans le cas d'un vol de drapeau, cela peut coûter 14 ans de prison à son auteur.

Péribonka

Qui veut composer une chanson à la mémoire de Maria Chapdelaine, héroïne québécoise du roman de Louis Hémon? Le concours est lancé. Ce sont les dirigeants de la Société des aménagements du musée Maria Chapdelaine qui organisent ce concours. On affirme que l'on fera appel à un chanteur professionnel pour endisquer la chanson qui devra célébrer Maria Chapdelaine. "Il n'y a pas eu jusqu'ici de chansons populaires de composées sur Maria, si ce n'est que des satires, genre celle de Georges Dor", regrettent les organisateurs.

JEAN LESAGE aurait semé la pagaille entre Baie-Comeau et Hauterive, en faisant des pressions pour que l'hôpital de Baie-Comeau devienne l'hôpital régional, et non celui de Hauterive.

Roberval

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il y a encore des gens qui croient aux "promesses électorales", comme il y a encore des enfants qui croient au Père Noël. Le député C. A. Gauthier vient de faire parvenir une lettre au ministre des Transports, M. Jean Marchand, pour lui rappeler que le ministre Turner, de passage à Roberval, le 8 octobre dernier, s'engageait publiquement à faire réparer la piste de l'aéroport de l'endroit. Depuis le 30 octobre, plus de nouvelles de M. Turner ni du gouvernement. "Je suis sûr que le ministre des Finances se fera un point d'honneur de respecter sa parole ministérielle", écrit le député Gauthier à M. Marchand. Naïveté? Subtilité du député? Le temps des "promesses" et de ceux qui y croient n'est pas encore fini.

Saint-Hyppolyte

Mme Casgrain et M. Guy Frégault n'aimait peut-être pas que le Québec soit représenté à Paris par "Les belles-soeurs" de Michel Tremblay; il n'en reste pas moins que cette pièce se "promène". Pendant qu'André Brassard la met en scène à Toronto, au moins deux groupes d'amateurs québécois la présentent. A Causapscal, en Gaspésie, quinze femmes de l'endroit y ont travaillé des mois. Même chose à la Trinité où l'on travaille la pièce de Tremblay depuis six mois. Auparavant, un groupe de femmes de Saint-Roch, à Québec, avaient fait la même chose.

Saint-Antoine

Les fusions, même volontaires, suscitent des débats âpres entre les "pour" et les "contre". Saint-Antoine des Laurentides et Saint-Jérôme n'échappent pas à la règle. Depuis le mois d'août 1972 les conseils des deux villes se sont rencontrés régulièrement pour s'entendre sur les conditions de la fusion. Alors que l'affaire semblait dans le sac, trois conseillers de Saint-Antoine se sont levés pour dire qu'ils s'opposaient au projet de regroupement volontaire tel qu'il se dessine actuellement. Ces conseillers ne sont pas contre la fusion, mais il voudraient négocier dur, afin qu'elle ne se fasse pas sur le dos des contribuables qu'ils représentent. Ils allèguent que le payeur de taxe de Saint-Jérôme doit débourser plus pour les mêmes services offert à Saint-Antoine; selon eux la population de Saint-Antoine ferait les frais de la fusion, ce qu'ils veulent éviter. Dans toute fusion, il y a de semblables dilemmes à trancher et, avouons-le, ce n'est pas facile de rendre justice à tous et à chacun. L'expérience de la Communauté urbaine Montréal est là pour le prouver. Aussi ne faut-il pas blâmer certains élus d'être extrêmement prudents lorsqu'il s'agit de fusion, déguisée ou pas.

Partout

Le conflit qui paralyse le Foyer des Hauteurs, depuis le 1er décembre 1971, semble sur le point de se régler. Le Syndicat national des employés du Foyer des Hauteurs (CSN) et la Fédération nationale des services ont rencontré récemment le ministre Castonguay qui leur aurait laissé entendre qu'il interviendrait pour mettre fin à ce lock-out. Quatorze des seize employés de cette institution pour vieillards recoivent des allocations de grève depuis 13 mois; deux autres se sont trouvés un emploi ailleurs. Selon les syndiqués la situation risque d'être passablement compliquée lors du retour au travail. En effet, grâce à la complaisance des lois, le Foyer des Hauteurs est devenu le Foyer Soleil et on a embauché du personnel pour faire fonctionner la "nouvelle" institution. Ce nouveau nom cache une "nouvelle administration au sein de laquelle on retrouve le nom de l'ancien propriétaire du Foyer des Hauteurs...

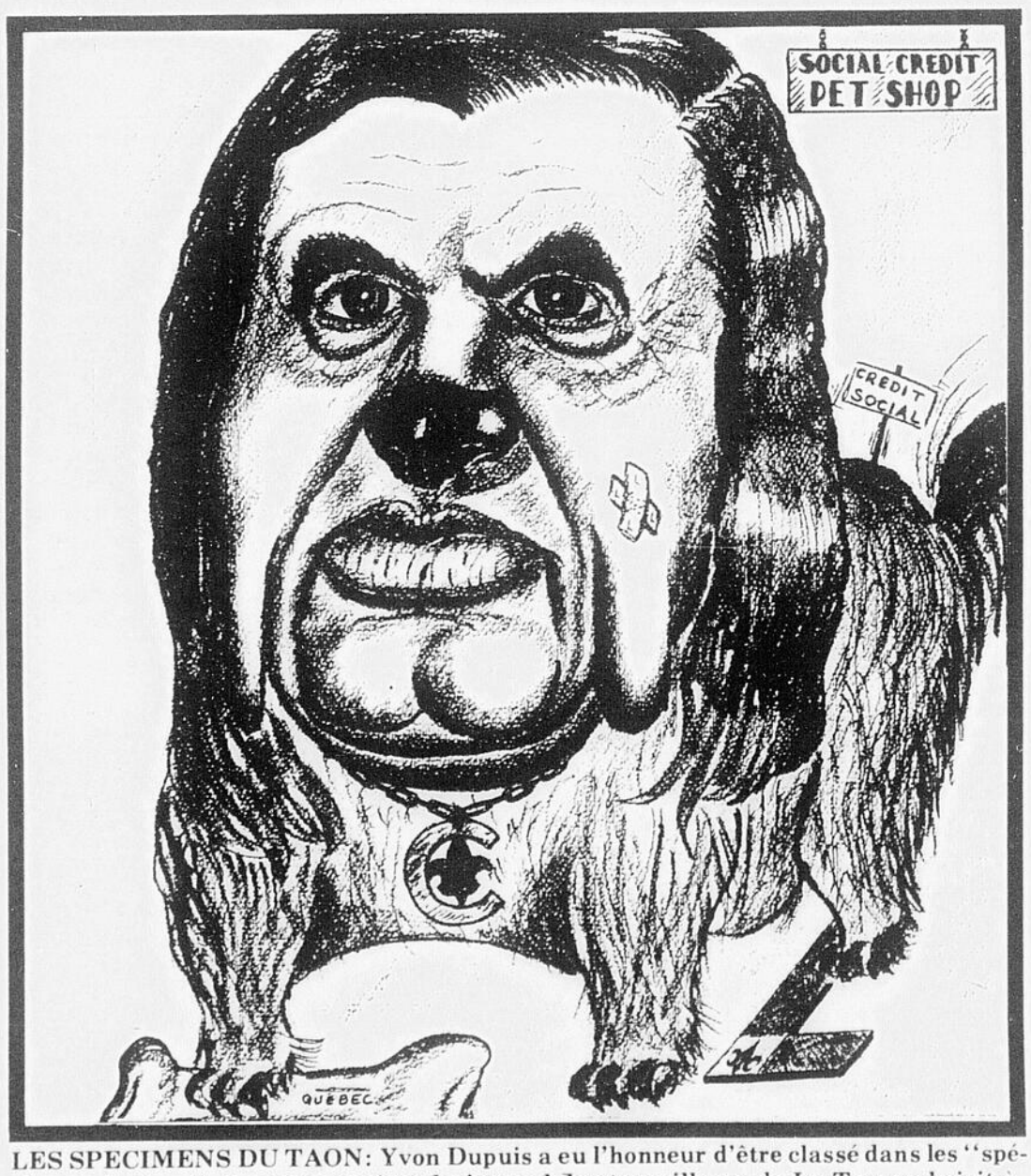

LES SPECIMENS DU TAON: Yvon Dupuis a eu l'honneur d'être classé dans les "spécimens du taon". Le caricaturiste du journal des travailleurs de La Tuque choisit à chaque semaine une victime. Cette fois-ci, il n'a pas manqué son coup. Mais, comme dirait Deschamps, c'est insultant pour les chiens...

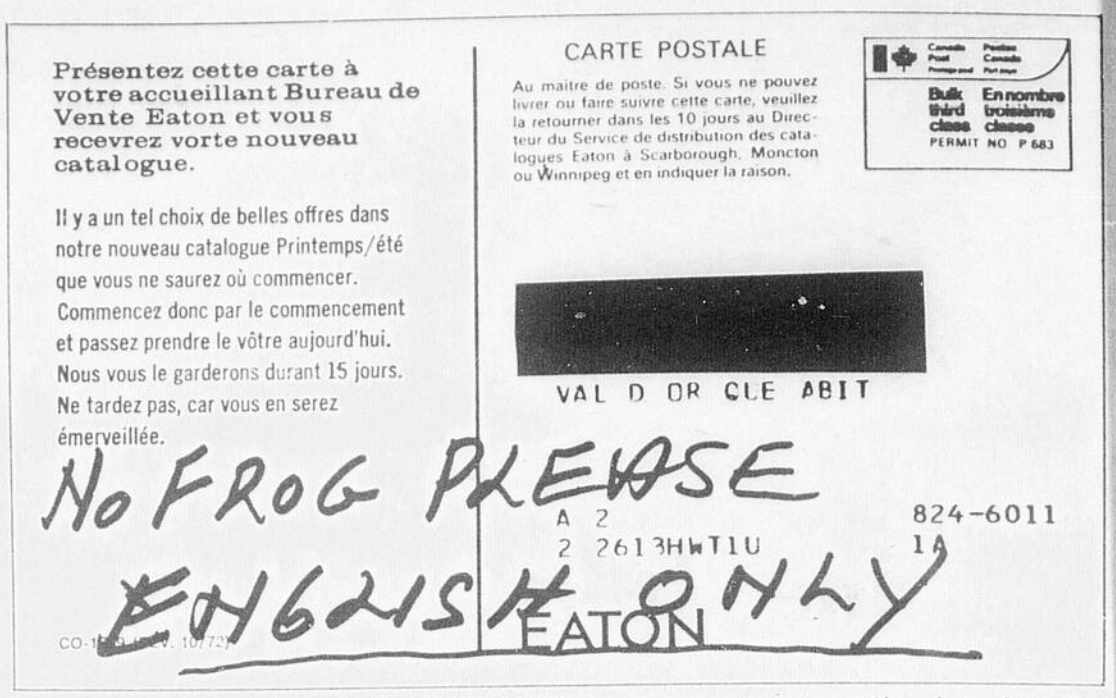

LE JOURNAL ABITIBI-DIMANCHE consacre une page entière à un fait divers qui a son importance. Un gérant de banque de Val-d'Or s'est présenté au magasin Eaton local pour remettre sa carte de demande de catalogue. Sur la carte, entièrement rédigée en français, il avait écrit au crayon gras: "No frog please-English only". A l'heure du rapport Gendron, au moment où l'on parle du français comme langue officielle, un tel fait divers est significatif.

Les ouvriers de la Bruck Mills

Ils s'opposent à la diminution de la semaine de travail!

par Louis Fournier

Les trois filatures de la compagnie **Bruck Mills** à Cowansville, Saint-Jean et Sherbrooke sont paralysées depuis le 10 février à la suite d'une grève déclenchée par près de 1,200 travailleurs membres de **l'Union des ouvriers du textile d'Amérique (FTQ).**

On peut juger de la détermination des syndiqués à obtenir gain de cause par les votes de grève pris en assemblée générale. L'arrêt de travail a été approuvé à 96% à Cowansville (la plus grosse usine), à 95% à Saint-Jean et à 90% à Sherbrooke.

Semaine de travail

Essentiellement, les grévistes s'opposent à une diminution de leur semaine de travail qui entraînerait, du coup, une diminution substantielle des salaires. Certains d'entre eux risquent de perdre jusqu'à $1,800 en vertu des offres de la compagnie! Et ce, bien qu'on sache que les salaires dans l'industrie du textile soient loin d'être parmi les plus élevés au Québec...

Grève longue

Selon Jean-Marc Couture, conseiller technique de l'Union, la grève risque d'être longue si la direction continue d'être aussi intransigeante.

La Bruck Mills, dirigée par les frères Gerald et Robert Bruck de Westmount, affiche un chiffre d'affaires de plus de $35 millions. Au conseil d'administration de la compagnie, on retrouve deux Canadiens français de service: Armand Turmel de Sherbrooke, président de la chaîne alimentaire **Provigo** et Rolland Chagnon, grand patron de **Lallemand.** Les deux hommes sont aussi administrateurs de la **Banque provinciale.**

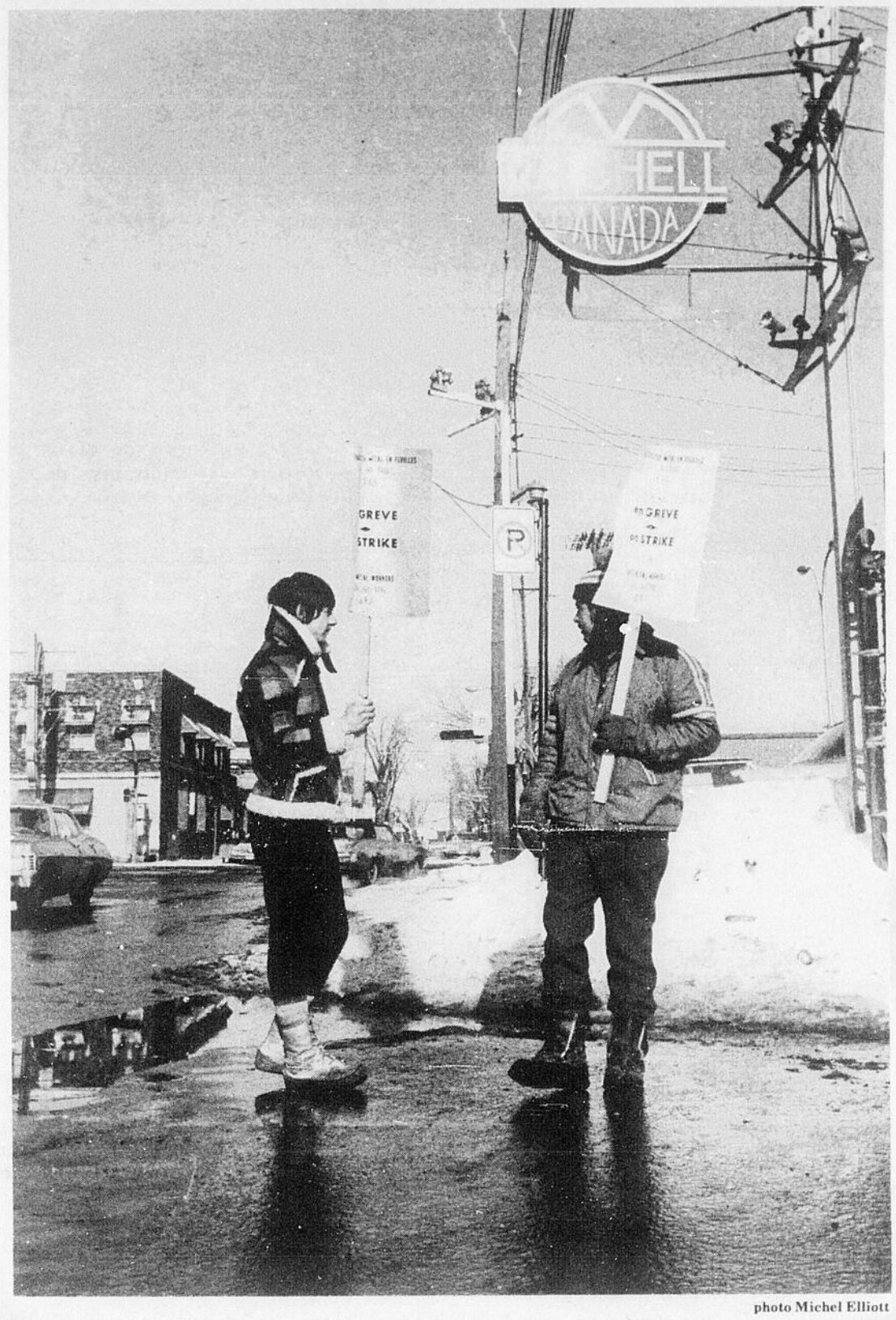

photo Michel Elliott

VALCARTIER
De 1,500 à 250 ouvriers

Le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce a soumis certaines propositions aux **Industries Valcartier,** à Québec, pour **"sortir la compagnie du trou",** mais tout indique que la compagnie n'a pas donné suite à ces propositions.

C'est en tout cas ce qui ressort d'une lettre expédiée par le secrétaire particulier du ministre Saint-Pierre, M. Bernard Loiselle, au syndicat local des Métallos (FTQ) qui représente les travailleurs touchés par le marasme actuel.

En 1970, les Industries Valcartier, filiale de la SFG, donnaient du travail à 1,500 ouvriers qui fabriquaient surtout des munitions légères, des contenants en plastique et des véhicules tout-terrain appelés **"passe-partout".** Or, en février 1972, il ne reste plus que 250 travailleurs à l'ouvrage...

"Système légal"...

Dans sa lettre adressée à M. Antonin Laberge, porte-parole du syndicat des métallos à Valcartier, M. Bernard Loiselle écrit notamment: **"Notre service des produits mécaniques et électriques a suivi depuis très longtemps les opérations de la compagnie et ne ménage pas ses efforts afin d'apporter l'aide possible à un regain d'activités. Cette aide, toutefois, est subordonnée à la direction de la compagnie qui, selon le système légal dans lequel nous vivons, doit d'abord assumer la responsabilité première et donner son assentiment aux propositions qui peuvent être faites."**

En réponse à cette lettre, le syndicat demande quelles sont les propositions soumises par le ministère et pourquoi elles ont été refusées par la compagnie ou la SGF.

Entre-temps, Valcartier a fait 1,250 chômeurs...

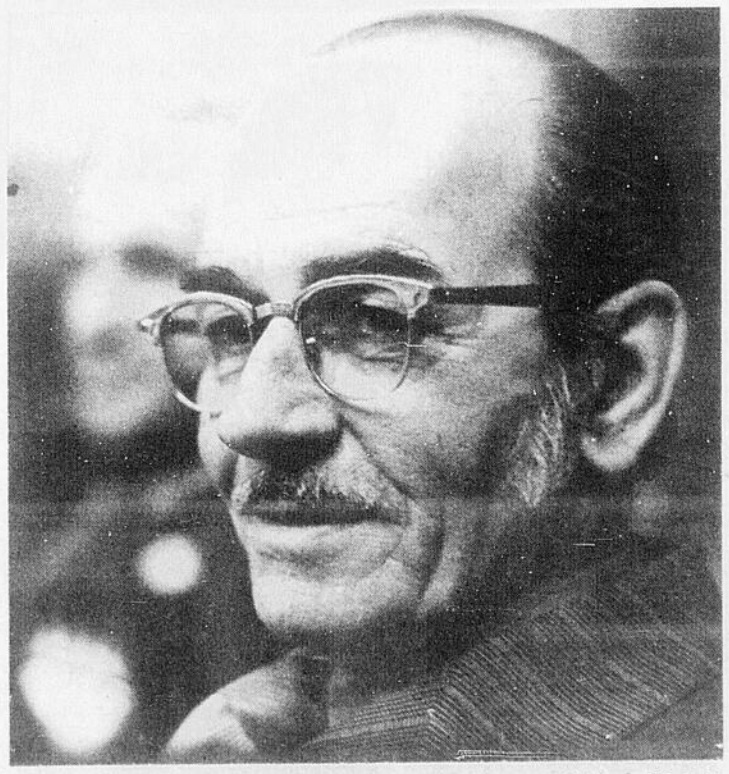

ANTONIN LABERGE, rédacteur du journal "La Cible" du syndicat local des métallos aux Industries Valcartier à Québec: pourquoi la compagnie a-t-elle refusé des propositions du ministère de l'Industrie et du Commerce?

400 grévistes à Robert Mitchell

PLUS DE 400 TRAVAILLEURS sont en grève depuis le 7 février contre la grosse entreprise métallurgique Robert Mitchell **à Saint-Laurent, près de Montréal. Le lendemain, la compagnie obtenait d'un juge complaisant l'émission d'une injonction pour limiter le piquetage. Les grévistes sont membres du** Syndicat des travailleur du métal en feuille (FTQ).

Points en litige

Les principaux points en litige sont l'ancienneté et la rétroactivité. Robert Mitchell est une compagnie prospère dont le chiffre d'affaires dépasse les $20 millions et les profits plus d'un million. Parmi ses administrateurs, on retrouve le sénateur libéral Louis Gélinas et le grand patron du réseau Télémédia, Philippe de Gaspé-Beaubien.

Message important aux membres du Syndicat de la Construction de Montréal (CSN)

Grâce à la collaboration de SARRI, une coopérative, nous vous offrons cette année encore un service de préparation de rapports d'impôts.

OU?
7333 St-Denis (à nos bureaux)

QUAND?
du lundi au vendredi de 6½ p.m. à 10h p.m. du 5 mars au 30 avril (ne tardez pas les derniers jours sont toujours surchargés)

COMBIEN?
quatre dollars ($4.00) pour les 2 rapports (prix comprend une part sociale de $0.50 qui donne droit au sociétaire à un service permanent durant l'année.)

CARTES D'AFFAIRES

PHARMACIENS

Jean Dicaire
Pharmacien

Centre de prescription du Québec

815, rue Provost, Lachine Tél.: 637-4441
4541, boul. Saint-Laurent, Mtl 844-9335
Ligne directe pour l'extérieur: 1-800-361-6444

DIVERS

L. Ray Tétrault

Luthier

Ventes & réparations d'instruments à cordes, 737, rue Louise - près Boul. Roland Therrien, Longueuil, Qué. Tél.: 674-6375

Réparation Télévision

Service Rapide $3.00
Couleur Noir et Blanc
J.M. T.V. 526-1442

AVOCATS

Paul Unterberg
Avocat

1420, rue Sherbrooke, Ouest, suite 400
Montréal Tél.: 842-6604

Burns, Pothier et Belleau

Avocats

774, boul. Saint-Joseph, Est
Montréal (176e) Tél.: 526-1605

Sam Goldwater, b.a., LL.L.

Avocat

Chambre 410
33, rue St-Jacques O. Bureau: 845-3231
Montréal 126, P.Q. Soirs: 739-2167

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Guy Bertrand, Clément Richard et Associés
avocats

42, rue Sainte-Anne, suite 200
Québec Tél.: (418) 529-2168

OPTOMETRISTES

Benoit Kemp, o.d.
Optométriste

4980, boul. Henri-Bourassa, Est.
Montréal-Nord Tél.: 321-5682

NOTAIRES

Groulx, Cadieux & Mongeau
NOTAIRES
YVON GROULX, B.A., L.Ph., LL.L.
GILLES CADIEUX, B.A., LL.L.
DENIS MONGEAU, B.A., LL.L.

4416, boul. Pie-IX, Montréal (406e)
Tél.: (514) 254-9435

COMMERÇANTS

Livraison courtoise et rapide

Ferronnerie Idéale
Everard Arsenault

475 A, rue Chapleau
Bois-des-Filions Tél.: 625-0153

Pour tout renseignement relativement aux cartes d'affaires, communiquez avec "Francine Tremblay".
Service de la publicité à:
381-1385

lecteurs

Semence de solidarité

M. Louis Laberge, président
Fédération des travailleurs du Québec
Prison d'Orsainville
Orsainville, Québec, P.Q.

Le Conseil du Travail de Sept-Iles et du Golfe tient à t'exprimer son grand désappointement vis-à-vis l'attitude abusive dont tu as été l'objet. STOP Il nous semblait que la justice ne devait avoir qu'un poids une mesure mais une fois de plus on a démontré l'acharnement avec lequel on s'attaque aux travailleurs et à leurs dirigeants. STOP

Tous les travailleurs de la Côte-Nord et de la Gaspésie se joignent à nous pour t'exprimer leur solidarité et leur admiration. STOP Pour nous, tu es celui qui subit pour ceux que tu as défendus avec tant de dévouement et de compétence. STOP

Espérons que le sacrifice des chefs ouvriers sera une semence de solidarité jamais connue auparavant de tous les travailleurs québécois. STOP

Fraternellement,

Clément Godbout, président
Conseil du travail de Sept-Iles et du Golfe
355 Joliette
Sept-Iles, P.Q.

Un drame

A quand notre tour d'aller en prison? Pour les syndiqués ordinaires, c'est-à-dire celui qui paie sa cotisation mais ne va à peu près jamais à l'assemblée de son syndicat, excepté si l'on est en période de négociation, l'emprisonnement des chefs syndicaux ne présente aucune raison de s'alarmer. Bien sûr, certains trouveront que le gouvernement va un peu loin, une bonne partie d'entre eux demeureront apathiques.

Mais certains travailleurs syndiqués iront jusqu'à se réjouir de ce fait. Ceux-là sont en général des personnes qui ont pris fait et cause pour le gouvernement soit en plaçant leur idéologie politique au-dessus de leur idéal syndical. L'exemple est là: certains chefs politiques n'ont jamais manqué l'occasion de "descendre" les chefs syndicaux et pourtant le peuple, qui est composé en majorité d'ouvriers, les soutient quand même. Ceci est dû au fait qu'on ne peut faire avancer le mouvement ouvrier sans venir en conflit avec les dirigeants de notre système. Quand les travailleurs vont en grève, ils vont en grève contre le système. Et le système dispose d'influences au gouvernement, dans les journaux et tous les médias d'information; le plus souvent, il les contrôle complètement. Exemple: Power Corporation, La Presse, CKAC. On ne donnera jamais à un chef syndical deux heures de cote d'écoute chaque jour, car les annonceurs, ce sont ceux avec qui le syndicat doit combattre pour obtenir justice, ce sont les employeurs.

C'est pourquoi on ne peut pas s'attendre à changer du jour au lendemain une certaine mentalité. Certaines personnes passent tout près d'une crise cardiaque seulement à entendre le mot grève.

Pour ceux qui savent et croient que quelquefois, une grève est nécessaire, l'emprisonnement des Pepin, Laberge, Charbonneau est un drame.

1o C'est une injustice, alors qu'en grande majorité les demandes du Front commun ont été consenties par le gouvernement, ce qui signifie que la grève était justifiée en plus d'être légale.

2o Parce qu'à l'époque des protestations au premier emprisonnement, les dirigeants de tous les partis politiques ont supplié les chefs syndicaux d'exercer leur droit d'appel et de retourner négocier avec le gouvernement.

3o Parce que, même après le retour au calme, on n'a même pas permis aux chefs syndicaux de se justifier devant une cour.

4o Parce qu'à l'avenir des petits présidents de syndicats, des officiers de syndicats, se retrouveront en prison, pour avoir défié une injonction même si auparavant ils n'ont pas eu de démêlés avec la justice. Le travailleur au lieu de faire face à son seul employeur sera écrasé par la loi.

Etonnante justice qui en général, prend de 3 à 4 ans et plus à acheminer un procès de la première instance à la cour suprême dans les cas criminels, et dans le cas des travailleurs a réussi ce tour de force en neuf (9) mois. Comme quoi les véritables criminels ont le beau jeu.

Tout cela alors qu'une batterie d'avocats parmi les meilleurs du Québec s'unissent pour bloquer le travail de la Commission d'enquête sur le crime organisé. Voir La Presse 7-2-1973.

Ces avocats n'ont pas jugé bon protester contre l'emprisonnement des chefs syndicaux. Ils voudraient peut-e tre éviter l'emprisonnement aux chefs de la pègre. En retardant peut être auront-ils le temps de faire disparaitre les preuves. Exemple: l'affaire de la Casa Loma ou le procureur général J. Choquette a retiré le dossier des mains du juge Lagarde qui tentait de savoir la vérité.

Résultat: Après deux (2) longs et coûteux procès, tout le monde est acquitté. Trois (3) meurtres aucun coupable ou comme au baseball, erreur! Tout le monde est sauf.

Etrange justice! Le cousin de Jérôme, Auguste Choquette, au lieu de descendre les syndiqués devrait réfléchir à cela.

Que voulez-vous, la réflexion n'est pas l'apanage des forts.

Clermont Nadeau,
Comité d'action politique,
Conseil central des syndicats nationaux Beauharnois-Valleyfield (CSN)

Les droits de l'homme

Le conseil du travail du bas de la Gaspésie proteste énergiquement contre l'incarcération des trois chefs syndicaux, Pépin, Laberge et Charbonneau. Nous présumons qu'une telle décision affecte l'économie et la défense des droits de l'homme dans ses revendications en matière humaine et autre.

Il incombe au premier ministre M. Bourassa et au ministère de la Justice d'intervenir dans cette décision. Nous présumons que les actes des trois chefs syndicaux n'étaient pas répressifs mais plutôt dans le but du bien commun et du mieux-être des travailleurs.

Nous suivrons les autres travailleurs dans leurs manifestations et autres protestations, dans le cas de non-reconsidération d'un tel jugement.

M. Aurelien Hautcoeur
Président du Conseil du traval du bas de la Gaspésie

Colloque sur les communes
(de vie et de travail)
23 - 25 février 1973
Avec films, vidéo et participation de "communards" et autres personnes-ressources.
Carrefour international
6020, Wilderton
731-8045
Ouvert du mercredi au dimanche de 16 heures à minuit

Les voyages en cargo: un paradis pour les gens pas pressés...

par Micheline Lachance

Voyager en cargo, me direz-vous, ça ne se fait plus. Et pourtant, il existe encore des agences maritimes commerciales qui acceptent des passagers sur l'un ou l'autre de leurs cargos. Le prix, selon évidemment de la durée de la traversée, se situe quelque part à mi-chemin entre le tarif aérien et celui plus onéreux d'un transatlantique.

Comment se déroule au juste la vie quotidienne sur un cargo? Evidemment, elle varie selon les cargos. Mais prenons le cas du Makarska, un bateau yougoslave appartenant au gouvernement. Il transporte par exemple du suif et de l'aluminium au Portugal, en Espagne, en Italie et en Yougoslavie.

Un petit univers

En mer, l'univers se rétrécit. L'incident le plus insignifiant prend tout à coup une grande importance: une coquerelle égarée dans la cabine, une partie de bridge ratée parce que l'un des partenaires a triché ou encore l'étrange mets qu'on a servi à l'heure du lunch.

La télévision

Il y a bien sûr, un appareil de télévision, mais les émissions sont relayées par les satellites et on se trouve rarement dans la zone d'influence. La radio? pas la peine d'y penser; il y a toujours une tempête quelque part qui brouille les ondes. Quant au phono, il aurait belle allure au musée national tandis que les disques constituent de véritables pièces de collection. Tout cela pour dire qu'il vaut mieux s'armer d'une bonne caisse de livres et se sentir tout à fait disposer à entreprendre une véritable cure de sommeil. J'irais même jusqu'à vanter les avantages d'être accompagné d'une personne du sexe opposé (ou du même sexe selon les tendances de chacun). Avouons-le, si les avantages d'un tel voyage sont multiples, les inconvénients n'en sont pas moins nombreux. Ainsi, on est porté à croire que les officiers et le capitaine du cargo se lient d'amitié avec les passagers au cours de la traversée. Rien n'est moins certain. Plsieurs d'entre eux se contentent de dire bonjour aux passagers sur le pont, ponctuant leurs salutations d'un "belle température n'est - ce pas". La barrière des langues, on s'en doute, y est pour quelque chose. Rien n'empêche qu'on peut fort bien se retrouver en tête-à-tête quasi continuel avec les autres passagers, qu'il s'agisse de vieilles Anglaises riches et un peu toquées ou d'un célibataire d'un certain âge déprimé et qui, par surcroit, a la malencontreuse habitude de confier ses problèmes à tous et chacun.

En mer, la gastronomie devient une chose fort importante. Les heures des repas sont rigoureuses comme à l'armée. Déjeuner à huit heures, lunch à midi et dîner à six heures. Les repas sont excellents ou médiocres, selon le drapeau qui flotte à l'avant du bateau. Puisqu'il est question du Makarska, précisons que la cuisine yougoslave, offerte en quantité démesurée, souffre carrément d'un manque de variété, tant et si bien qu'on peut se retrouver devant une assiette de veau le midi, une autre le soir et une troisième le lendemain.

Les escales

Un dernier mot au sujet des escales: il faut littéralement se laisser bercer par la mer sans jamais se soucier des escales prévues ou leur durée. Les horaires n'étant à toutes fins pratiques pas respectées et les itinéraires l'étant rarement, on ne peut jamais planifier le temps qu'on sera à terre. Car il n'est pas rare que le capitaine annonce qu'on fera escale à Lisbonne plutôt qu'à Porto ou qu'on ne passera que 12 heures au lieu de deux jours à Barcelone. La raison est simple: l'état-major ne peut pas savoir que, pendant l'ondée qui durera deux heures, les débardeurs ne travailleront pas; ou encore qu'il est plus économique de faire revenir les travailleurs le lendemain plutôt que de leur payer du supplémentaire le soir. Le capitaine n'y peut rien si les camions devant recevoir la marchandise sont en nombre insuffisant ou si le mazout n'a pas été livré à cause d'une grève des employés du pétrole.

Un paradis...

En somme, une traversée en cargo, c'est le paradis pour les gens qui ne sont pas pressés, qui adorent la lecture (les échecs ou les jeux interdits), mais c'est un véritable cauchemar pour les voyageurs en mal d'activités mondaines ou de conquêtes amoureuses.

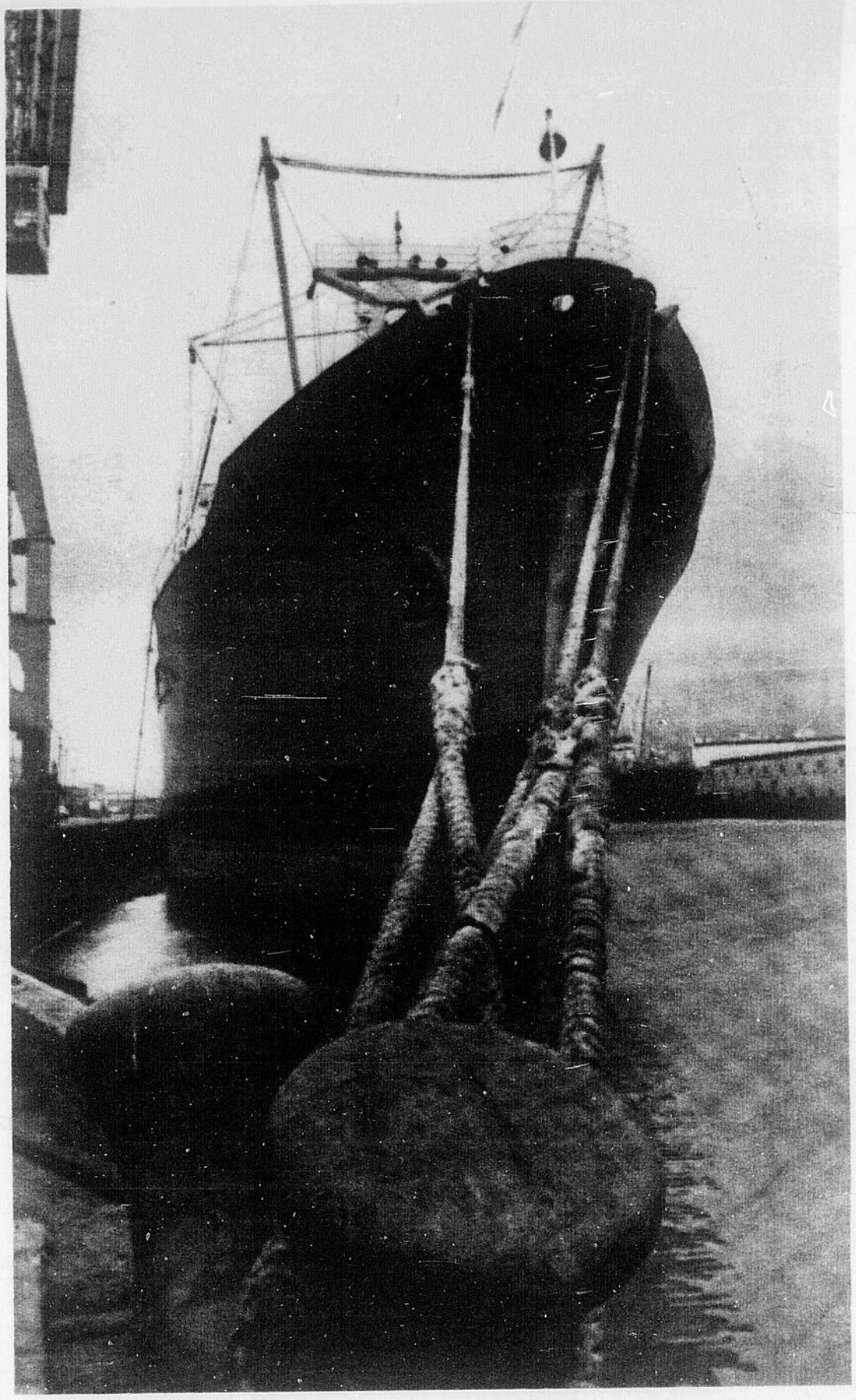

IL EXISTE ENCORE des agences maritimes commerciales qui acceptent des passagers à bord de l'un ou l'autre de leurs cargos. Le prix se situe quelque part entre le tarif aérien et celui plus onéreux d'un transatlantique.

QUEBEC-PRESSE
à domicile
381-9936

Dimanche le 18 février à 20 heures
Raymondo De Andrade, sociologue brésillien parlera de: "l'école et le monde ordinaire".
"commentaires du rapport Faure"
Ouvert à tous
Carrefour international
6020, Wilderton
Montréal
731-8045

2 semaines à MIAMI

Incluant transport par Québecair,
logement sur base de chambre double,
transferts,
services d'un représentant.

À PARTIR DE
$259.00

au Sun City Motel
sur la plage à la 174e rue
ou
à l'Hôtel Biscayne Terrace
à Miami face à la Marina

Mirabel Tours Inc.
277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant
Comté Laprairie
632-5330

Uruguay: l'armée accorde un sursis au président!

par Pierre Jean Méhu

C'est un sursis que les chefs de l'armée uruguayenne ont accordé au président Juan-Maria Bordaberry: qu'il mette de l'ordre dans la maison, sinon ils sévironf! Après avoir tenté un moment de résister, le chef de l'Etat uruguayen s'est exécuté. Le général Antonio Francese, ministre de la Défense et protecteur attitré de la haute oligarchie, a dû s'effacer.

Une petite révolution sur les bords du Rio de la Plata? Certains chroniqueurs ont pu l'écrire. En exagérant beaucoup. Il faut un peu plus que le renvoi du général Antonio Francese, malgré le poids qu'il a pu avoir auprès de certaines agences de renseignements américains pour qu'on puisse parler de changegement à Montevideo. Cependant, les événements de la semaine dernière ne peuvent être considérés comme une banale péripétie dans la vie politique uruguayenne.

Blanc bonnet, bonnet blanc

Parti blanco, parti colorado, c'est blanc bonnet, bonnet blanc, tout le monde vous le dira à Montevideo. Appuyées par la grosse bourgeoisie, celle des terres, de la viande et des banques, ces deux formations se sont toujours partagé le pouvoir suivant un mécanisme bien rodé, presque d'horlogerie. Pendans un temps, elles poussèrent la collaboration jusqu'à mettre sur pied un gouvernement collégial qui leur permit de se partager les ministères. "L'affaire" marcha bien tant que l'Uruguay bénéficia du boom de la viande de l'après-guerre. Montevideo avait la prétention de pouvoir être le banquier de l'Amérique du Sud.

La reconstitution du cheptel europeen fut un rude coup pour les propriétaires d'haciendas et les gros négociants en bestiaux qui avaient construit sur les profits de la viande toute une série d'activités qui allaient des banques aux maisons d'assurances et à des compagnies de transport. Du jour au lendemain des sources de profits se trouvaient taries alors que des habitudes de consommation avaient été prises. On recourut alors à la corruption à très haute échelle.

La corruption, comment la combattre quand elle avait atteint tous les corps de l'Etat et que, du chef de cabinet au huissier du ministère, on trafiquait les deniers publics. Le mouvement des Tupamaros se donna pour première tâche de sensibiliser l'opinion publique uruguayenne au scandale du trafic d'influences. Les premiers raids effectués par les groupes de révolutionnaires uruguayens ont eu surtout pour cible les bureaux de comptabilité. Des centaines de documents furent subtilisés et communiqués à des journaux indépendants pour montrer les liens existant entre les pouvoirs publics et certaines entreprises privées et démasquer aussi ceux qui réalisaient des profits illicites sous des dehors respectables.

Des "prisons du peuple"

Dans un deuxième temps, le mouvement se structura avec l'organisation des groupes d'intervention et la mise sur pied des "prisons du peuple". Le paisible Uruguay dont on avait tant vanté les institutions politiques et la "démocratie" inspirée du modele helvétique sautait dans la violence politique.

C'est à l'armée que fut confiée la tâche de réduire les foyers révolutionnaires. Celle-ci ne se fit pas prier, de tradition légaliste comme au Chili, elle se mit sans sourciller au service du pouvoir de l'oligarchie, croyant défendre la patrie de la subversion castro-communiste alors qu'en fait elle ne faisait que renforcer les intérêts d'une poignée de profiteurs dont le "nationalisme" n'empêchait pas que les profits rapportés par la corruption aillent grossir des avoirs déposés dans des comptes numérotés de Suisse.

L'armée exécuta sa tâche avec efficacité, brutalité, sans bavures. La torture fut utilisée comme une thérapeutique. Puisqu'il s'agissait de protéger le pays contre l'hydre rouge, tous les moyens étaient bons...

On ne peut pas dire que les militaires uruguayens n'obtinrent pas d'assez "bons résultats". Les élections de mars 1972 se déroulèrent sans grand trouble, les prisons du peuple furent découvertes et détruites et des centaines de guérilleros furent arrêtés et jetés en prison. L'oligarchie respirait, et les Tupamaros restés libres se virent dans l'obligation de repenser leur stratégie.

Cependant, en combattant le mouvement révolutionnaire, plusieurs militaires argentins en vinrent à s'interroger sur les causes de son apparition. Certains révélations faites par des guérilleros capturés furent soigneusement contrôlées et dans plusieurs cas se révélèrent fondées. Discrètement, une partie de l'armée uruguayenne commença à prendre ses distances par rapport au pouvoir civil en place.

Corruption

Ne voulant pas rompre avec le pouvoir civil parce que, selon elle, le danger de la subversion communiste existe encore, l'armée fit pression sur le gouvernement de Bordaberry pour l'amener à se débarrasser de ses alliés les plus corrompus. Deux députés du président de la République (colorado) se virent enlever leur immunité parlementaire et traduits devant les tribunaux pour corruption et prévarications. Des hommes d'affaires furent poursuivis pour fraude et évasion fiscale et Jorge Battle, ami de Bordaberry et rejeton d'une des "grandes familles" uruguayennes, ne put empêcher de une information judiciaire de s'ouvrir contre certaines de ses activités commerciales et industrielles.

Quelle importance faut-il accorder aux initiatives de l'armée uruguayenne? S'agit-il de signes avant-coureurs d'une réédition du coup d'Etat péruvien de 1968 qui a amené au pouvoir à Lima des militaires nationalistes et progressistes? Est-ce une maneouvre subtile pour le partage du pouvoir économique, des prébendes de la corruption? Jusqu'à présent, l'armée uruguayenne n'a pas exigé de réformes économiques et sociales précises; elle s'est contentée de vitupérer contre la corruption des hommes au pouvoir. Il faut attendre. La rébellion de la fin de la semaine était peut-être une répétition générale...

LA REPRESSION fut menée avec efficacité. Scènes de rue à Montevideo

L'ARMEE uruguayenne au "travail". Il s'agissait de défendre la patrie contre la subversion castro-communiste.

FIESTAS MEXICO
FIESTA MEXICANA

Une découverte du Mexique d'hier et d'aujourd'hui par la route qui conduit à Acapulco, via San José et Taxco. La métropole mexicaine vous livre tous ses visages, les petites villes, leurs coutumes avant que vous ne profitiez complètement de la vie sportive et élégante d'Acapulco.

$530 13 jours

FIESTA — SOL ACAPULCO
Séjour de soleil et de repos sur les plages superbes de la Riviera d'Amérique, choix d'hotels 15 jours

à partir de $337
CP AIR

AMÉRIQUE DU SUD

Voyage accompagné de Montréal à Montréal par Catherine Boisseau. 22 jours Lima - Cuzco - Machu Picchu - Buenos Aires - Montevideo - Ascunsion - Chutes Iguassu - Sao Paulo - Brasilia et Rio de Janeiro. Hotels de luxe, deux repas par jour, visites, transferts, transports terrestres et aériens inclus. Voyage de luxe. Unique départ accompagné le 17 mars 73.

$1,292.70
VIA AEROLINEAS ARGENTINAS

Cap sur le Soleil
DEMANDEZ VOTRE DEPLIANT

FIESTA DEL SOL
ESPAGNE

Une joyeuse escapade d'une semaine en Espagne sur la Costa del Sol. Départs tous les samedis jusqu'au 31 mars. Transport par Jet IBERIA de Montréal à Malaga, transferts, luxueux hotels, appartements, chambre, vivoir, salle à manger, cuisinette, salle de bains, terrasse. Visites et excursions facultatives.

TARIF TOUT COMPRIS A PARTIR DE
$255
PAR PERSONNE

HAWAÏI
FUN SEEKERS
VOUS OFFRE PLUS!

Voyage aérien Montréal-Honolulu et retour avec, repas de gourmets, cinéma. Votre collier "Aloha" de fleurs fraiches. Transferts. Accommodation d'hotel. Taxes d'hotel. Pourboires. Dejeuner d'accueil avec attraction hawaïenne. Animateurs d'expression française. Sac de plage. Le tour de quatre îles comprend votre transport par Jet de la Hawaïan Airlines. Party de Gala avec Bar-B-Q hawaïen sur la plage. Les départs sont garantis.

A partir de $489.
DÉPARTS TOUS LES DIMANCHES

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
TRAVELAIDE LTÉE
SIÈGE SOCIAL: ÉDIFICE DOMINION SQUARE, MONTRÉAL 110
TOUS NOS BUREAUX OUVERTS LE SOIR
JUSQU'A 9 h. p.m. LE SAMEDI 5 h. p.m.

CENTRE-VILLE
1010 ouest, Ste Catherine — MÉTRO PEEL 861 7272
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE SUR LE PARC

LAVAL CENTRE LAVAL
Sortie 6 E. Autoroute — 688-5310
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ

VOYAGES AGE D'OR
911 EST BEAUBIEN, MÉTRO BEAUBIEN
TÉL.: 273-7755

CARREFOUR MT-ROYAL
4454 ST DENIS ANGLE MT ROYAL
MÉTRO MT ROYAL 845-8225 — STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE

PLAZA ST-HUBERT
911 est, rue Beaubien — MÉTRO BEAUBIEN 273 7755
STATIONNEMENT A L'ARRIÈRE RUE ST ANDRE

LONGUEUIL
1 Place Longueuil — 679-3777
STATIONNEMENT GRATUIT ILLIMITÉ

UNE RENCONTRE "TRÈS SPÉCIALE"

Trop d'administrateurs, trop peu de créateurs

A l'issue des Rencontres du Québec, présentées sous l'égide de la Conférence canadienne des arts, on a beaucoup parlé de "non-représentativité". D'une part, on s'expliquait difficilement que des créateurs de toutes les disciplines n'aient pas senti la nécessité d'exposer publiquement les motifs de leurs revendications: d'autre part, on constatait au premier jour que près de cinquante pour cent des congressistes étaient issus de la communauté anglophone.

Ces facteurs de "non-représentatitivité", sur lesquels s'entendent la grande majorité des observateurs qui assistaient à ces rencontres du Québec, nous amènent à poser la question suivante: se pourrait-il que le contenu du livre blanc, qui sera déposé en avril à Ottawa et à Québec, soit faussé au chapitre des recommandations en matière de politique culturelle?

Déséquilibre

Comme l'a lui-même reconnu M. Jean-Louis Roux, cela ne fait aucun doute. Et il ajoutait que la très forte participation anglophone indiquait "un très net déséquilibre". Quant à l'absence des créateurs, il est difficile d'en déterminer les raisons. Mais une chose est certaine, l'explication fournie par les instigateurs de ce colloque, voulant que toutes les associations artistiques du Québec aient été convoquées et que tous les membres de l'Union des artistes aient été rejoints, nous paraît totalement insatisfaisante. Pour la très bonne raison que la majorité de ces organismes sont formés d'administrateurs qui sont beaucoup plus près de leurs goussets que des créateurs, puis parce que les écrivains, les compositeurs, les peintres, les cinéastes et les animateurs culturels ne figurent habituellement pas au bottin de l'Union des artistes.

En terme concret, cela revient à dire qu'on ne peut pas vraiment se défendre sur le dos des créateurs ou les accuser d'indifférence. Comme d'habitude, lorsqu'il est question de sonder le pouls des besoins de la collectivité et de ceux de ses créateurs, la partie de billard s'est jouée entre les "autorités" culturelles des deux paliers de gouvernement et les administrateurs à l'esprit étroit qui prétendent connaître l'appétit culturel des payeurs de taxe qui les font vivre. Réduit à la condition de "quêteux" et la plupart du temps forcé à se contenter des miettes laissées par notre establishment culturel, le créateur est balotté sens dessus dessous, sans avoir la possibilité de se faire entendre et de dire ce qu'il a à dire. D'où le mécontentement généralisé de tous ceux qui ne sont pas "dans la manche" de ceux qui disposent des fonds publics destinés à la culture: d'où cette sorte de mépris des autorités concernées vis-à-vis nos artistes et nos créateurs – mépris qui se traduit par le refus de mettre en place des mécanismes de consultation. En ce sens, le sous-ministre des Affaires culturelles, M. Guy Frégault, aura beau parler de "consultation sectorielle", mais les exemples de la Loi-cadre sur le cinéma et de l'affaire des manuscrits démontrent avec éloquence qu'il s'agit d'un point de fuite, et tout au plus, un cataplasme sur une jambe de bois ayant servi à tous les ministres des Affaires culturelles de la dernière décennie.

Une exception

Mais, précisons-le, le secteur des arts plastiques a constitué une exception à la règle de "non-représentativité". Cristallisés par l'action contestataire d'Armand Vaillancourt, peintres, graveurs et sculpteurs s'étaient donné rendez-vous à ces Rencontres du Québec qui, disons-le, ne changeront peut-être pas le cours de l'histoire mais auront contribué à amorcer la formation d'un front common des arts qui pourrait devenir d'une importance capitale. Et si les représentants des arts plastiques se retrouvent de nouveau à la tête de ce mouvement parallèle à l'ordre établi (on pense au "Refus global"), c'est peut-être qu'ils disposent d'associations actives pour les regrouper et, sans doute, parce qu'ils avaient déjà été sensibilisés aux différents problèmes soulevés par la CCA à l'issue d'un congrès de trois jours qu'ils avaient tenu l'an dernier, au centre culturel de Vaudreuil. Mais,

A la suite de la Conférence canadienne des arts, quelques journalistes qui avaient suivi toute la marche de cette manifestation importante ont senti le besoin de se regrouper pour monter un dossier sur cet événement. Québec-Presse est heureux de le publier.

il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué: comme les compositeurs, les cinéastes et les écrivains, ils sont eux aussi soumis aux impératifs d'un égocentrisme marqué, et l'enjeu de la bataille qu'ils comptent mener auprès des gouvernements dépend de l'efficacité et de la disponibilité de tout un chacun, ainsi que d'un regroupement rapide de toutes les disciplines.

Utopie

Car, l'argument actuel des détracteurs de ce Front commun des arts se fonde justement sur les vaines tentatives de regroupement des créateurs. On parle d'utopie, de rêve, de réveil momentané et de bataille contre des moulins à vent. Mais ce n'est pas une raison qui devrait pousser les créateurs à admettre leur impuissance face à la situation minée des arts au Québec. La représentativité du Front common qu'on vient de constituer dépend justement de la participation de tout un chacun dans les différentes disciplines artistiques.

S'avouer vaincu à l'avance, c'est accepter "la règle du jeu" prônée par les gouvernements en matière d'aide à la création, c'est reprendre à son compte le raisonnement général des anglophones présents à ces Rencontres du Québec: "Nous ce qu'on veut, c'est plus d'argent. On est contre le rapatriement à Québec des fonds détenus par Ottawa pour le développement des arts: on veut se garder la possibilité de pouvoir frapper à plusieurs portes..."

Pas bête ces Anglais, mais ils vont peut-être finir par comprendre tout ce qu'implique la mendicité: c'est chacun son tour!

Photo Michel Elliott

LE SCULPTEUR ARMAND VAILLANCOURT en "guerrier": "nous refusons de servir de rapports".

Une réunion ponctuée de coups d'éclats!

En 1944, cela s'appelait le Conseil canadien des arts. On l'avait créé pour permettre à un groupe d'artistes de présenter un mémoire au gouvernement fédéral qui devait souligner l'importance grandissante de la vie artistique au Canada. Cette année, sous l'appellation nouvelle Conférence canadienne des arts, on a organisé quatre "rencontres" dans les quatre principales régions du Canada. Ces "rencontres" (celle de Montréal était la dernière) ont pour but, comme le disait Gérard Pelletier, de "créer un dialogue entre les gouvernements et la communauté artistique canadienne". Les résultats des délibérations doivent être regroupés dans un livre blanc.

A Montréal, du 9 au 11 février au Reine-Elizabeth, tout ne s'est pas déroulé comme prévu, comme ailleurs. Ce n'est pas de la bonne conscience que la CCA est venue chercher. Elle s'est frappée à la réalité du Québec, pays qui vit de jour en jour son accession à l'indépendance. Depuis le Refus global (en 1948), les artistes québécois sont en proie à une interrogation politique qui n'existe pas ailleurs au Canada, du moins pas sous cette forme. Ils ont traversé, entre autres, la crise d'Octobre. Tout n'est plus pareil. Voici comment s'est déroulé, à Montréal, cette Conférence canadienne commanditée par Benson & Hedges...

Le vendredi 9: Lors de l'inscription des congressistes, on parle déjà de boycottage. L'assemblée est à 60% anglophone. La rumeur circule chez les quelques rares artistes présents qu'une conférence parallèle (i.e. Conférence québécoise des arts) pourrait se tenir dès le lendemain à l'hôtel Iroquois.

Le samedi 10, à 9 heures: Jean-Louis Roux, le président de la Conférence, prononce le discours d'ouverture. On se divise en ateliers. A 11 heures, après des discussions sur le thème "Démocratisation de la culture", c'est la plénière. Première manifestation fracassante: Armand Vaillancourt, costumé en guerrier, monte sur l'estrade et interrompt la plénière. Il exige l'abolition de la CCA et demande le rapatriement de l'argent versé par Ottawa au Québec dans les domaines qui touchent à la culture.

Deuxième éclat: le sculpteur Robert Roussil exige que la langue de travail de la Conférence soit le français. Violent échange avec Jean-Louis Roux qui protège la minorité anglophone (qui est tout de même à près de 50% à ce moment-là).

A 15 heures, une deuxième plénière, après des ateliers sur la "décentralisation de la culture". Les mécontents se regroupent. Jean Fleury vient lire une déclaration où l'on considère la CCA comme un instrument politique "coast to coast" qui, sous le couvert du biculturalisme et du bilinguisme, a pour but de démontrer la pérennité du Canada: une cinquantaine de dissidents (presque tous les artistes québécois présents) quittent la conférence et occupent une salle du Queen Elizabeth. Après avoir décidé d'un "front commun", ils reviennent à la Conférence pour "combattre de l'intérieur". Pendant ce temps, l'assemblée, influencée par les événements, propose des résolutions choc: le rapatriement des fonds fédéraux et l'autonomie du Québec en matière de culture.

Le dimanche 11, à 9 heures 30: plénière. La majorité de l'assemblée adopte une résolution voulant le renvoi de l'ordre du jour. De nouveaux ateliers sont formés qui ont à étudier la possibilité de former un front commun des artistes et artisans du Québec, et de proposer des mesures concrètes dans le but du rapatriement. A 13 heures, dîner offert par le ministère des Affaires culturelles, qui depuis le début de la Conférence est l'objet de critiques générales. Le sous-ministre Guy Frégault vient prononcer un discours sur les positions du ministère. Il est tout de suite chahuté et il doit quitter la tribune après avoir lu à peine une page de son texte qui en a huit. Armand Vaillancourt prend possession du micro et demande publiquement la démission de Frégault. Applaudissements et cris. Ce dernier remonte à la tribune et sauve la face en terminant son discours dans l'indifférence générale.

A 15 heures 30, autre plénière. L'assemblée, et non plus seulement les dissidents, adopte les résolutions suivantes: – la création d'un comité provisoire qui sera chargé de former le Front commun des artistes et artisans. – le rapatriement des argents fédéraux. – la démission de Guy Frégault. – la mise en forme d'une authentique politique culturelle pour le Québec.

UNE RENCONTRE "TRÈS SPÉCIALE"

Les espoirs des "absents"

Les événements qui se sont produits à la Conférence canadienne des arts la fin de semaine dernière ont littéralement bouleversé l'ordre du jour au programme. La création du Front commun des arts suscite même les plus grands espoirs de tous les participants. Toutefois, il est possible d'entendre un autre son de cloche. En interrogeant les artistes qui n'ont pas participé à la Conférence et qui représentent en fait la majorité des personnes concernées par ce qui pourrait ressortir du Front commun, on peut noter une volonté ferme de ne pas se laisser emporter.

Le théâtre

Dans le secteur du théâtre, **Jean-Claude Germain** a tenu à poser les questions suivantes:

– qu'est-ce que veut dire le rapatriement? par qui se fera-t-il?

– est-il possible d'en arriver à une unanimité des vues entre les représentants de tous les secteurs?

Arborant un "sourire amusé", Jean-Claude Germain a ensuite fait remarquer que le front commun était une réaction en bloc contre le ministère des Affaires culturelles mais que l'on ne parlait pas encore d'un front commun POUR la mise en oeuvre d'une véritable politique culturelle québécoise. "Tant qu'il y a un ennemi commun, dit-il, l'unité temporaire est possible." Reste à savoir ce que l'on fera quand on arrivera aux choses concrètes.

La musique

Pour la musique toutefois, le compositeur **Micheline Coulombe-Saint-Marcoux** se montre beaucoup plus optimiste. Tout en déplorant que les musiciens n'aient pas participé à la Conférence elle note que la création du front commun est "une initiative primordiale. Il est possible de mettre sur pied une politique commune et d'aller de plus en plus vers l'interdisciplinarité". Parlant de "premier pas important" et de "besoins commun", elle souligne cependant qu'il importe de savoir comment pourra se faire le rapatriement des fonds si les structures actuelles subsistent. Extrêmement réaliste, elle souhaite également que le front commun devienne beaucoup plus représentatif qu'il ne l'est présentement.

"L'écriture"

Gaston Miron, lui, qui pourrait mais qui ne veut pas parler au nom de ce que l'on pourrait appeler le "monde de l'écriture", affirme que le fait du rapatriement est une nécessité flagrante. "Même dans les structures actuelles, cela (la présence du fédéral dans un domaine exclusivement provincial) est un empiétement des plus évidents". Quant au front commun, après avoir souligné que les écrivains québécois étaient dangereusement "débranchés", il pense que le regroupement est possible si l'on s'en tient aux grands principes. En citant la faillite de l'opération Déclic, Miron souligne en terminant qu'il ne faudrait pas que le front commun dévie sur des positions esthétiques.

La peinture

Dans le domaine de la peinture, **Nicole Tremblay** fait remarquer que le front commun est intéressant dans la mesure où il pourra avoir un véritable impact sur le public. Potentiellement beaucoup plus important que les associations d'artistes, il pourrait permettre une "totalisation des subventions" qui, alliée à une politique commune, pourrait transformer radicalement le domaine des arts en général. "Si le front commun devient un véritable front commun et qu'il réussit à regrouper tout le monde, le monde "ordinaire" inclus, il pourra être efficace". Insistant sur un décloisonnement nécessaire et vital, elle termine en disant qu'il est essentiel que l'on oublie les luttes personnelles pour en venir à une véritable lutte commune.

La sculpture

Quant au secteur de la sculpture, **Peter Gnass** fait remarquer que l'on est conscient, depuis longtemps, de la nécessité d'une plus forte représentativité des artistes face au Pouvoir. Soulignant cependant que l'expérience du front sera difficile, ainsi qu'a pu le montrer la tentative de regroupement du secteur des arts plastiques, il espère que le front commun deviendra un groupe de pression important. "Comme il n'y a pas de politique culturelle québécoise, le front forcera peut-être les choses". Pour ce qui est du rapatriement, il est d'accord en principe mais il note que personne à Québec ne semble assez compétent pour administrer les fonds. "Il n'y a pas de structure établie" alors qu'à Ottawa le Conseil des arts est un organisme efficace dont on sait quoi attendre.

La danse

Jeanne Renaud, qui a abandonné la danse depuis peu mais qui connait bien ce secteur, partage des vues semblables. Plus sceptique, elle craint que le front commun ne voie la création de clans. Il importe pour elle que le front soit également composé de gens neutres qui pourront contrer les luttes d'influence. Quant au rapatriement, elle est d'accord, mais il n'y a personne à Québec pour s'occuper de cela concrètement. Encore une fois, même à ce niveau, elle se méfie des clans et des pressions plus ou moins avouées qui pourraient influencer l'attribution de telle ou telle subvention.

Les métiers d'art

Enfin, en terminant, le secteur des métiers d'art n'a pas voulu s'impliquer face à la formation du front. Peut-être parce que certains organismes du secteur font actuellement des "représentations" auprès du gouvernement, le président de l'association des métiers d'art, M. **Jacques Marsot,** a toutefois tenu à préciser que l'association qu'il dirige est d'accord avec le principe du rapatriement. "C'est là, dit-il, une position constitutionnelle: le domaine de la culture est du ressort des provinces et non du fédéral". Ne voulant pas se prononcer sur le front commun, il a précisé qu'il ferait connaitre sa position d'ici quelques jours.

•

Finalement, en bloc, on peut retenir de tout cela que l'on est favorable à la création du front commun et au principe du rapatriement. Un peu partout, malgré cela, on s'interroge et on demande que le front ne débouche pas sur la création de clans opposés. On fait remarquer aussi, dans l'hypothèse du rapatriement, que le ministère des Affaires culturelles ne semble pas avoir la compétence et les structures voulues pour administrer les fonds récupérés du fédéral. Il ne reste plus qu'à tout construire!

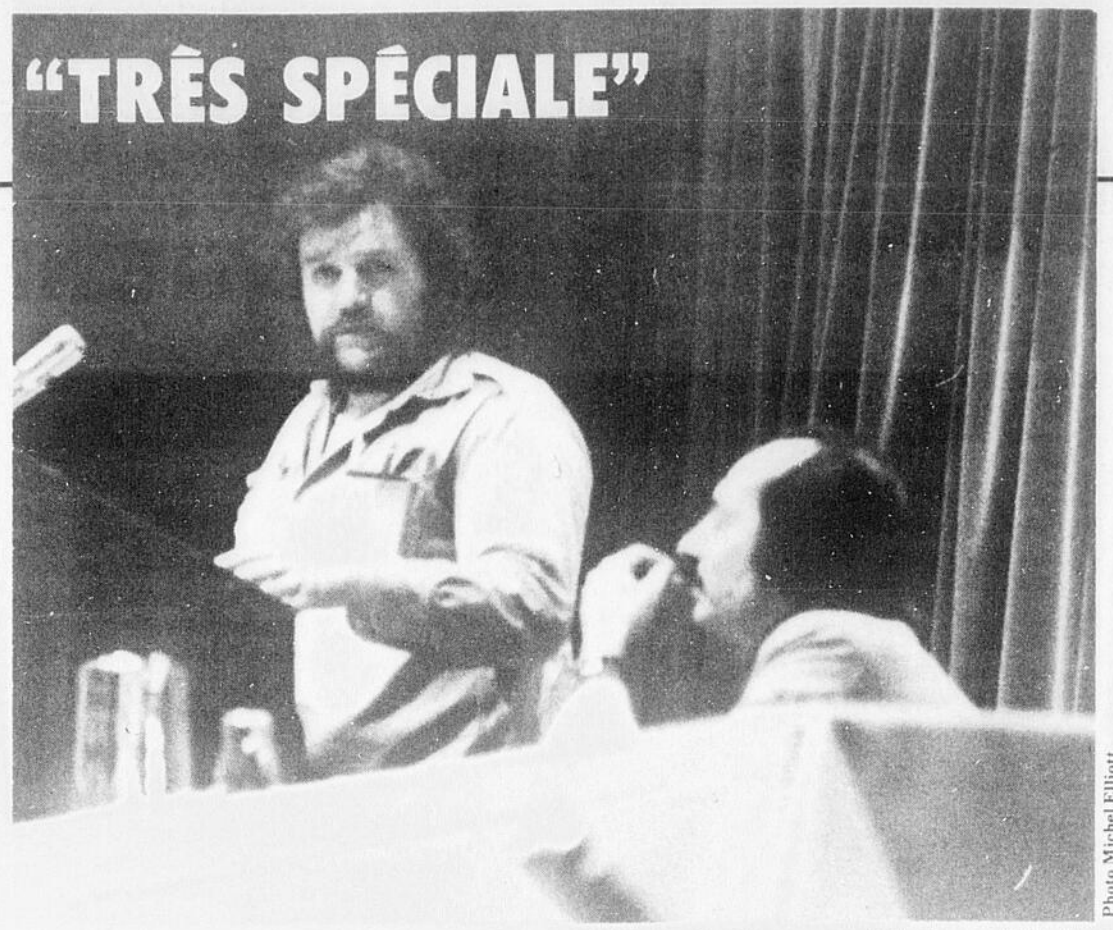

Photo Michel Elliott

ROBERT ROUSSIL: "Que la langue de travail de la Conférence soit le français". A ses côtés, James B. Domville, le président des délibérations.

"Le seul fait que j'existe est pour vous une provocation"

-Guy Frégault

A peine sorti d'une salle qui l'avait chahuté, ridiculisé, puis qui avait manifesté tout son dédain en le laissant terminer dans l'indifférence générale un des discours les plus vides de sa carrière de fonctionnaire, Guy Frégault, sous-ministre aux Affaires culturelles, a rencontré quelques journalistes. Il n'était pas encore remis du choc et de l'affront qu'il venait de subir. Il avait toutes les apparences de la bête traquée qui cherche à fuir.

"Il est compréhensible qu'un groupe qui a beaucoup discuté durant deux jours sur des questions qui le préoccupent puisse exploser. Je ne m'y attendais pas, mais je ne suis pas surpris." Guy Frégault, fumant cigarettes sur cigarettes, mal à l'aise, commentait ainsi la réception que venaient de lui faire les artistes québécois. Encore une fois, il n'y comprenait rien, ou ne voulait pas montrer qu'il comprenait.

Une provocation

Il semblait malheureux, lui qui vit en fuyant les tribunes et les échanges, de rencontrer la presse. Il est sûrement le haut fonctionnaire le plus difficile à atteindre. Et nous l'avions, assis devant nous, pour une heure. Il devait rager. Il eut un seul moment de lucidité, une seule phrase sincère. Il l'adressa à Vaillancourt qui venait de lui dire sa pensée franche et directe. "Je crois que le seul fait que j'existe est pour vous une provocation." Il approchait de la réalité.

Comment pouvait-on, comme il l'a fait, venir lire un long discours de huit pages où l'on trouvait des phrases comme: "Arrêtons-nous à la lecture. La population québécoise dispose, pour entrer en contact avec le livre, de 164 librairies agréées et de 115 bibliothèques publiques..."? Alors que les artistes présents proclament depuis longtemps l'incurie de ce ministère, affirment qu'ils ne veulent plus "servir de rapports", qu'ils refusent "le contrôle financier par le compte-gouttes" et "le dirigisme culturel". C'est, dit poliment, ne pas comprendre ce qui se passe autour de soi. Ce n'était pas du courage, pour Guy Frégault, de venir parler à cette salle, c'était de l'inconscience.

L'immobilisme total

Jean-Louis Roux avait, la veille, dénoncé l'"immobilisme total" qui règne à ce ministère, "son manque total de communications entre les échelons et avec l'extérieur", et enfin "les lenteurs invraisemblables des mécanismes de décision". Frégault n'a pas répondu à cela, ni devant l'assemblée, ni devant les journalistes qui ont ramené ces problèmes sur le tapis. Il a comme on dit patiné. De façon vertigineuse.

Frégault refuse de voir, entre les nombreuses démissions qui se suivent aux Affaires culturelles, un "lien politique". "Il y en a autant et pas plus que dans les autres ministères. C'est normal." Puis, il explique qu'il n'avait rien à voir avec le départ de Léopold Simoneau, que Robert Desjardins n'a pas été poussé à partir mais qu'il a choisi d'aller à Ottawa par préférence, que Roland Boulanger n'a pas été placé sur une tablette mais "muté", que Yvon Dufour était avant tout un comédien, etc... et trois coups de patin. Georges Cartier, la démission la plus récente, M. Frégault en parle moins. "C'est un homme très compétent, mais il n'était pas seul dans l'af(des Manuscrits) et nous prouverons par un rapport qu'il n'y a pas eu de geste arbitraire."

L'anarchie...

Les artistes réunis ont surtout parlé de participation directe du créateur à la politique culturelle, puis du rapatriement de l'argent fédéral en matière de culture. Frégault s'est prononcé là-dessus. Alors qu'on lui demandait si ce pouvait être à l'artiste de faire la politique

culturelle, il a affirmé: "C'est comme toutes les autres politiques, sociales ou municipales ou des Travaux publics. Ce doit être formulé par le gouvernement, sinon ce serait l'anarchie. Moi, je choisis mon gouvernement, vous pouvez faire la même chose."

Sur le rapatriement des fonds, M. Frégault s'aventure plus, ce qui est bien normal pour quelqu'un qui tient dans sa manche un ministère dans une province. "Le Québec est prêt à cela. Si on veut poursuivre des activités culturelles efficaces, il est nécessaire d'avoir un définisseur de situations, c'est-à-dire un consensus. Les structures existent, mais elles ne sont pas connues." Et M. Frégault énumère les différentes "directions" de son ministère.

"Dans tous les secteurs, il y a consultation avec le milieu concerné", avance-t-il sans vergogne. C'est pourtant cela qui est le plus critiqué par le milieu. La loi-cadre sur le cinéma n'a donné lieu, selon les intéressés, qu'à un simulacre de consultation et une accumulation de mémoires qui dorment. En théâtre, c'est en 1966 que le ministère a commencé à faire enquête sur la situation, et ce n'est qu'il y a trois semaines que l'on a nommé, presque en secret, un genre d'ombudsman du théâtre. On est allé chercher un ancien chef du protocole, M. Miville-Deschênes.

"La situation, au théâtre, n'a pas changé depuis 66", proclame M. Frégault. Pourtant, bien des troupes sont apparues, d'autres ont disparu, certaines ont eu le temps de faire les deux. Une dramaturgie québécoise est née. Des besoins nouveaux sont apparus. De cela, M. Frégault ne parle pas. Ses consultations, selon toute vraisemblance, n'ont eu lieu qu'avec les gens bien en place, certains hommes d'affaires du milieu, et surtout pas avec les créateurs.

Que fera le ministère face aux résultats de cette conférence houleuse? On n'en sait encore rien. M. Frégault, qui n'a pas l'intention de démissionner, distribuera les parties du livre blanc selon les secteurs impliqués. Entre-temps, les Affaires culturelles n'ont plus droit à un ministre uniquement pour eux. M. Cloutier rides again, avec son portefeuille déjà lourd de l'Education. Et ça continue...

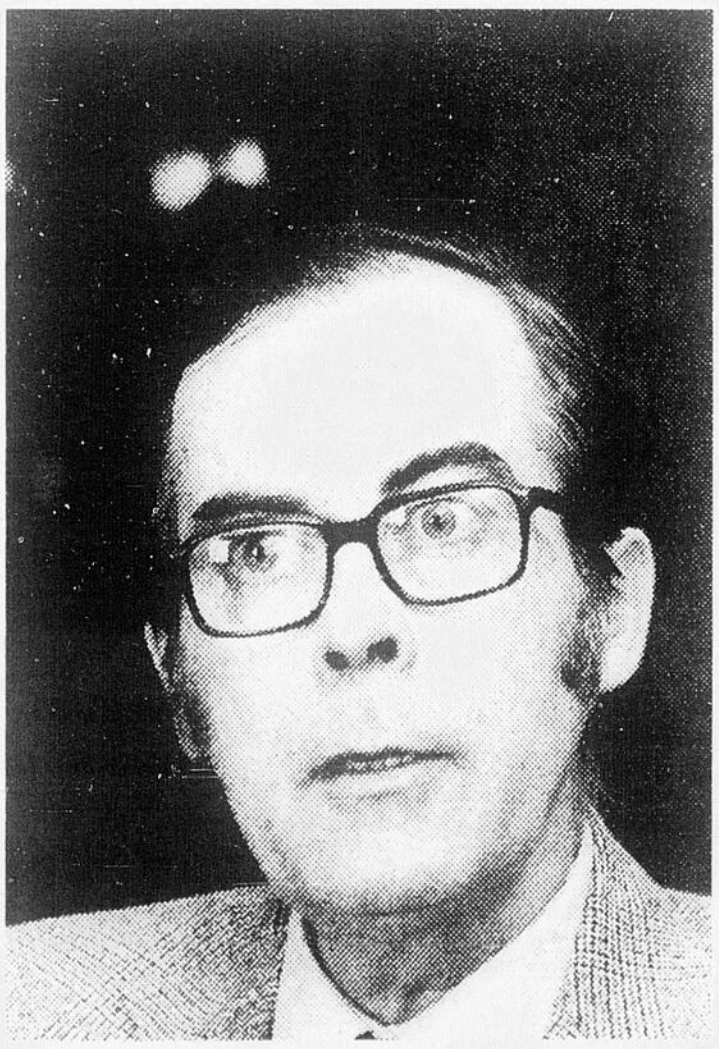

GUY FREGAULT, sous-ministre aux Affaires culturelles: "Moi, je choisis mon gouvernement, vous pouvez faire la même chose."

Première réunion du Front commun

Le comité provisoire du Front commun se réunissait samedi pour la première fois. Des délégués au sein de ce comité avaient auparavant confié leurs points de vue à Québec-Presse.

M. Claude Gosselin, administrateur pour la Société des artistes professionnels du Québec (SAPQ), explique que si les gens des arts plastiques étaient si nombreux à la rencontre du Reine-Elisabeth, c'est qu'ils sont particulièrement lésés au chapitre des subventions: sans doute parce que la pratique de leurs disciplines est plus "individuelle" alors que le gouvernement "subventionne proportionnellement au nombre de spectateurs"

Politique globale

Les participants à la rencontre, précise M. Gosselin, souhaitent que le gouvernement se donne une politique globale en arts plastiques qui s'inspire du cahier "Feu" soumis le 5 décembre 1971 par la SAPQ, l'Association des graveurs, l'Association des sculpteurs et les Métiers d'art du Québec. Ce cahier, fruit d'une enquête auprès des artistes, propose précisément les grandes lignes d'une politique adaptée à ce secteur: diffusion des oeuvres, aménagement d'ateliers communautaires, bourses sous forme d'achat d'oeuvres, etc. Le 1% consacré à la décoration dans la construction des édifices publics s'inspire d'une revendication de ce cahier dont les travailleurs des arts plastiques, conclut M. Gosselin, comptent défendre les objectifs par l'intermédiaire du Front commun.

Objectifs précis

M. Louis Perrier, joaillier membre des Métiers d'art, espère pour sa part que le Front commun sera une organisation efficace et bien structurée, pourvue d'objectifs précis et de responsabilités déterminées: c'est à ce travail "sérieux" et non à un vague "grabuge" que le comité provisoire doit s'employer, croit-il, car le Conseil des arts, lui, est structuré et efficace...

Les artistes passeront à l'action assez rapidement, semble-t-il: M. Gosselin a en effet l'intention de faire en sorte que des pressions soient exercées pour que Radio-Canada consacre une période de diffusion aux arts plastiques.

Un mandat clair

Les gens de théâtre, quant à eux, se sont réunis jeudi en sous-comité afin de donner un mandat clair à leur rapporteur au sein du comité provisoire, M. Gilles Marsolais. Les associations représentées à la réunion étaient: l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT, anciennement l'Association canadienne du théâtre amateur), le Centre d'essai des auteurs dramatiques, la Société des auteurs et compositeurs, l'Association des directeurs de théâtre, l'Association des designers canadiens et le Quebec Drama Festival. Le groupe espère joindre en outre l'IATSE (syndicat des techniciens de scène) ainsi que les metteurs en scène et régisseurs qui ne sont pas encore regroupés en association.

Ce sous-comité cherche notamment à définir une politique globale du théâtre: M. Jean Fleury, directeur général de l'AQJT, indique que les gens de théâtre en réclament une du ministère des affaires culturelles en exigeant non seulement d'etre consultés mais de participer aux décisions. Il a aussi des objectifs plus immédiats comme d'être entendu par l'enquêteur que le ministère vient de nommer pour le secteur du théâtre, M. Romuald Miville-Deschesne.

M. Réjean Roy, secrétaire du sous-comité, rapporte que celui-ci s'oppose vivement à la nomination de M. François Cloutier aux affaires culturelles parce qu'il craint que le cumul des affaires culturelles et de l'éducation par un même ministre ne prélude à la fusion des deux ministères. Aussi, l'une des premières tâches que s'est fixée le sous-comité est-elle de travailler à établir des mécanismes de différenciation entre création et éducation en milieu théâtral.

Des priorités

Du secteur musical, il y avait peu de participants le week-end dernier: M. Claude Deschamps, directeur général des Concours de musique du Québec et du Canada (anciennement Festivals de musique du Québec), se dit quand même heureux que le milieu artistique se structure enfin sans la domination de "l'establishment culturel," précisant que les gros groupes musicaux largement bénéficiaires des subventions gouvernementales étaient absents de la conférence, qu'on aurait cherché dans ces milieux à boycotter. Les gens de la musique présents à la conférence ont néanmoins confié à M. Deschamps le mandat de réunir une assemblée de la musique où les priorités de ce secteur seront définies.

A compter du 24 février, au
Patriote à Clémence

1474, rue Sainte-Catherine, Est
521-6666

"QUOTIENT 135"

Avec: Raymond Lévesque,
Jacqueline Lemay,
Pascal Rollin
et Denise Proulx.

Michel Gagnon et ses musiciens.

Kébec Spec présente
PAULINE JULIEN

18 mars
Billets:
2.50 à 5.00

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

écoutez
ACTUALITÉ CHOC

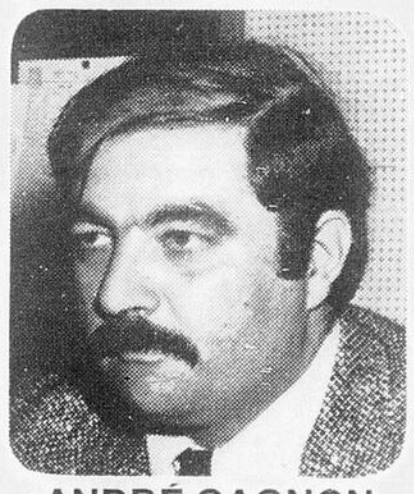

ANDRÉ GAGNON
de 7 hres p.m.
à 9 hres p.m.

tous les jours
du lundi au vendredi

CKVL 850

Boréal Express:

des histoires anciennes servies à la moderne

par Micheline Lachance

Nous sommes en 1832 et les Canadiens de l'époque s'inquiètent de la situation économique: "Les Britanniques établis parmi nous profitent des capitaux métropolitains pour mener leurs affaires... Ils sont les maîtres en fait de commerce. Nos plus belles propriétés passent entre leurs mains. Ils vont en carrosse et nous allons à pied. Encore en font-ils un reproche!"

Nos doléances

Le Boréal Express, journal d'histoire du Canada, reprend les doléances des Canadiens français "soucieux de trouver des débouchés pour notre jeunesse canadienne". Considérant le manque de relation avec l'étranger comme l'une des causes de la situation, les Canadiens français préconisent l'établissement "d'une maison canadienne, animée par des Canadiens français, outre-Atlantique, à Londres ou à Liverpool, et un jour à Paris". L'idée a fait son chemin, de telles maisons "qui établissent des relations soit pour le commerce, soit pour les arts et les sciences" existent aujourd'hui. Rappelons néanmoins que le but premier de cette démarche était, en 1832, de permettre aux Canadiens français de reprendre en main leur commerce: "C'est alors que nous cesserons d'être des employés et des détaillants!"

Documents d'époque

Le Boréal Express consacre son troisième numéro aux années 1810 - 1841. On connaît la formule du journal: A partir de documents d'époque, les rédacteurs écrivent des textes fictifs. Les annonces classées sont authentiques, l'éditorial est imaginé, les caricatures fantaisistes, tandis que les lettres ouvertes et les chroniques sont tirées des journaux du temps. Le journal se vend en librairie $7.50.

Madame Colborne achète la détresse de la femme de Cardinal: 8 piastres

1838. Un groupe de patriotes est fait prisonnier par les Indiens de Caughnawaga. Ils se seraient rendus à cet endroit dans l'espoir d'y trouver des armes. Le Boréal Express consacre deux pages au procès des prisonniers et à l'exécution de deux d'entre eux, Cardinal et Duquette.

On peut lire l'acte d'accusation (trahison contre notre Souveraine Dame la Reine), le déroulement du procès et l'ultime démarche des avocats Drummond et Hart qui ont établi "hors de tout doute que les procédures suivies à l'égard des prisonniers ont été illégales, inconstitutionnelles et injustes". Le Boréal Express publie le texte de la pétition des Indiens de Sault-Saint-Louis (qui sont responsables de l'arrestation des patriotes) adressée à sir John Colborne le suppliant d'épargner la vie de ces hommes infortunés: "Ils ne nous ont fait aucun mal, il n'ont pas trempé leurs mains dans le sang de leurs frères". On lira ensuite la lettre de supplication de la mère de Duquette, et celle que madame Cardinal a fait parvenir à madame Colborne l'implorant d'intercéder pour elle: "Inutilement. Lady Colborne lui offrit de l'argent, huit piastres", dit-on.

D'autres documents authentiques suivent. Mais Colborne est resté sourd. Le journal raconte finalement l'exécution rapide de Cardinal, et l'horrible spectacle de la mort de Duquette (Année 1888 p. 14 et 15).

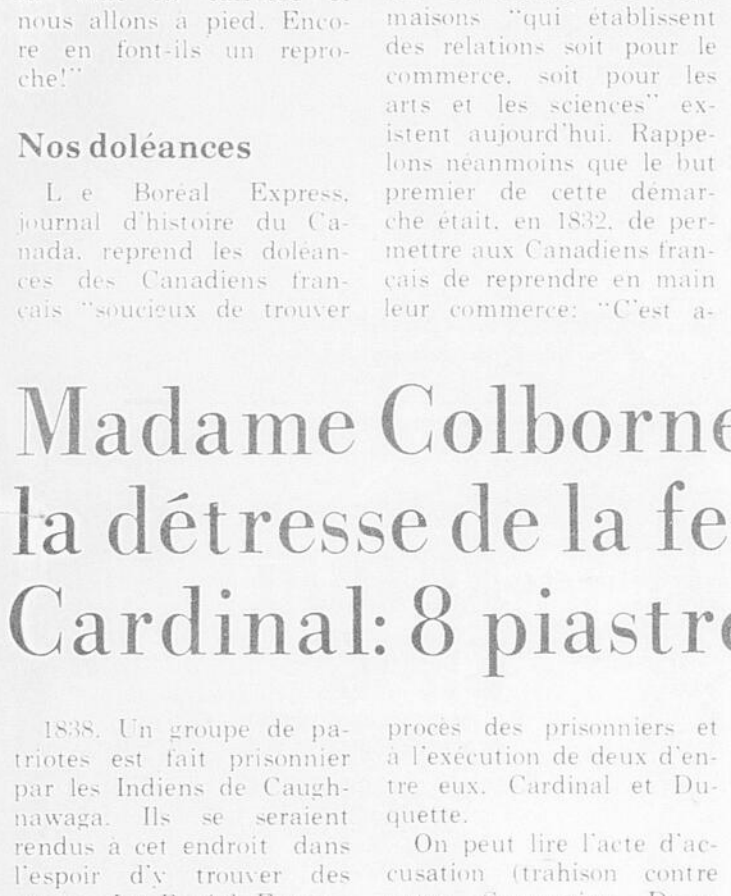

LES PATRIOTES de Beauharnois, tels que vu par madame Ellice. Nos patriotes s'arment comme ils le peuvent, de faux ou de faucilles, à défaut de fusils.

NUMÉRO SPÉCIAL

LE BORÉAL EXPRESS

AN 1838

PAR L'HISTOIRE — CITOYEN DU TEMPS — VOLUME 5, No 11 et 12

À FEU ET À SANG!

Colborne accepte-t-il la responsabilité de cette terreur qui se répand?

Lorsque les plus beaux villages de la vallée du Richelieu puis ceux de la rivière Du Chêne ont été pillés et brûlés, lorsque d'innocentes victimes furent violentées et humiliées, les proches du gouverneur accusèrent les volontaires. Lady Colborne écrivait: "I am constantly obliged to recollect what horrors they (les rebelles) intented for us when I hear the misery occasioned by the march of the troops through the rebels land, and to conform my pity to the poor return only to find all destroyed, for it is impossible to prevent it, or to keep proper discipline, except with the regular troops." Ordered expressly by sir John Colborne not to be burnt, they say is to be seen written in white chalk in all directions, but it is useless. The volunteers will revenge themselves.

Ainsi seules les horreurs de la rébellion réussissent à calmer l'esprit de lady Colborne devant la désolation qui accompagne la marche des troupes. Les instructions de Colborne ne sont pas entendues. Pauvre de lui! Que dire de ces maisons incendiées sous ses yeux, celle de Girouard, par exemple, ou lui-même venait de passer la nuit. Ne pouvait-il se faire entendre? Sans craie blanche!

Quel militaire!

Et maintenant, qui a envoyé Cardinal et Duquette à l'échafaud? Une Cour martiale improvisée, un procès expéditif, l'impossibilité pour les accusés d'organiser leur défense, des procédures — de l'aveu même des avocats Drummond et Hart — illégales, inconstitutionnelles et injustes ont bien fait hésiter notre gouverneur. Le 18 décembre, inquiet, il s'adresse au Conseil spécial qui n'entend que la voix du **Herald** qui réclame du sang.

La veille de l'exécution, les Indiens de Caughnawaga qui avaient fait prisonnier Cardinal et sa troupe implorent la clémence du gouverneur. Ils regrettent vraiment leur zèle.

Entre la raison et le sang, Colborne a choisi.

Bilan 1834-1838, » pp 8, 9, 10, 11, 12
L'affaire Duquette — Cardinal, » pp 14-15
La presse bas-canadienne menacée, » p 19
Reportage spécial sur l'Irlande, » p 3

DERNIER COMBAT?

L'affrontement du 7 novembre à Odelltown, acculait le dernier contingent armé à faire de même. Les patriotes étaient divisés en 3 groupes commandés par Robert Nelson, Médard Hebert et Charles Hindenlang. Le premier quitta rapidement l'endroit, le second essaya à échapper aux patrouilles alors que le troisième fut fait prisonnier alors qu'il tentait de regagner les États-Unis.

Lady Corborne qui a reçu les suppliques de la mère de Duquette et de la femme des Cardinal (actuellement enceinte) est bouleversée. Elle s'est confiée à une amie, le **Herald** à la main: "Rien ne peut satisfaire le parti ultra-britannique. Mon mari doit accepter d'être stigmatisé comme un tyran par les uns et accusé de mollesse honteuse par les autres."

SA MAJESTÉ et son REPRÉSENTANT

Le comte de DURHAM

La reine VICTORIA

Sa Majesté Victoria et son représentant, John George Lambton, 1er comte de Durham.

CARDINAL et DUQUETTE

Dix des prisonniers pris par les Indiens du Sault-Saint-Louis (Caughnawaga) ont été condamnés à mort. Deux d'entre eux viennent de monter à l'échafaud. Le sacrifice du sang de Cardinal et Duquette eut lieu vendredi dernier le 21 décembre.

Une lettre particulière de Montréal en date du 22 décembre a été remise au Canadien et au Boréal Express. Elle fournit les détails suivants sur l'événement de cette fatale journée:

"Cardinal et Duquette ne sont plus! La corde fatale a tranché le fil de leurs jours! Le **Herald** doit palpiter de joie! Il voulait du sang! Les deux victimes lui ont été livrées, deux victimes qui, dans leur moment d'erreur, n'ont point versé de sang, pas même fait le moindre dommage à qui que ce soit! Cardinal, l'homme le plus paisible de la terre, l'homme le plus honnête de la société, lui qui a même essayé de détourner ses compatriotes de tomber dans le piège fatal? Il laisse une femme enceinte, et cinq enfants en bas âge. Duquette, fils unique d'une vieille mère infortunée, et son unique appui! Il avait reçu une bonne éducation, et avait même, je crois, étudié le droit. Ils ont montré le courage le plus héroïque. Leurs gardes en étaient frappés d'admiration. Ils ont, dit-on, montré la même fermeté au lieu de l'exécution. Le pauvre Duquette a été pendu par deux fois. L'éditeur du **Herald** doit sans doute en être d'autant plus content, lui qui est désoré de la soif du sang de ses semblables.

Madame Cardinal, dont la vie est dans le plus grand danger, s'est rendue hier soir dans le cachot de son malheureux époux lui adresser ses derniers et éternels adieux! La veuille mère du jeune Duquette a aussi rassemblé toutes ses forces pour embrasser son fils pour la dernière fois!

Des Requêtes et des Lettres ont été adressées à Sir John Colborne, implorant la grâce de ces deux infortunés. Les Evêques, des membres du clergé, les Sauvages même qui les aurait faits prisonniers, tous ont supplié en vain. Mme Cardinal a présenté elle-même une Requête à Lady Colborne la suppliant d'intercéder pour elle. Inutilement: Lady Colborne lui offrit de l'argent: huit piastres, dit-on. L'épouse malheureuse et sensible dit que c'était la vie de son mari, et non de l'argent, qu'elle sollicitait!!!

Les corps des deux malheureux vont être rendus à leurs familles.

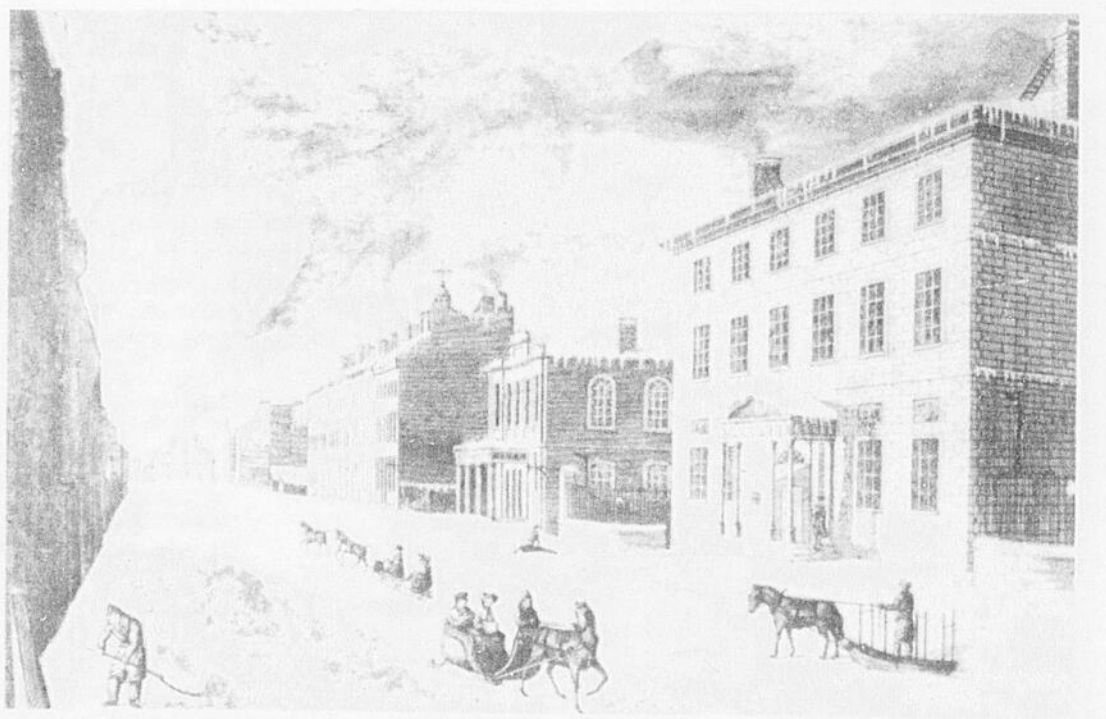

LA RUE SAINT-JACQUES à Montréal, l'une des rues les plus commerciales de la métropole, en 1832. Le commerce échappe alors aux canadiens français.

Les Russes et la rébellion

Des réfugiés de l'empire des tsars, tels les exilés polonais, auraient été gagnés à la cause canadienne: "D'autres rumeurs veulent que les Russes n'auraient pas voulu rater cette occasion de miner le prestige de la Grande-Bretagne. Ainsi plusieurs Polonais de la région de New York et de Boston auraient été invités par le consul de Russie à New York à prendre parti pour les rebelles du Haut et du Bas-Canada, en échange du pardon politique. Le Boréal Express raconte même que le consul de Russie a offert une aide substantielle aux Patriotes: 5,000 fusils, des munitions et $5,000. (Voir l'année 1838, p. 21)

vient de paraître

"Adéodat I" par André Brochu, les éditions du Jour. En vente partout. Prix de $3.00.

"Adéodat I" est le premier roman d'André Brochu, un jeune auteur né à Saint-Eustache en 1942. Il a déjà publié des poèmes et des nouvelles. Sa thèse de doctorat intitulée "Les Misérables", une étude des thèmes et des actions, paraitra sous peu. Mais revenons en a "Adéo dat I". Il s'agit de la première tranche d'une histoire qui, selon l'auteur, en comptera plusieurs, et qui vibre au rythme de l'univers québécois. Le héros incarne la liberté, l'énergie et le bonheur.

"Le moulin du diable" de Vasco Varoujean, le Cercle du livre de France.

L'auteur, Vasco Varoujean, un Arménien qui a grandi au Liban, décrit ce recueil de nouvelles en ces termes: " **... des histoires simples mais intenses, comme des rêves d'enfant, comme des éclats de rire fragiles que la vie, au fil du temps, transforme souvent en déchirure. Deux thèmes se distinguent dans ce livre, mais s'y rejoignent, s'y complètent en filigrane: celui de l'enfance et celui des êtres parvenus brusquement à la maturité.**"

Vasco Varoujean remporta, le 15 septembre dernier, le prix du meilleur éditorialiste au concours annuel de l'Association des hebdos du Canada. Il occupait le poste de rédacteur en chef de l'hebdomadaire "La voix gaspésienne."

"Au nom de tous les miens" de Martin Gray, les éditions Robert Laffont et les éditions du Jour.

"Au nom de tous les miens", une histoire vécue, nous transporte dans les guettos de Varsovie, à Treblinka, au sein de l'armée rouge en guerre et, brusquement, aux Etats-Unis où la fortune sourit aux audacieux. L'auteur raconte le bonheur simple d'un homme, sa femme et ses quatre enfants jusqu'à ce que survienne un drame affreux.

"Sociologie et sociétés", en collaboration, les Presses de l'université de Montréal. Prix $3.

Trois articles forts substantiels, rédigés à partir de documents soviétiques originaux dévoilent des aspects nouveaux du monde communiste. Il est notamment question de la femme, dans le monde du travail, de ses revenus, l'instruction, la liberté sexuelle, l'avortement, la politique, les mouvements sociaux, etc. Un second article se penche sur la question de l'inégalité sociale tandis qu'un troisième étudie un certain nationalisme bourgeois en Asie centrale.

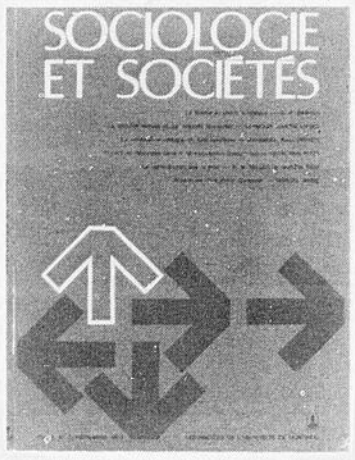

"Clefs pour le tiers-monde", par Guy de Bosschère, les éditions Seghers.

L'historien Guy de Bosschère s'interroge sur la signification historique du Tiers-monde, avant sa rencontre avec l'Europe, pendant sa colonisation par l'Europe et à partir de sa libération par l'Europe. Il aborde ensuite la question suivante: où en est le tiers-monde, se penchant plus particulièrement sur sa température historique son histoire actuelle, ses échecs, ses réussites, ses difficultés. A la lumière des expériences contemporaines, l'auteur cherche ensuite des règles strictes, ou des remèdes empiriques qui semblent les mieux appropriés pour assurer le développement et la croissance du tiers-monde.

"Le pays saint" de Luc Racine, les éditions du Jour. Prix $2.00

Luc Racine est l'un des poètes québécois les plus prolifiques a l'heure actuelle. Il a déjà publié plusieus recueils ("Les dormeurs", "Opus I" et "Villes") tous se penchant sur la question du langage, de sa difficulté, de sa nécessité. Dans "Le pays saint", Luc Racine poursuit sa tentative de briser le temps dans "l'âge sur nous s'allonge".

"Les fondements du mensonge", par Guy Durandin, Flammarion, nouvelle bibliothèque scientifique

Guy Durandin a consacré plus de vingt ans à étudier le mensonge. En analysant les causes du mensonge, ses rapports avec le langage et la vérité, il constate l'ambiguïté du langage et l'imprécision de la notion de vérité chez la plupart d'entre nous. Au cours de son enquête, effectuée en 1952, un étudiant lui disait justement que le mensonge est un problème que les gens se refusent à poser dans sa totalité. M. Durandin qualifie ce problème d'angoissant car lorsqu'on s'interroge sur le mensonge on s'aperçoit généralement que l'on ment plus qu'on ne croyait. Dans ce livre l'auteur livre les résultats des enquêtes et de l'observation de la vie quotidienne. Dans la premiere partie, il passe en revue les motifs conscients ou non pour lesquels on est amené à mentir à autrui. Ensuite, il étudie les rapports du mensonge avec le langage et avec la vérité. Finalement, M. Durandin considère le mensonge à soi-même. Il étudie alors les principaux motifs qui nous amènent à nous dissimuler la vérité à nous-mêmes. L'auteur conclut que les deux sortes de mensonge résultent de deux facteurs principaux: d'une part, la concurrence pour la vie et le refus de la mort naturelle et, d'autre part, la sincérité à l'égard de soi-même comme des autres constituent un risque.

"La révolution d'Octobre", de Jean Elleinstein et Marc Ferro, suivi de "Et l'acier fut trempé" de Nicolai Ostrovski, les éditions Martinsart, collection Liberté, l'Humanité en marche.

Pour bien comprendre la révolution d'octobre et l'évolution ultérieure de l'Union soviétique, il faut analyser les contradictions de l'empire russe a la veille de la révolution, saisir sur le vif ce conflit entre l'ancien et le nouveau. Les auteurs de cet ouvrage revoient donc l'histoire en l'analysant. "Et l'acier fut trempé" est l'un des plus célèbres romans soviétiques. Romain Rolland a signé la préface de ce roman.

Les livres de la semaine

Livres québécois

1- La Sagouine	Antonine Maillet	Leméac
2- Carcajou ou le diable des bois	Félix Leclerc	Le Jour
3- Indépendances	Pierre Vadeboncoeur	L'Hexagone et Parti-pris
4- La petite patrie	Claude Jasmin	La Presse
5- Voir clair aux échecs	Henri Tranquille	L'Homme

Livres étrangers

1- Le déluge du matin	Han Suyin	La Presse
2- Le parrain	Mario Puzo	Laffont
3- Août 14	Soljenitsine	Seuil
4- Banco	Henri Charrière	Laffont
5- Au nom de tous les miens	Martin Gray	Laffont

Les librairies Gutenberg, La Maison du livre, le Scorpion, Ménard, Renaud-Bray et Tranquille ont rendu possible cette liste de best-sellers québécois et étrangers.

Lisez un des derniers best-sellers des Editions de l'Homme

VOIR CLAIR AUX ÉCHECS
Henri Tranquille
Ce livre amènera n'importe quel joueur à VOIR VITE les coups directs aux échecs. Pour l'amateur et le spécialiste. 200 coups pratiques choisis avec soin.
$3.00

HAUTS FAITS DU CANADA FRANÇAIS
relevés et commentés par les Anglophones
par SERAPHIN MARION de la Société royale
ISBN-0-7766-1301-4
15 x 22 cm., 208 pages — Prix: $4,80

DU LANGAGE
A. Martinet et M. Merleau-Ponty
par GHYSLAIN CHARRON
ISBN-0-7766-1011-2
15,5 x 23,5 cm., 200 pages — Prix: $4,50

ANTOINE DU PERIER
LES AMOURS DE PISTION ET DE FORTUNIE
Texte critique avec Introduction et Notes
par ROMEO ARBOUR
ISBN-0-7766-4152-2
15 x 22 cm., 152 pages — Prix: $3,75.

En vente chez votre libraire et aux:
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
Ottawa, Ontario, Canada,
K1N 6N5

"Faut-il réclamer la censure des média, s'il advenait que se répète ce qu'on appelait au Canada, à l'époque, un état d'insurrection appréhendée"."

"Un hebdomadaire de combat a été créé il y a quelques années, sous la forme d'une coopérative, s'appuyant sur les milieux syndicaux et sur les mouvements populaires, dans le but de rejoindre les classes populaires."

"En ce qui concerne le monde extérieur les Québécois vivent dans une sorte de ghetto alimenté par les agences de presse américaines."

"On peut aussi se demander si on peut écrire au singulier

L'histoire de la Liberté

(Louis Martin, l'un des auteurs du volume)

Vient de paraître:
le dernier volume:

"l'Information".

S'adresser à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

Nom. . . . . .

Adresse. . . . . .

Ville. . . . . .

Profession. . . . . .

LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢ chacun
AUJOURD'HUI 18 FEVRIER

2:00 un film de PIERRE ETAIX
TANT QU'ON A LA SANTÉ
Pierre Etaix, Denise Peronne
en français

4:30 de GEORGE ROY HILL
SLAUGHTERHOUSE-FIVE
Michael Sacks, Ron Leibman
(v.O. Anglaise)

7:00 de Gilles Carle
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE
Micheline Lanctôt, Donald Pilon

9:30 de CLAUDE JUTRA
MON ONCLE ANTOINE
Jean Duceppe, Jacques Gagnon

99¢ PRIX D'ENTREE CHACUN DES FILMS

OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145

CE SOIR à 8h.
la trilogie de Masaki KOBAYASHI
LA CONDITION HUMAINE

PREMIÈRE PARTIE 16 au 20 fév.
ce soir à mardi
IL N'Y A PAS D'AMOUR PLUS GRAND
à 8h. P.M.
avec s.-t. français

DEUXIÈME PARTIE 21 au 24 fév.
ROUTE VERS L'ÉTERNITÉ
à 8h. P.M. avec s.-t. anglais

TROISIÈME PARTIE 25 fév. au 1er mars
LA PRIÈRE DU SOLDAT
à 8h. P.M. avec s.-t. anglais

verdi 5380 St-Laurent 277-3233
aujourd'hui à 1h.30
"L'HEURE DES BRASIERS"

A 20 heures tous les soirs sauf le lundi POUR TOUS

du 17 au 23 février incl.

vingt-cinq gâteaux
1001 recettes pas piquées des verres
Madeleine Bennett

Bra -de-fer
8 clowns inspirés font et défont la loi
Bertrand Létourneau

1604 Saint-Denis Montréal 123
Téléphone: 842-9788
vidéographe

"Sa plus belle chanson d'amour" — France Soir
"Le premier film réalisé par Jacques Brel, et qui lui ressemble furieusement" — L'Express
"Un cinéaste qui prend des risques à chaque plan, on n'a pas vu ça depuis 10 ans" — Claude Lelouch
POUR TOUS

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
Franz EN COULEURS
Un film écrit, interprété et réalisé par JACQUES BREL
Salle Revoir
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SAM-DIM: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30
LUN-VEN: 7:30-9:30

Denis Hêroux, manufacturier

photo Michel Elliott

DENIS HEROUX aborde une "ère de production"...

par Robert Lévesque

Il avoue lui-même qu'il entre dans une "ère de production", qu'il va tourner moins de films mais produire plus. Son dernier film a été vendu dans plus de 40 pays. Celui qu'il lance ces jours-ci à Montréal et dans 10 villes du Québec sortira à Paris presque en même temps. Il dirige des comédiens internationaux. Il co-produit avec la France. Il arrive d'un voyage d'affaires chez Walt Disney. C'est Denis Héroux, les pieds sur le coin du bureau, qui nous reçoit dans ses quartiers généraux de Ciné-Vidéo rue Victoria à Westmount.

Tout semble tourner rond. Sur une étagère près de lui attendent des dizaines de scénarios qui lui sont parvenus d'un peu partout. A tout bout de champ, on entre dans son bureau. Il faut régler la qualité d'un générique, signer des chèques, envoyer quelqu'un faire des "locations"... et le téléphone qui sonne... et des rendez-vous à prendre. Un peu plus, et l'on se croirait à Hollywood ou à Cinécitta.

Le cinéma québécois rentable

Cela, c'est le rêve de Denis Héroux. Il est en train de se réaliser. Le cinéma québécois, le film fait ici, devient une industrie. On investit, on calcule, on vend, on achète, on échange. L'échelle est encore réduite, mais tout est en place pour qu'elle grossisse. Le cinéma québécois devient rentable pour certains, pour Denis Héroux le premier? Il semble que oui.

Ses films sont ceux qui sont les plus vus. Depuis ses deux derniers films, "Quelques arpents de neige", et "J'ai mon voyage", on assure la vente avant même le tournage. Lorsqu'une idée de film s'est vendue raisonnablement, il ne reste plus qu'à le faire. On tourne vite. On lance vite. Il faut que l'argent rentre vite. La publicité y veille fort bien.

Pourtant, Denis Héroux qui au début des années soixante et du cinéma québécois tournait avec Gilles Groulx un film "intellectuel" comme "Seul ou avec d'autres", a comme "perdu réputation" dans le milieu du cinéma. Ses sept derniers films (sur un total de 9) ont tous été mal accueillis par la critique. Il est la cible favorite de la critique de cinéma et de la plupart des cinéastes. On lui reproche tout.

Du cinéma à l'industrie

La vérité, c'est que Denis Héroux, avec "Valérie" et l'explosion commerciale que ce film a produite a rompu avec le cinéma pour épouser "l'industrie du cinéma". Il est devenu un producteur qui, par accident, était aussi réalisateur. Les notions de "style", "d'écriture", il les a mises de côté. Il a choisi de raconter des histoires, les plus simples possible, de la façon la plus simple possible, en ne remettant rien en cause. Il a suivi les traces du cinéma commercial international. Il s'est engagé sur l'autoroute pavée et rutilante de l'industrie.

Il a laissé, sur les sentiers à demi battus de ceux qui cherchent à trouver leur chemin à eux, leur voie propre, ceux qui, comme Gilles Groulx (l'opposé de Héroux), refusent tous les compromis pour dire ce qu'ils ont à dire à leurs semblables. Héroux préfère en dire moins mais parler à tout le monde. Héroux a ouvert le marché, mais il n'offre rien d'autre que ce que l'on trouve dans les tiroirs les moins attirants des autres marchés.

Il dit: "Quand j'ai commencé avec "Valérie", j'ai été obligé de faire quatre fois le même film. Je me suis vu tout de suite pogné dans le cycle commercial." Ce fût la même salade sous des titres différents: "L'initiation", "L'amour humain" et "Sept fois par jour". Une grosse industrie les aurait fait tous en même temps, pour sauver de l'argent, et les aurait distribués en programme double dans le monde entier. Ici, on commençait.

"Patof à Walt Disney"

Maintenant, on accélère. Héroux vient à peine de se remettre de l'avalanche des critiques sévères sur "Quelques arpents de neige", que l'on sort, ces jours-ci, "J'ai mon voyage", une comédie qu'il a réalisée avec Gilles Richer. Dans peu, il produira un film de Pierre Duceppe avec Jeanne Moreau, puis un film de Jean-Claude Lord, pendant que sa femme réalisera "Patof à Walt Disney", ce qui pourrait être le début d'une série Patof, clown commercial créé par Jacques Desrosiers. Lui-même travaille un scénario avec Yves Thériault, pendant que 5 équipes de gens développent des idées de scénarios pour plus tard.

"Je n'écrirai plus les scénarios, mais je vais construire une sorte de

de films

structure, un "pattern", et je vais demander à d'autres d'écrire une histoire", explique-t-il. "Vous savez, je ne suis pas intéressé de faire des chef d'oeuvres qui se figent dans le marbre. Ce que je veux c'est communiquer avec le monde, faire des films de communication. Pour les "Quelques arpents de neige", j'aurais pu traiter en profondeur le "comment" qu'un gars passe à la violence. Mon film aurait passé à l'Elysée, peu de gens l'auraient vu. Je ne voulais pas ça. Je voulais que tout le monde le voie."

"Comme" un film

Pour "J'ai mon voyage", il a toutes les chances de son côté. Distribué par Pathé-Gaumont en France, on lui a cependant imposé un changement de titre. Ce sera "Quand c'est parti, c'est parti", Sur l'affiche française, on ne retrouvera que les noms des comédiens français, sauf celui de Dominique Michel. La musique est de Claude Bolling. Avec Lefebvre, Francis Blanche, Demongeot, on n'y verra là-bas que du feu. Ce sera "comme" un film français. C'est pour ça que Kangourou Films et Pathé-Gaumont ont injecté des sous.

Héroux explique: "Pour que nos films sortent là-bas, il faut ça. Il ne faut pas avoir peur d'aller au monde, de travailler avec eux, tout en restant assez agressif pour qu'ils ne prennent pas tout. Si on ne fait pas ça, là ce sont eux qui vont prendre toute la place."

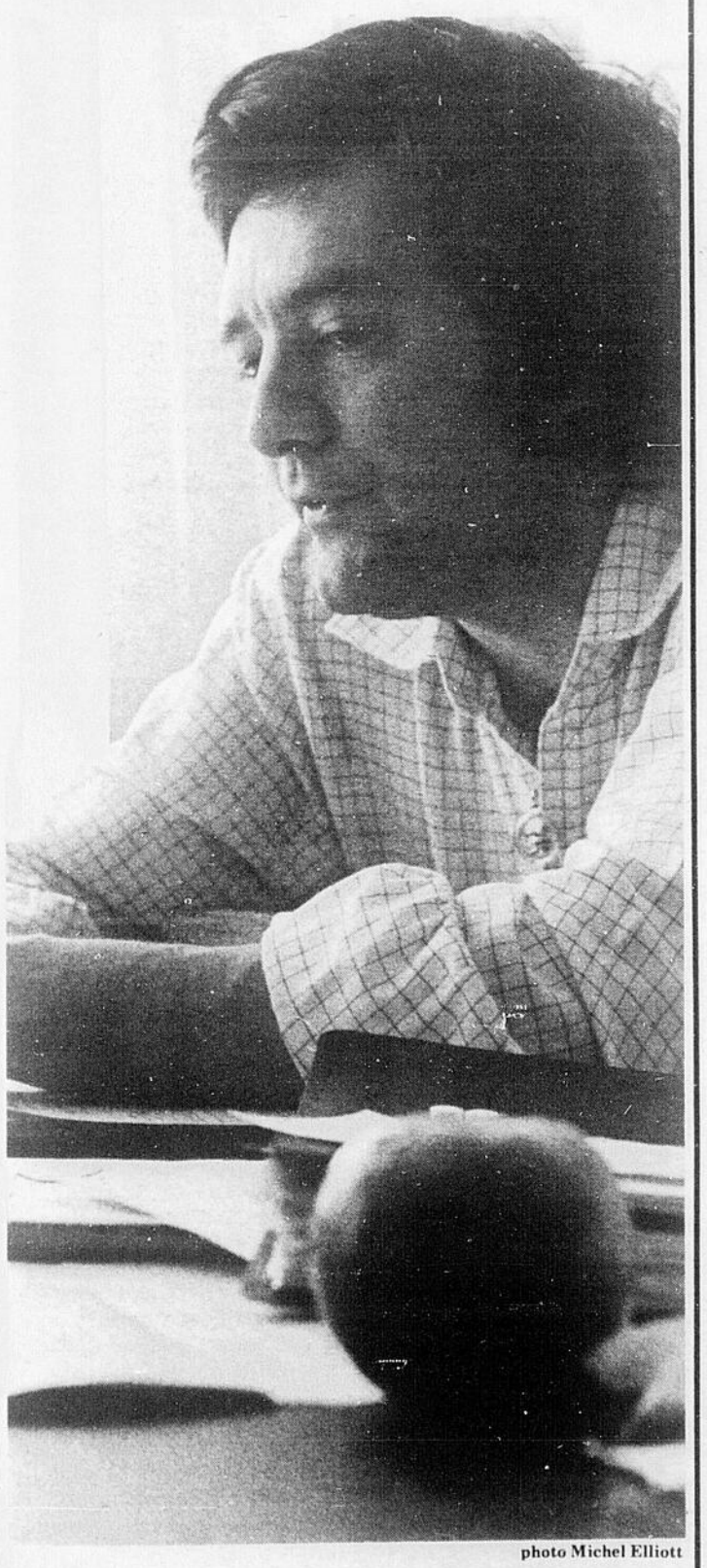

photo Michel Elliott

LE CINEMA OUI, mais surtout l'industrie du cinéma...

Critiquez les critiques

La critique cinématographique québécoise s'est retrouvée brusquement au centre d'un débat dont la violence aura surpris. Ce débat aura cependant eu le mérite de mettre en évidence le rôle et l'importance de cette critique dans l'évolution et la survie du cinéma québécois. Aussi, pour mieux évaluer ce rôle et cette importance, la revue "Cinéma Québec" a-t-elle décidé d'entreprendre une enquête auprès des critiques de cinéma, tout d'abord, du monde du cinéma ensuite, et enfin, auprès de ceux qui demeurent en tout premier lieu concernés par ce débat: les spectateurs.

Nous invitons donc tous ceux que le cinéma intéresse à répondre à ce questionnaire. Le résultat de cette enquête paraîtra dans un prochain numéro de "Cinéma Québec" et nous en ferons état dans nos pages.

1- **Lisez-vous les critiques de films?**

2- Vous fiez-vous à l'opinion de la critique avant d'aller voir un film? Dans certains cas seulement?

3- **Lisez-vous seulement la critique d'un film après l'avoir vu?**

4- Lisez-vous la critique américaine? française?

5- **Etes-vous amenés à comparer ces différentes critiques? Avez-vous remarqué une différence de sensibilité dans la perception des films suivant l'origine de la critique?**

6- Vous fiez-vous davantage à la critique étrangère qu'à celle d'ici? Pourquoi?

7- **Etablissez-vous des niveaux différents dans la critique québécoise?**

8- Certaines formes de critique vous apparaissent-elles plus importantes que d'autres?

9- **Vous fiez-vous à la publicité?**

10- Tracez rapidement le portrait-robot du critique idéal.

Envoyez vos réponses et commentaires à la revue:

Cinéma Québec

C.P. 309, Station "Outremont",

Montréal 154, Qué.

CINEMA parallèle
1237 RUE SANGUINET
(près du Métro Berri-Demontigny)
Samedi à 7,9,11 p.m.
Dimanche à 8,10 p.m.
Inf: 523-2816, 866-8126
Contribution: $1.25
LE SEXE ENRAGÉ
LA BALLADE DES AMANTS MAUDITS
LA FÉE SANGUINAIRE
LES SOUFFRANCES D'UN CEUF MEURTRI
de Roland Hethem

AUJOURD'HUI à 1h.30
L'HEURE DES BRASIERS
de Getinolt Solanas
RÉVOLUTION en ARGENTINE
au CINEMA VERDI
5380 St-Laurent. 277-3233

cinéma québec
Découvrez la réalité derrière
• La Mort d'un Bûcheron, de Gilles Carle
• Taureau, de Clément Perron
• L'affaire Gilles Groulx
En lisant le dernier numéro de la revue
cinéma/québec
c.p. 309, station Outremont
montréal 154, québec
tél. (514) 272-1058
maintenant en vente
abonnez-vous
$6.50 (10 numéros)
étudiants $5.00

POUR TOUS
APRÈS SZINDBAD et AMOUR
VOICI
PSAUME ROUGE
un film hongrois de Miklos Jansco
GRAND PRIX DE LA MISE EN SCÈNE CANNES 72
v. o., s.-t. f. — couleur
7:00.
DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
LA CORNE DE CHÈVRE
tous les jours à 9 h.
D'Afrique POUR TOUS
BADOU BOY
de
Djibril Diop — Sénégal
un film joyeusement anarchique
v o f — couleur
7:00
DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
LE SANG DU CONDOR
tous les jours à 9 h.
Les Cinémas du Vieux Montréal
136 est, St-Paul 861-7-63

Jean-Louis Trintignant
UN FILM DE YVES BOISSET
L'ATTENTAT
POUR TOUS
SAM-DIM: 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40
LUN-VEN: 7.30 - 9.30
VILLERAY
ST-DENIS JARRY 388-5577

TAUREAU 14 ANS
JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME JE T'AIME
Production: Office national du film du Canada
Distribution: France Film
Un film de Clément Perron
avec Monique Lepage
André Melançon
Michèle Magny
Béatrice Picard
Marcel Sabourin
Yvon Thiboutot
Amulette Garneau
Louise Portal
André Cartier
Yvan Canuel
Jacques Bilodeau
Images: Georges Dufaux
Producteur: Marc Beaudet
SAINT-DENIS
Métro St-Denis-Demontigny
1594, ST-DENIS. 849-4211

disques

par Denis Grondin

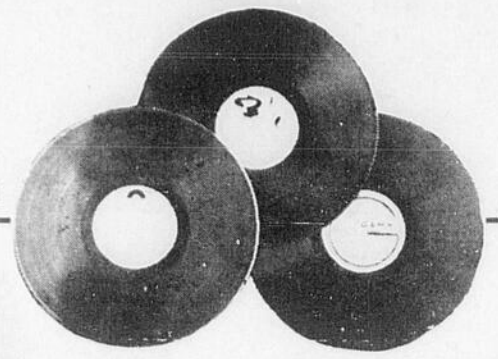

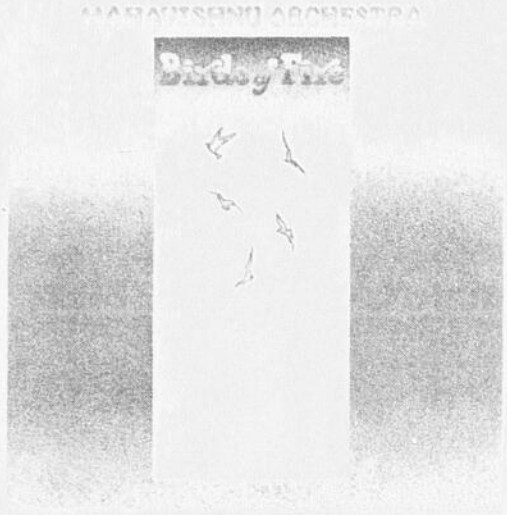

Mahavishnu Orchestra - "Birds of Fore" - Columbia KC 31996

Un groupe exceptionnel, une musique qui va au-delà de la description habituelle écrite, i.e. une musique qui va au-delà des mots; et ceux qui étaient présents à cette expérience inoubliable que fut le concert du Mahavishnu Orchestra du 25 janvier dernier, à la Place des Arts, vont, j'en suis sûr, se procurer sans délai ce nouveau microsillon que nous avait promis, ce soir-là, John Mc Laughlin. "Birds of Fire" contient neuf pièces musicales et nous fait apprécier les talents de John McLaughlin à la guitare, Rick Laird à la basse, Billy Cobham aux percussions, Jerry Goodman au violon électrique et enfin Jan Hammer aux claviers. Toutes les compositions sont de McLaughlin à l'exception de "Miles Ahead", qui a été écrite par Miles Davis. "Birds of Fire" est sans contredit le meilleur disque de cette année jusqu'ici.

Alan Stivell - "Renaissance de la harpe celtique" - Polydor 2424.069

La renaissance à laquelle on assiste et participe avec l'audition de ce merveilleux disque, est celle d'un instrument qui prend son origine très loin dans l'histoire. Ce sont les Irlandais qui transformèrent la harpe primitive en cet instrument que tous les auteurs du Moyen-Age célèbrent à l'envi pour sa puissance et son timbre mélodieux. Mais la harpe a semblé prête à disparaître, pourchassée par l'occupant anglais. C'était un instrument subversif exaltant le sentiment national. Elle disparut d'ailleurs en Bretagne, quand les Bretons perdirent leur indépendance... Aujourd'hui, elle est de nouveau à l'honneur, grâce au rare talent d'Alan Stivell qui, mentionnons-le, sera des nôtres à Montréal très bientôt.

John Martyn - "Solid Air" - Island SW 9325

John Martyn compose, chante et s'accompagne à la guitare ordinaire. Pourtant on ne peut le prendre pour un véritable "folksinger" puisque ses chansons ne sont pas spécialement folkloriques. Tout ça pour vous dire que John Martyn possède un style musical très personnel. "Solid Air" semble être le deuxième album solo de ce compositeur à être distribué ici. Il a par ailleurs fait plusieurs disques avec sa femme, Beverly Martyn, dont le fameux "Road to Ruin". On retrouve différentes textures à travers les différentes pièces, depuis la douce et fluide ballade ("Go Down Easy") en passant par la chanson à rythme moyen et à construction musicale demandant l'emploi des percussions, du piano électrique et du sax, jusqu'à l'essai, bizarre et un peu complexe, presque de l'expérimentation, contenu dans "I'd Rather be the Devil", de Skip James, longue et différente au début et à la fin. Et dans tout ça, Martyn demeure le centre d'énergie et jamais il se permettra de décevoir l'auditeur. Il a beaucoup de talent.

Mike Harrison - "Smokestack Lightning" - Island SW 9321

Ce nouvel album de Mike Harrison (ex-membre de Spooky Tooth) nous déçoit un peu à la première audition, surtout si on le compare avec le précédent. Mais la comparaison n'est pas réellement valable puisque "Smokestack Lightening" nous fait entendre Harrison dans un style un peu changé. En effet, il semble prendre une direction allant vers le blues-rock, et le résultat est très bon dans certaines pièces et passable dans d'autres. En fait, ce n'est pas la voix de Mike Harrison qui nous "pogne", mais plutôt les sons assez extraordinaires obtenus par les musiciens en studio. Un bon disque, mais sans plus.

en coulisses

Le Patriote a les yeux tournés vers les vedettes françaises. Non pas les petits freluquets d'un soir: les noms sûrs, les **Michel Simon** et **Eddie Constantine.** En effet, l'un et l'autre viennent de donner leur accord. Eddie Constantine, le dur à cuire des années quarante, sera parmi nous sous peu. Il chantera et racontera ses monologues du 2 au 15 avril. Quant à Michel Simon, il présentera un spectacle essentiellement composé de monologues, de poèmes et de chansons dès le 19 mars, également au Patriote. Evidemment, on se doute bien que ces deux vedettes internationales

LOUISE MARLEAU

seront interviewées dans plusieurs émissions de télévision.

• • •

Au risque d'être accusé de parti pris contre le nouveau téléroman de **Michel Faure,** "La p'tite semaine", on peut difficilement s'empêcher de relater une des scènes présentées lundi dernier. A l'écran, un couple d'âge mûr. La femme s'écrie: **"En Russie, on a découvert des dinosaures".** Et le mari de rétorquer: "Ah,

"LA P'TITE SEMAINE" avec Yvon Dufour

parle-moi pas des communistes." La scène se passe de commentaires.

o o o

R é a l V. Benoit s'en mord les pouces. Son dernier microsillon est actuellement hors de circulation puisque la R.C.M.P. interdit la vente de ce disque dont deux mille copies sont actuellement en circulation. La raison: Réal V. Benoit a eu la malencontreuse idée d'imprimer sur la pochette de son microsillon la photographie d'un billet de cinq dollars. On a cependant substitué la photo de la reine pour la remplacer par celle de Réal V. Benoit, ce qui est interdit par la loi fédérale. En effet, cette loi défend de se servir du dollar comme publicité. **Une idée géniale qui va coûter des sous à Réal V. Benoit.**

• • •

Ginette Reno prépare actuellement son spectacle qui sera présenté à la **Place des Arts** du 27 mars au premier avril. A la suite de cette série de spectacles, Madame R e n o se produira au **Grand Théâtre de Québec** les 9, 10 et 11 mars.

• • •

Du Tremblay joué aux Etats-Unis? Eh oui! Il est fortement question que la pièce de **Michel Tremblay** "A toi pour toujours, ta Marie-Lou" soit présentée **sur Broadway** en septembre prochain. Le premier rôle sera probablement joué par **George C. Scott,** un comédien américain à qui on a offert un Oscar à titre de meilleur acteur en 1971, honneur qu'il déclina en signe de protestation. Le trophée lui était attribué à cause du rôle qu'il intepréta dans le film "Patton". Par ailleurs le scénario intitulé **"Il était une fois dans l'Est"** et signé Michel Tremblay

REAL V. BENOIT

sera réalisé à l'écran par **Gilles Carle.**

• • •

Quoi de neuf au théâtre? Eh bien, **Jean Duceppe** et **Guy Hoffmann** seront les principaux interprètes de la pièce **"Saut du lit"** qui sera présentée un peu partout dans le Québec. C'est la première initiative théâtrale des **Productions Mutuelles,** qui, jusqu'à maintenant, ont surtout concentré leurs efforts du côté du cinéma et des spectacles à grand déploiement. Et puisqu'on parle de théâtre, ajoutons que **Louise Marleau** jouera en anglais à la Poudrière à compter du 14 février. La pièce, **"Plan a Little Murder",** sera présentée en français du 9 mai au 2 juin. **Janine Beaubien** fait également partie de la distribution.

Le TNM fera rire le public entre deux sandwiches

En plein coeur de Montréal, plus précisément à l'intersection des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, se trouve le Théâtre du Nouveau-Monde. Il y a aussi les bureaux de l'Hydro-Québec, ceux de l'assurance-chômage et de l'impôt sur le revenu. Plutôt déprimant comme paysage. C'est peut-être pourquoi, bien qu'il ne l'avoue pas, le Théâtre du Nouveau-Monde a décidé d'ouvrir ses portes le midi, histoire d'égayer le quartier.

En effet, une enquête menée auprès de la population du quartier a permis de conclure que les habitants apprécieraient grandement la présentation de pièces de théâtre le midi. Le TNM a donc décidé de présenter de courtes pièces (d'une durée d'environ 40 minutes) qui seront jouées à l'heure du lunch. Les spectateurs sont invités à apporter leur goûter ou encore à acheter sur les lieux boissons et sandwiches qu'ils avaleront tout simplement en assistant à la représentation. Le TNM présentera des pièces de tous les pays et de toutes les époques. La première pièce à l'affiche, "Joualez-moi d'amour", signée Jean Barbeau, met en vedette Guy Godin et Geniève Deloir.

Mais revenons-en à l'enquête menée par le TNM dans le but de faire la lumière sur les goûts du public. 48% des employés de l'Hydro-Québec et 57% des cadres du même employeur préfèrent le théâtre à tout autre divertissement. A l'université du Québec, située dans le quartier, et aux bureaux de l'impôt, on préfère le cinéma mais le théâtre se classe deuxième. 75% des personnes interrogées estiment que le théâtre midi est une formule qui leur convient et 70% d'entre elles ont l'intention d'assister aux représentations à l'heure du lunch. Tout en estimant que le prix d'entrée doit se situer entre $1 et $2, 49% des gens viendraient une fois de plus si le théâtre était gratuit.

télévision

Dimanche

LES BEAUX DIMANCHES, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "20 ans, père Sablon". Retrospective des réalisations du **Père de la Sablonnière** au centre de loisir Immaculée-Conception.

Aux "BEAUX DIMANCHES", ce soir, Radio-Canada présente une rétrospective des réalisations du Père de la Sablonnière au Centre de loisirs Immaculée-Conception.

LA FLECHE DU TEMPS, à 22h. "La technique de l'alimentation". Il y sera question des **nouveaux procédés pour prolonger la conservation des aliments.**

RENCONTRES, à 23h aux canaux 2, 9 et 11. **Louis Martin** s'entretiendra avec le sociologue **Gérard Marier.** Auteur de "la révolution scolaire", M. Marier se préoccupe de la remise en question du système scolaire au Québec. Il estime que les transformations dans ce domaine sont superficielles et n'ont pas touché le fond du problème.

CINE-CAMP, à 23h37, au canal 6 (Montréal) "Anna Karenina". Film américain tiré du roman de Tolstoï et réalisé en 1935. **Greta Garbo** joue le rôle d'Anna.

CINE-CLUB à 23h30, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "Un été capricieux", film tchèque, réalisé en 1967, avec sous-titres. Dans un village, un maître nageur, un officier retraité et un chanoine, tous trois d'âge mur, partagent les moment de loisirs que leur offre l'été.

Lundi

LES FORGES DE SAINT-MAURICE, à 20h00, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. Les amateurs d'histoire du Québec aimeront voir leurs ancêtres s'adonner à la contrebande, participer à des beuveries suivies d'orgies et aussi trimer dur comme on dit chez nous, tout cela Saint-Maurice, un village de forgerons situé à quelque 7 milles de Trois-Rivières.

NIGHT OWL MOVIE, à minuit, aux canaux 8 et 13 (Cornwall et Ottawa). "The Saint Valentine's Day Massacre". Il s'agit d'un semi-documentaire **racontant un incident authentique qui s'est passé à Chicago entre deux bandes rivales de gangsters.**

Mardi

TEMOIGNAGES, à 21h30, aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. "Un aveu dans la nuit" du cinéaste canadien **Yves Hébert.** Devant le commissaire qui enquête sur la mort du docteur Dragon, Louise Perras, ex-maitresse de la victime, **avoue l'avoir empoisonné à l'arsenic.**

HEURE EXQUISE, à minuit, au canal 4 (Québec). "J'irai cracher sur vos tombes". **Un nègre blanc tente de venger son frère, lynché par les Blancs.**

Mercredi

"WENESDAY NIGHT FEATURE MOVIE à minuit au canal 12 (Montréal) "One Potato, Two Potato". Un homme s'oppose à ce que sa fillette vive avec son ex-femme, qui s'est remariée à un Noir. **Thème anti-raciste.**

CINEMA à 12h30, au canal 2, 7, 9 et 11 "Feuilles d'automne". Drame psychologique racontant la vie d'une célibataire d'âge moyen qui épouse un homme plus jeune qu'elle, déjà marié, menteur et schizophrène.

Jeudi

GILLES VIGNEAULT, l'un des invités de Lise Payette, mercredi soir, directement du Carnaval de Québec.

APPELEZ-MOI LISE, à 23h aux canaux 2, 7, 9, 11, 12 et 13. En plein coeur du carnaval de Québec, **Lise Payette** accueille ses invités directement du manège militaire. Le Maire **Gilles Lamontagne** et **Gilles Vigneault** seront de la fête.

CINEMA, à minuit, aux canaux 2, 7, 9. "Les maudits" un film d'aventures réalisé par **René Clément** avec **Henri Vidal** et **René Auclair.** Nous sommes en avril 1954, à la veille de la capitulation allemande. De la base d'Oslo, un sous-marin d'Oslo emporte vers l'Amérique du Sud divers échantillons d'humanité: un chef de la Gestapo, un industriel italien, une jeune suédoise, un médecin français embarqué de force etc.

Vendredi

CINEMA, à minuit, aux canaux 2, 7, 9 et 11. "Stimulation", un drame psychologique de **Paolo Spinola.** Constatant la tension grandissante qui existe entre sa mère et son amant, un riche industriel, une jeune fille décide de séduire l'amant de sa mère pour s'assurer la vie confortable à laquelle elles sont habituées.

RJ
ON NE DIT PLUS UN DICTIONNAIRE...
ON DIT UN ROBERT

Mots corsés

par Arthur

L'enquête sur le crime organisé

Horizontalement

1- C'est sur eux que repose la suite des événements.
2- Double dans "progresser". - Il en faut un bon pour bien voler. - Spécialiste plus qu'amateur.
3- Un gros défaut de la "Masse". - En rire.
4- La pègre. - Repas anglais.
5- Inhabituel. - Bouleversement de la RAQ.
6- Négation. - Après l'avoir semée, certains républicains en ont perdu la tête!
7- Aspiration aux plus hautes vertus. - Ne s'embarrasse pas des vertus!
8- Prénom féminin. - Fis des règlements.
9- Corrige. - Eclairci.
10- Dépossèdent par fraude ou par violence. - Film de Gilles Carle.
11- Variété d'oranges. - Possessif.
12- Ancien. - Doctrine que certains confondent avec celle de la pègre (plu.).

Verticalement

1- Spécialiste du crime.
2- Le crime l'est, paraît-il. - L'homme de l'heure.
3- Un fun pas mal mélangé. - Une enquête des années 50.
4- Pro-Chinois. - Prénom scandinave.
5- Mauvaises graines. - Possessif.
6- Morceaux d'avis. - Tramera.
7- Tâter le terrain. - Posséder.
8- Contre. - Lambeaux de peau. - Théâtre national du Canada.
9- Mena une enquête. - Injection.
10- Rapt en partie. - Braver la police.
11- Se tromper. - Entraine généralement la hausse du prix.
12- La fin d'un jour. - Fleurs odorantes des pays tempérés.

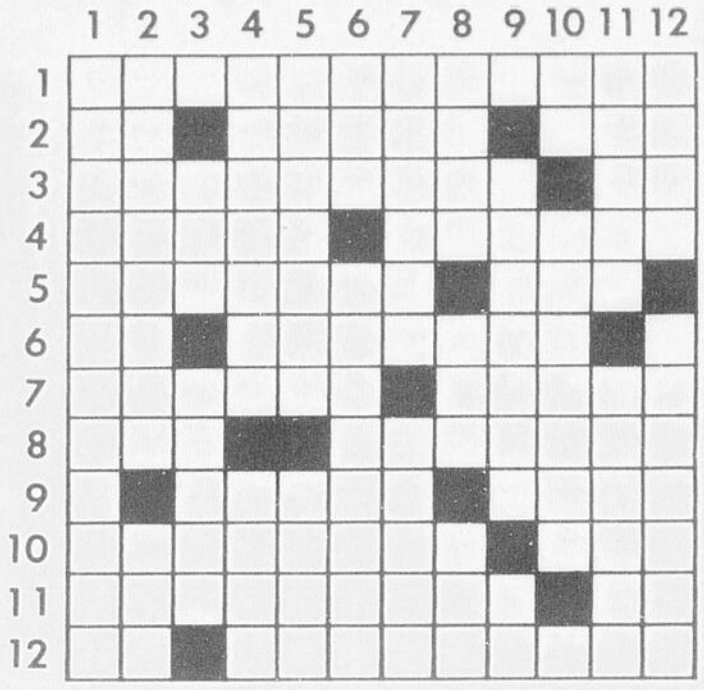

CINÉ-GUIDE

A ignorer: ●
A voir à la rigueur: *
A voir: **
A voir absolument: ***
Chef-d'oeuvre: ****

	Jean-Pierre Tadros (Le Devoir)	Christiane Berthiaume (Télé-Métropole)	Luc Perreault (La Presse)	Robert Lévesque (Québec-Presse)	Martin Malina (Montreal Star)
Le charme discret de la bourgeoisie (Bunuel) à l'Elysée	****	***	***	****	****
The Emigrants (Jan Troell) à la Place Ville-Marie	****	***	****	****	***
L'ange bleu (Joseph von Sternberg) au Vendôme	***	***	****	****	****
Franz (Jacques Brel) au Dauphin		**	●		
La mort d'un bûcheron (Gilles Carle) au Berri	**	***	***	***	***
La corne de chèvre (Méthodi Andonov) au Kino-Club	***	***	**	***	**
L'amour l'après-midi (Eric Rohmer) à l'Elysée	***		*	***	***
Psaume rouge (Miklos Jancso) au Kino-Club	****		**	****	**
Le parrain (Francis Ford Coppola) au Champlain	***	**	**	**	***
Il n'y a pas d'amour plus grand (Kobayashi) au Verdi	*		***	***	***
Taureau (Clément Perron) au Saint-Denis	**	**	**	**	***
The Rowdyman (Peter Carter) au Snowdon	***	**	**	**	**
Le sang du condor (Jorge Sanjines) au Kino-Club	**	***		***	***
L'attentat (Yves Boisset) au Villeray	**	***	*	**	**
César et Rosalie (Claude Sautet) au Crémazie		***	***	**	*
Marjoe au Piccadilly	***		***		***
Un flic (Jean-Pierre Melville) à l'Imperial	*	**	*		**
Mourir d'aimer (André Cayatte) au Chevalier	*	*	*	*	*
Badou Boy (Djibril Diop) au Kino-Club			*	*	**

LES FUITES 1

dupras.

★ cette semaine je ne vous parlerai pas de Dufuis, le gros Yvon, comme les créditistes l'appellent j'ai des sujets moins drôles mais plus passionnants.

AU QUÉBEC, TOUT FUIT...

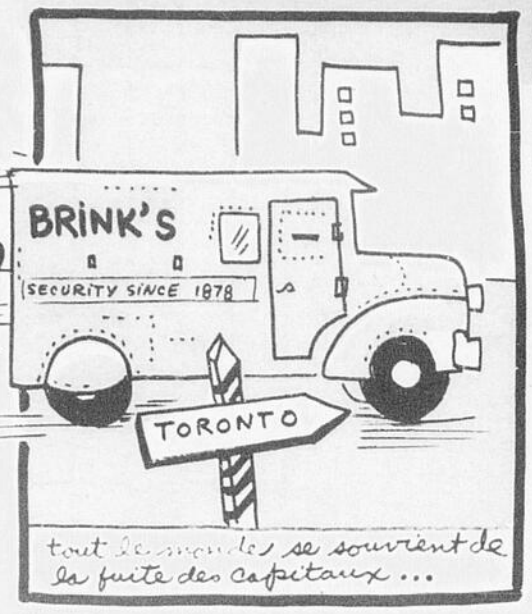

tout le monde se souvient de la fuite des capitaux...

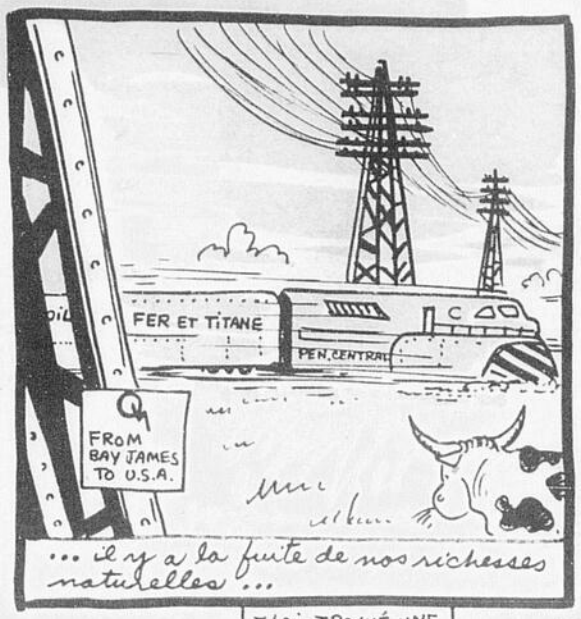

... il y a la fuite de nos richesses naturelles...

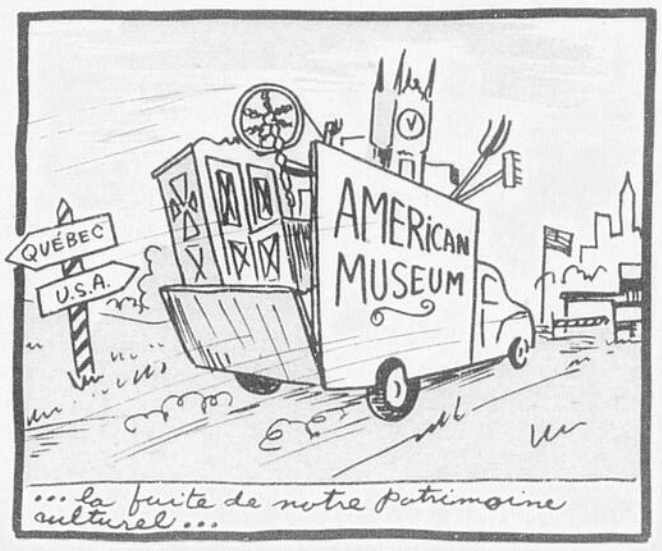

... la fuite de notre patrimoine culturel...

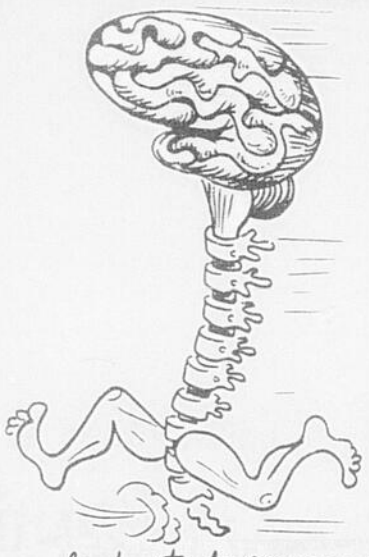

il y a la fuite des cerveaux...

la fuite des immigrants qu'on a instruit en anglais... à nos propres frais...

il y a la fuite des ministres...

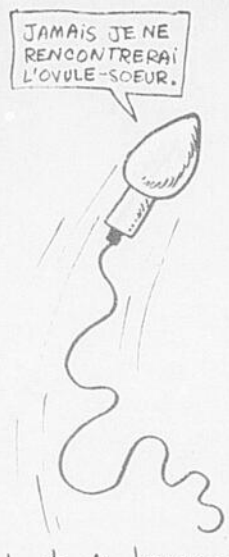

la fuite des berceaux

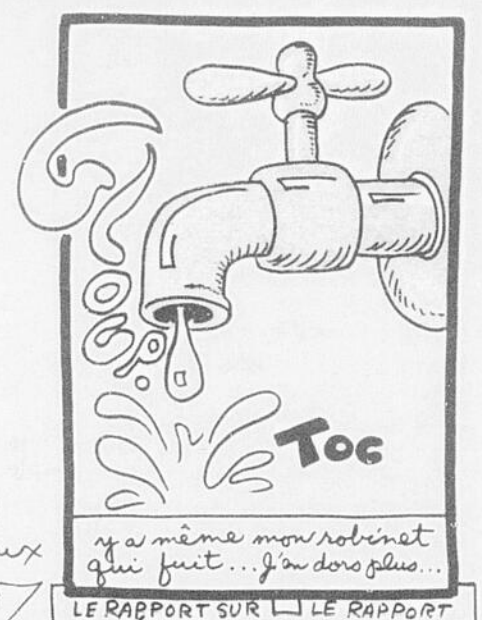

y a même mon robinet qui fuit... j'en dors plus...

y a que les anglais qui fuient pas...

les chefs syndicaux non plus. mais c'est pour d'autres raisons.

mais voilà maintenant que les documents "top-secret" et explosifs se mettent à fuir de partout, un peu partout: à montréal, à Ottawa, à Québec... alors tout le monde s'énerve... Qui a ouvert la fenêtre?

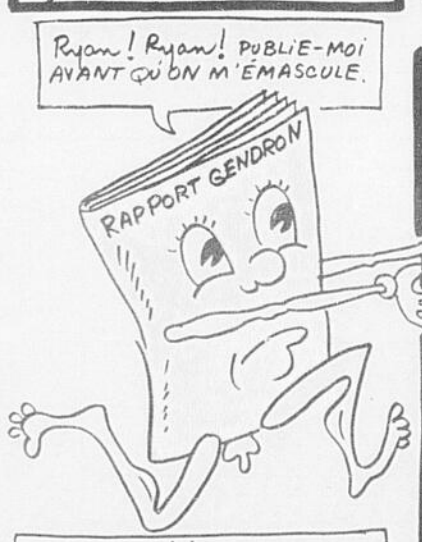

c'est pas tout! aujourd'hui c'est au tour du Rapport gendron de prendre la fuite.

il y en a qui ont accusé Claude Ryan d'être un méchant Espion, voleur de documents dangereux pour la tranquilité des bien pensants.

Pensez donc! un ancien de l'action catholique.

la semaine prochaine je vous raconterai peut-être, comment on organise les fuites de documents dans nos gouvernements...

$228 millions d'aide gouvernementale

A Munich, on dit qu'il n'y a pas eu de déficit

par Pierre Terroux

Après la publication des prévisions budgétaires des Jeux olympiques de Montréal qui évaluent à $310 millions le coût des Jeux, il serait peut-être bon de jeter un petit coup d'oeil sur ce qu'ont coûté les plus récents Jeux olympiques, ceux de Munich en 1972.

Ces chiffres nous ont été fournis par le consulat général d'Allemagne à Montréal. Le consul général, le docteur Günter Gnodtke, a cependant tenu à préciser que le budget qu'il nous présentait en était un "équilibré". C'est à-dire que le montant des dépenses équivaut au montant des revenus. De ce fait, le déficit, s'il en est un, n'apparait pas officiellement dans les chiffres.

Il y a eu déficit à Munich. Un déficit de l'ordre de 228 millions de dollars puisque c'est cette somme que les gouvernements fédéral, provincial et municipal ont dû verser pour que les revenus équivalent aux dépenses. Toutefois, le consul général tout comme les gens du COJO de Munich ne considère pas cette somme comme un déficit. **"Il était entendu avant les Jeux que les divers paliers de gouvernement défraieraient une partie des Jeux. Des pourcentages avaient été établis à ce sujet,"** de dire le docteur Gnodtke.

Le Dr Günter Gnodtke, consul général de l'Allemagne à Montréal.
(photo Yvan Poupart)

Un exemple

Ce qui veut dire donc que quel qu'ait été le coût des Jeux, les gouvernements étaient engagés d'avance. Pour mieux faire comprendre employons un exemple. Supposons que vous vous entendez avec un couple de vos amis, que vous partagez moitié-moitié le prix du repas que vous allez prendre dans un restaurant. La facture s'élève à $40 parce que votre ami, un gros mangeur, a dévoré pour $25 à lui seul tandis que, vous, vous ne mangiez que pour un petit $8.00. Ainsi donc, vous êtes pris pour débourser $20.00 même si vous vous attendiez à en payer au plus une quinzaine. Ca ne veut pas dire que vous êtes en déficit de $5.00 mais bien que ça vous a coûté $5.00 de plus que prévu.

C'est exactement ce qui est arrivé à Munich. Ca a coûté plus cher que prévu et c'est le contribuable qui, par le biais des taxes, paiera le surplus que les gouvernements ont dû débourser. A cause de l'augmentation des coûts de construction du stade qui a coûté plus cher que prévu, de la construction d'une section de métro qui ne sera probablement pas rentable avant 10 ans, les dépenses ont augmenté considérablement.

Nous croyons cependant qu'en ne jouant pas trop sur les mots, cette somme de $228 millions devant être payée par les contribuables, elle constitue un **"déficit"** pour ces derniers. Il reste aussi que les Jeux de 1972 ont coûté très cher et qu'ils ne se sont pas autofinancés.

L'autofinancement

Le fait que les Jeux ne se soient pas autofinancés et la grosse part qui a été payée par les gouvernements ne peuvent pas être considérés comme des erreurs de la part des organisateurs. Le financement des Jeux avait été prévu et accepté de cette façon. On ne peut pas leur reprocher de ne pas avoir "autofinancé" les Jeux. Ce n'était pas du tout leur intention de le faire.

Les Jeux de Munich eux-mêmes, en fait sans compter l'aide gouvernementale, ont apporté des revenus de $428 millions. La plus grande partie des revenus provient de la vente des timbres et des pièces de monnaie olympique qui a rapporté $213 millions. Deux loteries spéciales ont donné 145 millions aux Jeux tandis que les recettes des billets d'entrée n'ont été que de 13 millions. Les droits de télédiffusion pour leur part se sont élevés à 21 millions.

Les dépenses

Ces revenus de $28 millions ont été vite dévorés. L'organisation des Jeux a coûté 176 millions et les constructions tant à Munich et Kiel qu'à Augsbourg ont occasionné des dépenses de $482 millions. Le toit du stade, une merveille en son genre, vaut à lui seul 62 millions. Le coût du prolongement du métro s'est élevé à 57 millions contre 46 millions pour l'infrastructure des installations olympiques à Munich.

Ainsi donc, seule une aide considérable des gouvernements pouvait éviter aux Jeux de Munich un déficit énorme... sur papier.

D'autres dépenses

Encore aujourd'hui, plus de six mois après la fin des Jeux, d'autres problèmes financiers surgissent. Outre la section de métro qui a été construite à Munich spécialement pour les Jeux et qui n'était pas essentielle, les autorités de Munich font actuellement face à deux autres problèmes. Les logements qui ont été érigés par l'entreprise privée et qui ont servi de village olympique ne se louent pas comme prévu. Les gens qui les ont bâtis réclament l'aide des gouvernements. D'autre part, le toit du stade, "une extraordinaire et coûteuse realisation du génie allemand", en plus d'avoir coûté très cher lors de sa construction coûte une petite fortune seulement pour l'entretien. Qui doit payer pour l'entretien de ce bijou? C'est la question qu'on se pose actuellement à Munich et ça provoquerait des discussions "passionnées" selon ce qu'on nous a rapporté.

A la lumière de ce qui s'est passé en Allemagne, que peut-on envisager pour Montréal en 1976? Un déficit, comme dit Trudeau? Des surplus, comme l'espère Drapeau? A tout le moins, on nous promet l'autofinancement. A Munich on n'a pas réussi. Mais, on nous dit que c'est parce qu'on n'en avait pas l'intention.

Aucune offre officielle n'a été faite à Eurovision

La chaîne de télévision européenne Eurovision a déclaré la semaine dernière qu'elle n'avait nullement l'intention de se prévaloir des droits de télédiffusion des Jeux de 1976 pour une somme de $25,000,000.

Selon M. Roland Saingher, un porte-parole du COJO, cette somme de $25,000,000 n'a jamais été avancée par le COJO. "C'est la chaîne Eurovision elle-même qui mentionne ce prix. Et c'est peut-être une erreur de sa part", de dire M. Saingher.

Est-ce à dire que d'autres groupes seraient intéressés et qu'Eurovision pourrait perdre ce contrat. Possible. Mais M. Saingher n'a pas voulu en dire davantage. "Tout ce que je veux vous mentionner pour l'instant c'est que M. Marvin Josephson qui est conseiller pour le COJO en matière de droit de télévision étudie cette question. Jusqu'à maintenant aucune démarche officielle n'a été faite avec Eurovision."

On sait déjà que la chaîne américaine ABC a obtenu les droits pour l'Amérique pour une somme de $25 millions tandis que Radio-Canada déboursera $5 millions pour la présentation des Jeux à travers le Canada.

Soulignons qu'à Munich en 1972, les droits de télédiffusion ont rapporté 62 millions de deutchmarks ou environ 30 millions de dollars.

Pour 1976

Une partie du village olympique construite par l'entreprise privée

Malgré la parution des prévisions budgétaires il y a trois semaines, nous ne savons toujours pas combien coûteront le stade et le village olympiques.

Tout ce qu'on sait pour l'instant c'est que le coût du stade s'inscrit dans un montant global de $250,000,000 prévu pour les dépenses d'immobilisation, tandis que le village olympique sera construit selon les plans de financement prévus par les gouvernements fédéral, provincial et municipal pour ce genre de construction.

L'emplacement du stade est connu, ce sera dans l'Est de Montréal, dans le quadrilatère formé par les rues Viau, Pie-IX, Boyce et Sherbrooke, mais le site ou les sites du village olympique n'ont pas encore été déterminés. Il semble cependant que la décision du COJO à ce sujet sera prise prochainement. Il semble aussi qu'une partie du village olympique ou des bâtiments servant à cette fin serait construite par l'entreprise privée. Des édifices seraient construits à proximité des édifices bâtis selon les ententes fédérales-provinciales et seraient mis à la disposition des athlètes et des officiels pendant la durée des Jeux. Ces entrepreneurs jouiront-ils de privilèges spéciaux pour ce service qu'ils rendraient au COJO et à la ville de Montréal? C'est à voir!

Budget équilibré des Jeux de Munich

Voici le rapport budgétaire équilibré des Jeux de Munich 1972. Dans la colonne de gauche apparaissent les postes de ce budget, dans celle du centre figurent les montants d'argent qui y correspondent, tandis que dans celle de droite se trouvent entre parenthèses les montants prévus pour les mêmes postes par le COJO de Montréal. Evidemment, nous savons très bien qu'il ne s'agit pas "exactement" des mêmes postes budgétaires, mais ça peut vous donner une petite idée du coût des Jeux olympiques.

Reçu de		(Montréal)
Gouvernement fédéral	$111 millions	
Province de Bavière	56	
Province de Schleswig-Holstein	2	
Ville de Kiel	2	
Ville de Munich	57	
Moyens publics, total	229	(0, à cause de l'autofinancement)
Argent et timbres	213	(260)
Loterie	83	(32)
Loterie Glücksspirale	62	
Droits TV	21	(3, net au COJO)
Billets d'entrée	13	(9.5)
Divers	36	(6)
Autofinancement	428	(310)
Total des revenus	657	(310)
Dépenses: total des coûts de construction et d'organisation du COJO	657	(310)
réparti sur:		
Organisation	176	(60)
Construction à Munich et à Augsbourg (aviron)	450	(250)
Construction à Kiel (voile et yachting)	32	
Projets particuliers (inclus dans total des depenses):		
Toit du stade	62	
Métro	57	
Lufrastructure aux sites olympiques à Munich	46	

Les chiffres de ce rapport apparaissaient initialement en deutchmarks. Pour une meilleure appréciation, nous les avons convertis en dollars à raison de 3 deutchmarks pour chaque dollar canadien.

"L'avenir est au hockey universitaire"

- Dollard Saint-Laurent

par André Houle

Le public sportif de Montréal se souvient avec bonheur des bonnes années de Dollard St-Laurent dans l'uniforme du Canadien et ensuite dans celui des Black-Hawks de Chicago. Il était remarqué par la robustesse de ses mises en échec et aussi par l'ardeur qu'il mettait au jeu.

Aujourd'hui, à l'âge de 43 ans, Dollard est retiré du jeu depuis une dizaine d'années et travaille comme courtier d'assurances. Récemment, avec la collaboration de trois associés, il mettait sur pied un organisme portant le nom de REPRESENTANTS SPORTIFS GLOBE LTEE. Cet organisme veut venir en aide aux jeunes hockeyeurs dans le but de les conseiller financièrement et autrement quant à leur carrière future dans le hockey professionnel.

Nous croyons que Dollard Saint-Laurent est particulièrement compétent, pour oeuvrer en ce domaine. Son travail dans l'assurance lui a permis d'amasser de solides connaissances dans le monde de la finance et des affaires. Ensuite, son expérience à titre d'athlète professionnel et de représentant des joueurs du Canadien dans l'Association des joueurs de la LHN, est de nature à en faire un bon conseiller des jeunes.

Un faible pour les universités américaines

Les Représentants sportifs Globe Ltée ont bien l'intention de prendre sérieusement en considération toute demande leur provenant d'un jeune joueur de hockey. Ils sont en mesure actuellement de conseiller les jeunes sur tous les aspects de leur future carrière chez les pros: signature d'un contrat professionnel, placements financiers, débouchés dans des universités américaines, etc.

Lors de notre conversation, Dollard St-Laurent nous a avoué avoir un faible pour le système préconisé par les universités américaines. Il considère à juste titre, que cette formule offre le maximum de garanties pour le jeune athlète. D'abord, les candidats ont l'immense avantage de pouvoir poursuivre leurs études tout en bénéficiant d'une quinzaine d'heures "de glace" par semaine. Les bourses offertes par ces universités sont des plus intéressantes. Elles varient de $15,000 à $20,000 pour un cours d'étude de quatre années. Les instructeurs y sont très compétents et le calibre de jeu pratiqué est de haute qualité. Ainsi l'an dernier, une équipe de l'université de Boston a défait une équipe d'étoiles de la ligue junior Majeure du Québec. D'ailleurs, les équipes professionnelles repêchent de plus en plus de joueurs dans les rangs universitaires américains. Le fait de transiger avec des athlètes plus âgés leur permet de mieux évaluer leurs aptitudes.

Son propre fils fréquente l'université de St-Louis

Nous savions déjà que Pierre Sarazin et Ronald King, deux anciens du Comité des jeunes de Rosemont poursuivent leur carrière de hockeyeur dans les universités américaines de Michigan et Cornell. Notre conversation avec St-Laurent nous a permis d'apprendre que Michel St-Laurent, le fils de Dollard, âgé de 19 ans ainsi qu'un de ses amis, Mario Faubert de Valleyfield, s'alignent actuellement pour l'université de St-Louis. Par la même occasion, nous avons appris que les fils de Bert Olmstead, Emil Francis et Dick Gamble fréquentent également des universités américaines tout en jouant au hockey.

C'est en s'occupant de l'avenir de son fils que l'idée est venue à Dollard St-Laurent de fonder une entreprise qui s'occuperait spécialement de l'avenir des jeunes joueurs de hockey. **"Le sport professionnel et le hockey en particulier, fait bien vivre son homme de nos jours. Pour le jeune qui a le talent, il est devenu très intéressant d'envisager une carrière dans le hockey professionnel. Cependant, étant donné que la carrière d'un athlète professionnel est relativement courte, il faut que celui-ci soit bien conseillé afin d'en profiter au maximum. C'est dans cette optique que nous voulons travailler"**, de dire St-Laurent.

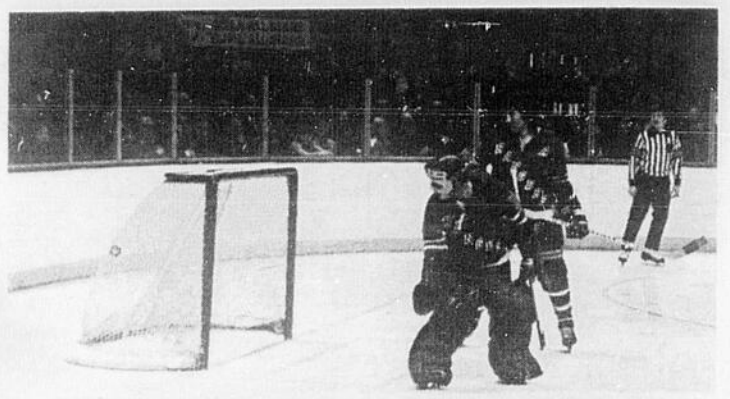

Au Forum mardi

Les étudiants d'université affrontent les finissants du hockey junior au Québec

Mardi soir au Forum de Montréal, les éclaireurs des équipes de la ligue Nationale et de l'Association mondiale seront sur les lieux pour scruter les étoiles de la ligue Majeure junior du Québec qui affronteront une équipe formée des meilleurs joueurs de la ligue universitaire du Québec.

Les juniors, qui en sont tous à leur dernière année, seront dirigés par Orval Tessier des Remparts, qui a mérité cet honneur pour avoir conduit les Royaux de Cornwall à la conquête de la coupe Memorial l'an dernier. Toutes les équipes du circuit du président Robert Lebel seront représentées. Toutefois, les Remparts auront six joueurs en uniforme, les Royaux quatre, le Bleu, Blanc, Rouge de Montréal et les Castors de Sherbrooke, deux chacun.

Les universitaires

L'équipe des universitaires sera dirigée par Paul Arsenault du collège Loyola, qui sera assisté de Georges Guilbault de l'Université de Sherbrooke. Les Warriors de Loyola et Sir George Williams auront le plus de représentants. Les universitaires alignent plusieurs anciens joueurs du junior. Mentionnons Paul Dion, anciennement des Remparts, et Dave Logan, du Canadien de Montréal, l'an dernier. Quelques uns de ces joueurs ont également affronté une équipe de l'Union soviétique, il y a quelques semaines au Forum.

Les Canadiens ont fait un grand pas vers la conquête du championnat de la ligue Nationale cette semaine, en défaisant les Rangers de New York par 6 à 3. Henri Richard et Michel Plasse ont été les vedettes de cette victoire avec Chuck Lefley. (Photos Yvan Poupart)

Volley-ball

Le 24 février aura lieu au centre Maisonneuve de Montréal le tournoi invitation O'Keefe-F.V.B.Q. Grâce à cette brasserie montréalaise, la Fédération de volley-ball du Québec pourra accueillir les spectateurs gratuitement à cette compétition.

À QUÉBEC ET EN BANLIEUE

Oui, nous avons réussi à réorganiser notre livraison à domicile à Québec et en banlieue.

Vous pouvez maintenant recevoir votre journal à votre porte au cours de la nuit.
Si vous veillez tard le samedi, vous l'avez en rentrant...
Si vous vous levez tôt, il est là...

Téléphonez à Michel
à Québec au numéro 527-8585 ou écrivez au journal à 9670, rue Péloquin, Montréal 358

A tous ceux qui s'abonnent pour un an à $15, nous remettons gratuitement un billet pour assister à un spectacle à n'importe laquelle des trois boîtes "Le Patriote".

Le baseball à la merci de Marvin Miller?

par Richard Comeau

Le spectre de la grève plane encore sur le monde du baseball majeur cette année. On envisage la possibilité de voir se répéter les événements du début de la saison dernière alors que les joueurs avaient fait la grève durant treize jours et retardé le début de la saison de dix jours. On se souviendra que quatre-vingt-six parties avaient été contremandées dans les ligues Américaine et Nationale.

Marvin Miller, le directeur exécutif de l'Association des joueurs de baseball des ligues majeures, est au centre du conflit. Il est perçu comme celui qui se dresse devant l'empire du baseball majeur. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il est employé par les joueurs et que ces derniers lui ont confié un mandat, du moins les représentants des vingt-quatre équipes.

Bowie Kuhn, le commissaire du baseball majeur, déclarait cette semaine que **"Miller tente de semer la confusion dans l'esprit des propriétaires, des joueurs et du public en ce qui concerne l'état des négociations. Si une partie se laisse emporter, la négociation dégénérera en guerre verbale. Je crois que, pour le moment, c'est ce que monsieur Miller tente de faire. Pour éviter cela, j'ai donné l'ordre que seuls les présidents d'équipe répondent, et cela de façon réfléchie."**

Plusieurs points en litige

Les négociations portent sur la caisse de retraite, le salaire minimum, les allocations et la clause de réserve. Les trois premières sont d'ordre monétaire et il est permis de croire qu'une entente est toujours possible dans ces domaines. Toutefois, le conflit causé par la clause de réserve en est un de principe et les chances de voir un accord dans ce domaine sont plutôt minces.

Ainsi, l'Association des joueurs de baseball a proposé de remettre à l'an prochain l'étude du problème de la clause de réserve mais les propriétaires ont préféré que ce problème soit réglé dans les présentes négociations. Par contre, les propriétaires ont accepté, moyennant certaines règles précises, le recours à l'arbitrage qu'avaient demandé les joueurs pour le règlement des disputes salariales.

Et les joueurs

Une grève n'est toutefois pas possible sans l'assentiment de la majorité des joueurs des vingt-quatre équipes du baseball majeur. La saison dernière, lors du vote de grève tenu dans les camps d'entraînement, 663 d'entre eux avaient voté pour l'arrêt de travail tandis que 10 avaient voté contre et deux s'étaient abstenus. Toutefois, lors de la dernière saison, plusieurs joueurs avaient exprimé quelques regrets face au geste posé plus tôt dans l'année.

Ainsi, Jim Price, ancien représentant des Tigers de Détroit, avait déclaré: **"La grève a eu lieu parce que les joueurs ne savent rien des affaires concernant l'Association des joueurs. Ils n'écoutent pas leur représentant lorsque celui-ci leur communique des informations et ne lisent pas les lettres et renseignements que l'Association leur fait parvenir. Lorsque vient le temps de voter dans la chambre des joueurs, beaucoup se fient sur leur voisin sans réellement savoir sur quoi il vote. A partir de maintenant, les joueurs vont s'intéresser de plus près aux affaires de leur association."**

"J'ai vécu la grève à Lakeland et je sentais que les joueurs n'envisageaient pas la possibilité de la grève. Quand vint le temps de quitter le camp après le vote, certains semblaient vouloir rester et continuer à s'entraîner. Je suis convaincu que Marvin Miller n'aura plus jamais le pouvoir de mener les joueurs jusqu'à la grève comme la saison dernière. Jamais il ne réussira à accumuler l'unanimité des joueurs comme ce fut le cas l'an dernier. Il y aura peut-être d'autres grèves mais celles-ci seront issues de la base et non suggérées par le sommet." d'ajouter Price.

Miller: un négociateur

Cette semaine, Miller a accusé les propriétaires des clubs majeurs de faire preuve de mauvaise foi dans les négociations en annonçant que l'ouverture des camps d'entraînement était reportée au 1er mars. **"Les propriétaires font la grève. Ils laissent planer le doute d'un lock-out. Il est de mon devoir de prévenir tout le monde qu'il s'agit là d'une mesure qui va entraver la bonne marche des négociations"**, de déclarer Miller.

On ne peut accuser Miller d'être un trouble-fête. Il a un travail à faire et il le fait à sa manière. Cette dernière ne semble pas plaire au commissaire, aux propriétaires et à certains joueurs. Le métier de négociateur est très difficile. Il faut mettre de côté tout sentiment et conserver son sang-froid. A la suite des résultats obtenus, il semble que Miller soit un maître dans ce domaine.

La grève éclatera-t-elle? Une des deux parties cédera-t-elle aux demandes ou aux offres de l'autre? Voilà des questions auxquelles il est impossible de fournir une réponse précise.

L'an dernier, la grève a coûté plusieurs millions

(R.C.)- Les pertes monétaires qu'ont subies les propriétaires et les joueurs lors de la grève de 13 jours de la saison dernière ont été énormes, se chiffrant par plusieurs millions de dollars.

A la fin de l'arrêt de travail de 13 jours, 86 joutes avaient été contremandées et les propriétaires des clubs s'étaient vus privés d'environ cinq millions de dollars de revenus provenant de la vente des billets, de la location des terrains de stationnement et du pourcentage sur les revenus des concessions. De plus, les clubs ont perdu des revenus provenant des droits de diffusion des parties.

Du côté des joueurs, les pertes en salaires ont été évaluées à environ un million de dollars pour dix jours de travail perdus. Etant donné que le salaire moyen d'un joueur de baseball évoluant dans les majeures est d'environ $32,500, la perte se chiffre donc à $1,650 par joueur. Hank Aaron, qui a un salaire d'environ $200,000, a pour sa part encouru une perte d'environ $10,000.

De plus, la saison réduite a résulté en certaines inégalités dans le calendrier, certaines équipes devant jouer moins de parties que d'autres. Ainsi, les Astres et les Padres n'ont disputé que 153 parties tandis que les Expos, les Mets, les Phillies et les Cardinals ont dû en disputer 156. Certains clubs ont été atteints plus durement, tels les Twins qui ont vu sept de leurs parties à domicile contremandées en raison de la grève des joueurs.

Que fera Gilles Houde?

Paul Phaneuf devient ministre

par Denis Vincent

Le premier ministre Bourassa a profité de son remaniement ministériel présessionnel pour réaliser ce que nous écrivions ici même le 12 novembre, que "comme il est plus facile de faire réélire un ministre qu'un simple député, la question se pose. A quand la nomination de Paul Phaneuf comme ministre...?" Trois mois après, la chose est maintenant faite. Le député de Vaudreuil-Soulanges entre au conseil des ministres. Normalement pour le plus grand bien du sport amateur et du loisir au Québec. Nous devons nous en réjouir. Nous le faisons.

Un tour de Gaspésie

M. Phaneuf aura appris la nouvelle de sa nomination alors qu'il poursuivait, en compagnie du sous-ministre adjoint Yves Bélanger, une tournée des auberges de jeunesse de la Gaspésie: Rimouski, Saint-Omer, Mont-Saint-Pierre, Percé et Rivière-du-Loup. M. Phaneuf aura profité de l'occasion pour s'entretenir avec le directeur général de l'Office de développement de l'est du Québec, M. Gérard Soulard, et avec l'abbé Landry, qui joue maintenant à l'Expo dans des îles près de Matane où il a installé un parc de récréation que les gens ne fréquentent pas.

D'autres ministres ont été touchés par le remaniement ministériel de la semaine dernière. L'un d'eux, le docteur Robert Quenneville était déjà responsable de l'ODEQ. Il s'occupera maintenant des projets Perspectives Jeunesse et Initiatives locales, qui sont financés par le gouvernement fédéral.

La remise des auberges de jeunesse au gouvernement fédéral pourrait expliquer la présente tournée du MINISTRE Phaneuf. Espérons pour le Québec que le prix de vente de nos auberges sera suffisamment élevé.

Un député pas content

La nouvelle de la nomination de Phaneuf au conseil des ministres n'aura pas laissé tout le monde indifférent. Le député Gilles Houde qui espérait une telle nomination depuis son entrée en politique l'a apprise en Floride où il est actuellement en vacances. Conclusion: il n'est pas content, il parle de démissionner et même de passer au Parti Québécois. Il est évident qu'il n'a plus d'avenir chez les libéraux, s'il veut continuer à travailler dans le domaine du sport amateur, raison de son entrée en politique.

Pas un précédent

M. Yves Bélanger ne profitera pas de cette promotion de M. Phaneuf. Le haut commissariat continuera en effet de dépendre du ministère de l'Education et M. Phaneuf continuera de collaborer etroitement avec le ministre Cloutier. D'autant plus que ce dernier retrouve son portefeuille des Affaires culturelles et que le haut commissariat est maintenant doté d'un service du socio-culturel.

Mais M. Bélanger aura bien travaillé. Comme il y a cinq ans, le haut commissariat est dépourvu des cadres (ils sont tous disparus depuis le retour de M. Bélanger), mais placé sous un ministre responsable. Le précédent était M. Jean-Marie Morin.

En parlant de M. Morin

En parlant de ce dernier, nous avons appris qu'il n'est plus le président du jury qui choisira le directeur général adjoint et le directeur des sports du haut commissariat. Comme M. Phaneuf l'expliquait, il y a une dizaine de jours, à un journaliste de La Patrie, c'est la Fonction publique qui forme les jurys pour les choix des cadres supérieurs. La preuve, c'est que M. Morin sera remplacé par M. Yvan Dubois, qui est toujours très chanceux dans le tirage des subventions du haut commissariat. Il gagne à tout coup, cet homme. Et pour éviter que la chance ne le quitte, il devra maintenant désigner ceux qui accorderont les subventions à l'avenir.

Un autre a compris qu'il n'avait plus tellement d'avenir au haut commissariat et c'est M. Claude Dépatie qui a vendu sa maison de Québec pour venir s'installer à Boucherville, près de Montréal. Serait-il possible qu'il entre bientôt au service de la Communauté urbaine de Montréal? Son travail à la direction du comité de la récréation et de la protection de l'environnement aurait été très apprécié.

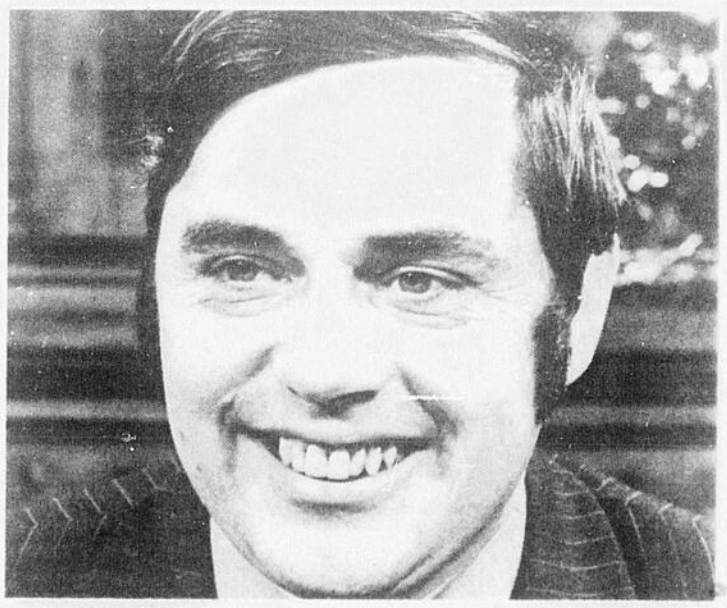

GILLES HOUDE ne sera pas ministre sous Bourassa. Il songe maintenant à tirer sa révérence aux libéraux.

Solution des Mots corsés de la page 32

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	M	M	I	S	S	A	I	R	E	S
2	R	R	■	A	V	I	O	N	■	P	R	O
3	I	G	N	O	R	A	N	T	E	■	R	I
4	M	A	F	I	A	■	D	I	N	N	E	R
5	I	N	U	S	I	T	E	■	Q	A	R	■
6	N	I	■	T	E	R	R	E	U	R	■	R
7	A	S	C	E	S	E	■	P	E	G	R	E
8	L	E	A	■	■	S	T	A	T	U	A	S
9	I	■	R	O	S	S	E	■	A	E	R	E
10	S	P	O	L	I	E	N	T	■	R	E	D
11	T	A	N	G	E	R	I	N	E	■	T	A
12	E	X	■	A	N	A	R	C	H	I	E	S

Réunion de l'Atlantic Salmon Association

La situation du saumon dans le monde

Jeudi dernier avait lieu à Montréal la réunion annuelle du Atlantic Salmon Association à l'Hôtel Windsor à Montréal.

L'Atlantic Salmon Association est une association dont les quartiers généraux sont situés à Montréal et qui regroupe tous les gens intéressés au saumon de l'Atlantique.

Transport du saumon vers des points en amont sur la rivière Moisie.

Le roi de nos eaux

Le saumon, salmo salar, dont l'origine du nom est gauloise donc très française a servi à donner le nom générique des salmonidés, qui regroupent truites, ombles, touladis, ouananiches, etc.

C'est un poisson qui était tellement commun au Moyen-Age que les châtelains les réservaient à la valétaille pendant qu'eux se nourissaient de poissons à chair blanche comme la carpe et le brochet. (Certains contrâts entre manants et seigneurs stipulaient que ces derniers ne devaient pas servir de saumons plus de tant de fois par semaine).

Hélas, les temps ont bien changé. La pollution apportée par l'industrialisation a repoussé les saumons sur les dernières rivières pures que le Québec, privilégié parmi les chanceux compte au nombre de 98.

La pêche sportive

La pêche sportive au saumon développée surtout sur les clubs privés malheureusement commençait il y a quelques années à gagner des adeptes chez le grand public particulièrement à la suite de l'ouverture des aménagements pour le public, de rivières extrêmement productives telle la Matane.

Pêche au saumon sur la rivière Moisie sur la rive nord. (photos Atlantic Saumon Journal)

Pêche commerciale

Tout semblait indiquer, du moins à aller jusqu'à il y a quelques années, que de plus en plus de gens pourraient jouir de ce sport extraordinaire. Malheureusement, la découverte des lieux d'hivernage des saumons adultes au sud du Groenland a encouragé les pêcheurs commerciaux à y pratiquer une pêche hauturière extrêmement dévastatrice pour l'espèce.

Si d'aucun considérait la pêche en estuaire et à l'entrée des rivières à saumons comme néfaste ce n'était rien en comparaison des pêches hauturières, surtout pratiquées par le Danemark.

Ce n'est qu'à la suite du cri d'alarme lancé par les groupes de pêcheurs sportifs et les associations telle l'Atlantic Salmon Association, et ce de façon répétée, que les gouvernements ont décidé d'agir. Après maintes tergiversations de la part du gouvernement danois, des ententes ont finalement été signées en février 1972 entre les Etats-Unis et le Danemark sur le tonnage de poisson pouvant être capturé chaque année, tonnage allant en diminuant jusqu'à la cessation complète en 1976.

Peu après le Canada passait une législation limitant la pêche commerciale suivi peu après par le Québec en Gaspésie et sur une partie de la Côte Nord.

Ces divers gestes posés par les gouvernements responsables permettront, espèrent tous les amants de la nature, aux saumons de remonter la pente et d'éviter l'extinction.

Nous reviendrons prochainement sur le sujet pour parler plus spécialement de la situation du saumon au Québec.

corporation des enseignants du québec,
2336, chemin sainte-foy, québec 10

APPEL AUX MEMBRES

Les membres de la CEQ qui vendront
des abonnements d'un an
au nom de

QUÉBEC-PRESSE

recevront:

$5. de la part de la CEQ
$3. de la part de Québec-Presse

Pour de plus amples informations, communiquez avec:
CEQ: (418) 683-2611
Québec-Presse: (514) 381-9936

Ski Li-Ver

Prochaine excursion de ce club de ski **le 25 février au mont Owl's Head.** Pour réservation: **Jacques Vermette 667-6161 ou Gaétan Lalumière 688-3245.**

Ecole de hockey Moderne

L'école Moderne de hockey dirigée par Jean Trottier et à laquelle participe chaque année Jacques Plante, Guy Lafleur, Pierre Bouchard et Pierre Jarry offrira cette année 4 sessions de cours à Montréal, 2 à Pointe-aux-Trembles et 2 à Chicoutimi. L'Ecole de Jean Trottier est **probablement la plus sérieuse du genre au Québec.**

Hockey inter-écoles

La formation de **Père-Marquette** a pris une avance de un point sur sa rivale de **George-Vanier** dans **la ligue inter-écoles secondaires de Montréal.** Notons également qu'en quatres parties l'équipe de **Louis-Hébert** n'a pas encore compté! Faut surtout pas lâcher les gars!

Henri Richard

Richard extraordinaire

Depuis que l'instructeur du Canadien Scotty Bowman utilise Henri Richard régulièrement, celui-ci accomplit du bon travail. Il patine bien, contrôle la rondelle et marque des buts. Au début de la saison, Bowman ne lui donnait pas sa chance. Richard a refusé de croire qu'il était fini comme on voulait peut-être lui laisser entendre et aujourd'hui il aide l'équipe à se maintenir en première place.

Un championnat pour Roussin

L'école polyvalente Roussin a remporté le championnat de la **ligue Le Royer** la semaine dernière. Roussin a devancé **l'école Saint-Exupéry** par 6 points, 41 contre 35. **L'école Daniel-Johnson** et celle des Métiers de Montréal ont suivi au classement.

AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croit avec l'usage

coup de griffe

Un sport qui n'est plus un jeu

par Pierre Terroux

Il y a longtemps, de jeunes hommes qui s'amusaient à jouer au baseball y réussissaient tellement bien que cela a incité d'autres hommes à organiser des équipes et des ligues.

Au début, joueurs et organisateurs prenaient plaisir à jouer et à organiser parce qu'il n'était pas question de faire beaucoup d'argent avec ce sport. Mais les temps ont changé. Les joueurs ont continué à aimer le jeu et les organisateurs aussi mais ces derniers ont réalisé qu'ils pourvaient faire beaucoup d'argent en présentant des équipes bien structurées, des ligues bien administrées évoluant dans des stades remplis à capacité.

Prétendant qu'ils continuaient à organiser de bons spectacles pour une population qu'ils estimaient, prétextant qu'ils fournissaient encore à la jeunesse l'occasion de jouer au baseball et surtout réussissant à faire croire à tout le monde qu'ils étaient des bienfaiteurs, les propriétaires d'équipes et organisateurs exploitaient les joueurs qui, avec de belles performances, emplissaient les gradins et le portefeuille des magnats.

Les propriétaires s'ingéniaient à faire croire aux joueurs que le baseball était un jeu, seulement un jeu, pendant qu'eux bâtissaient un véritable empire commercial.

Aujourd'hui, les joueurs réalisent que le baseball n'est pas un jeu mais un travail et que ce travail rapporte de belles piastres à qui le dirige. Les joueurs de baseball veulent une part du gâteau. Ils ont tenté jadis de fonder une association pour manger une part de ce gâteau. Mais ce sont les proprios qui ont mangé l'Association.

En 1972, cependant une plus récente association, ayant à sa tête un avocat déterminé du nom de Marvin Miller, a amené les joueurs à faire la grève pour obtenir gain de cause. On dit que des proprios ont sali Miller et les jouurs. On dit que Miller et les joueurs ont sali les proprios. Ca arrive souvent dans les milieux syndicaux mais le monde du sport est si peu habitué à ces phénomènes qu'il en est encore tout étonné au moment même où le baseball majeur s'engage dans un autre conflit. En plus de bons salaires et de bons fonds de pension, les joueurs veulent la modification de la clause de réserve qui fait d'eux des esclaves bien payés mais des esclaves tout de même. Les joueurs veulent attendre un an avant de signer une entente incluant cette clause mais les propriétaires veulent qu'ils signent un contrat de 3 ans tout de suite.

Les propriétaires s'étonnent du refus des joueurs. Ils commencent à se demander ce que les joueurs veulent. "Veulent-ils avoir les équipes?", crient-ils. Non, ils ne veulent pas les équipes. Ils veulent que les proprios arrêtent de jouer les bons pères, de se croire les bienfaiteurs du peuple et commencent à négocier sérieusement et qu'ils cessent enfin de croire que les joueurs sont de bons enfants qu'ils auront toujours sous leur gouverne par la clause de réserve.

Les joueurs ne veulent surtout plus être des "instruments à piastres" pour les propriétaires.

C'est là le noeud du problème. Les conflits au baseball professionnel, comme dans tous les autres sports professionnels, ce n'est plus uniquement une question d'argent. Habitué à la force de l'argent, les propriétaires n'y comprennent plus rien. Le danger pour les joueurs c'est que la "générosité" des propriétaires est tellement bien vue chez les amateurs qu'ils passeront pour des ingrats.

Une fortune vite faite au golf

(P.T.) – La revue américaine "Golf Digest" vient de publier son numéro annuel spécial sur la dernière saison de golf. Parmi tous les faits signalés dans cette revue les plus étonnants concernent l'étonnante carrière de Jack Nicklaus.

Agé de 33 ans seulement et à sa onzième année sur le circuit de golf américain, Nicklaus a empoché $1,718,997 pour une moyenne de gains annuels de près de $155,000. Sans compter tous les autres revenus que lui rapporte la pratique du golf.

Jack Nicklaus

A part sa première année dans le circuit alors qu'il n'avait gagné que $61,868, ce golfeur de Floride n'a jamais gagné moins de $100,000 durant chacune de ses 10 autres saisons. En 1972, il a établi un record pour les bourses avec $320,542.

C'est pas mal d'argent. Si on comparait le salaire d'un travailleur du Québec, un gars au-dessus de la moyenne à $8,000 par exemple, avec les gains à vie de Jack Nicklaus qui frisent les 2 millions, on découvrirait qu'il faudrait environ 250 ans au travailleur ordinaire pour accumuler cette somme. Ca n'a pris que 11 ans à Nicklaus pour le faire. Evidemment la comparaison est boiteuse et "tirée par les cheveux", mais ça donne une idée des fortunes "rapides" et ça laisse aussi songeur sur l'importance et l'utilité du sport professionnel.

MIAMI $15

Abonnez–vous à Québec–Presse et vous pourrez gagner un voyage à Miami!

Un séjour de 2 semaines à Miami
pour deux personnes

Incluant: avion et hôtel

- Vol par Québecair,
- Séjour au Sun City Motel,
- Voyage organisé par Mirabel Tours.

Vous avez le choix de départ les 15, 29 mars ou 12 avril.

Un abonnement d'un an à Québec-Presse ne coûte que $15

- Livraison par courrier (le lundi ou mardi selon les régions)
- Livraison par camelot (le dimanche)

Faites parvenir votre chèque ou mandat-poste à:

Québec-Presse
Service du tirage
9670, rue Péloquin
Montréal 358

avant le 1er mars à minuit

Sont éligibles au concours, ceux qui s'abonnent, abonnent un ami, ou renouvellent leur abonnement, pour un an évidemment.

Date du tirage: 2 mars

QUÉBEC-PRESSE

Je désire m'abonner à Québec-Presse:

NOM .....

ADRESSE .....

Téléphone ..... Solliciteur .....

☐ nouveau ☐ renouvellement